

**Comparaison des tarifs des services filaires,
sans fil et Internet offerts au Canada et à
l'étranger**

Édition de 2015

30 mars 2015

**Rapport préparé pour le
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications
canadiennes et Industrie Canada**

Wall Communications Inc.

REMARQUE : Les opinions exprimées dans le présent document sont celles de Wall Communications Inc.; elles ne reflètent pas nécessairement celles du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes ou d'Industrie Canada.

TABLE DES MATIÈRES

<i>SURVOL</i>	i
1.0 INTRODUCTION.....	1
2.0 MÉTHODE	3
2.1 Composition des ensembles de services.....	3
2.2 Collecte de données sur les tarifs canadiens.....	4
2.3 Collecte de données sur les tarifs à l'étranger	6
2.4 Résumé des ajouts et des modifications.....	9
3.0 SERVICES FILAIRES	12
3.1 Ensembles de services filaires.....	12
3.2 Tarifs des services filaires au Canada	13
3.3 Tarifs des services filaires à l'échelle internationale	14
4.0 SERVICES SANS FIL MOBILES	18
4.1 Ensembles de services sans fil mobiles.....	18
4.2 Tarifs des services sans fil mobiles au Canada	20
<i>Comparaison des tarifs des titulaires et des nouveaux fournisseurs</i>	22
<i>Tarifs des marques dérivées des entreprises titulaires</i>	24
<i>Tarifs des revendeurs ou des ERMV</i>	26
4.3 Tarifs des services sans fil mobiles à l'échelle internationale	27
4.4 Tarifs des entreprises titulaires et des entreprises régionales aux É.-U	30
4.5 Tarifs d'itinérance au Canada et aux É.-U	32
<i>Tarifs d'itinérance de base à la carte</i>	33
<i>Tarifs d'itinérance des forfaits complémentaires individuels et groupés</i>	35
5.0 SERVICES INTERNET À LARGE BANDE	39
5.1 Ensembles de services Internet à large bande	39
5.2 Tarifs des services à large bande au Canada.....	40
<i>Tarifs des FSI effectuant de la revente</i>	43
5.3 Tarifs des services à large bande à l'échelle internationale.....	44
5.4 Tarifs des services à large bande dans les régions rurales et éloignées à l'échelle internationale.....	48
6.0 SERVICES INTERNET MOBILES	53
6.1 Ensembles de services Internet mobiles.....	53
6.2 Tarifs des services Internet mobiles au Canada	53
6.3 Tarifs des services Internet mobiles à l'échelle internationale	56
7.0 FORFAITS	59
7.1 Ensembles de forfaits	59
7.2 Tarifs des forfaits au Canada.....	59
7.3 Tarifs des forfaits à l'échelle internationale	61
ANNEXE 1 – ENSEMBLES DE SERVICES	64
ANNEXE 2 – COMPARAISON DES TARIFS AU CANADA	66

ANNEXE 3 – COMPARAISON DES TARIFS À L'ÉCHELLE INTERNATIONALE72

SURVOL

Dans le présent rapport, Wall Communications livre sa huitième étude comparative annuelle des tarifs des services de télécommunication, laquelle porte sur les services individuels suivants : le filaire, le sans-fil mobile, Internet à large bande et Internet mobile. Elle s'intéresse également aux forfaits comprenant ces services et à la télévision numérique (TVN) de base.

Dans chaque catégorie de services individuels, les tarifs sont évalués en fonction d'une série d'« ensembles de services » précis composés de manière à traduire le degré d'utilisation, de faible à élevé, que le Canadien typique fait du service et les fonctions qu'il emploie, et d'une « moyenne » des ensembles de services qu'utilise un consommateur canadien typique. De deux à cinq ensembles de services ou « niveaux » sont définis pour chaque service individuel couvert par l'étude. Les tarifs de chacun des ensembles définis sont calculés à partir des meilleurs prix annoncés offerts par les fournisseurs de services étudiés.

En ce qui concerne le Canada, les fournisseurs étudiés comprennent les compagnies de téléphone titulaires (p. ex. Bell et TELUS), les câblodistributeurs (p. ex. Rogers, Shaw et Vidéotron), les revendeurs (p. ex. Primus et Teksavvy) et les nouveaux fournisseurs dans le secteur du sans-fil (p. ex. WIND et Mobilicity). Les tarifs sont calculés dans six régions métropolitaines, à savoir Halifax, Montréal, Toronto, Winnipeg, Regina et Vancouver. Les tarifs pour l'ensemble du pays sont établis selon une moyenne pondérée.

Aux fins de comparaison à l'échelle internationale, les tarifs ont été évalués de la même façon et en fonction des mêmes ensembles de services pour sept autres pays, en l'occurrence l'Australie, la France, l'Allemagne, l'Italie, le Japon, le Royaume-Uni (R.-U.) et les États-Unis (É.-U.).

Il y a plusieurs nouveautés dans l'étude de cette année :

- i) l'expansion de la couverture géographique au Canada et aux É.-U. de manière à inclure les villes de Winnipeg et de Minneapolis, ce qui accroît le nombre de villes visées au Canada et aux É.-U. à six et à quatre, respectivement;
- ii) l'ajout d'un cinquième ensemble de services sans fil mobiles, qui comprend des appels et des textos « illimités » à l'échelle nationale ainsi que 5 Go d'utilisation de données; et
- iii) l'inclusion de nouveaux concurrents du secteur de la revente dans le marché des services mobiles et des services à large bande, soit PC Mobile et Teksavvy, respectivement.

Les paragraphes qui suivent présentent les faits saillants de l'étude comparative des tarifs de cette année.

Services filaires

L'étude porte sur trois ensembles de services filaires, définis en niveaux : niveau 1 (faibles volumes d'appels locaux et interurbains), niveau 2 (volumes moyens d'appels et deux fonctions), niveau 3 (volumes élevés d'appels et gamme complète des fonctions).

- *Tendances au Canada* : Cette année, le tarif des ensembles de services filaires au Canada a augmenté considérablement. Le tarif des services filaires de niveaux 1, 2 et 3 a augmenté respectivement de 4 %, de 9 % et de 8 % par rapport à l'an dernier. Ces hausses concordent avec les tendances observées au cours des cinq dernières années, où le tarif des ensembles de services de niveaux 1 et 2 a connu une hausse moyenne annuelle respective de 6 % et de 5 %, tandis que le tarif de l'ensemble de services de niveau 3 a enregistré une hausse moyenne moins marquée, à savoir 2 % par année (c.-à-d. environ le taux d'inflation).
- *Comparaison à l'échelle internationale* : D'une part, comparativement au tarif des sept autres pays étudiés, le tarif des ensembles de services de niveaux 1 et 2 au Canada est parmi les plus élevés, tandis qu'il se situait dans la moyenne. D'autre part, le tarif moyen de l'ensemble de services de niveau 3 (volume élevé) au Canada demeure dans la moyenne des tarifs des services filaires évalués dans les pays visés par l'étude.

Services sans fil mobiles

Dans le cas des services sans fil mobiles, cinq ensembles sont examinés, lesquels sont définis en niveaux : niveau 1 (faibles volumes d'appels locaux et d'interurbains); niveau 2 (volumes moyens d'appels, 2 fonctions et 300 textos par mois); niveau 3 (volumes élevés d'appels – mais non illimité – gamme complète des fonctions, 300 textos et utilisation mensuelle de données de 1 Go); niveau 4 (appels et textos illimités à l'échelle nationale et utilisation mensuelle de données de 2 Go) et niveau 5 (appels et textos illimités à l'échelle nationale et utilisation mensuelle de données de 5 Go).

- *Tendances au Canada* : Les tarifs des ensembles de services sans fil mobiles de niveaux 1, 2 et 3 au Canada ont tous connu une hausse considérable par rapport à l'an dernier; ils ont respectivement augmenté de 4 %, de 8 % et de 7 %. Au contraire, le tarif de l'ensemble de services de niveau 4, qui est passé d'environ 93 \$ à 83 \$, a enregistré une baisse de 11 %. Le tarif moyen de l'ensemble de services de niveau 5 s'élève à environ 107 \$ au Canada. Cependant, comme il s'agit d'un élément nouvellement ajouté à l'étude, il est impossible d'effectuer une

comparaison avec les années antérieures. En général, le meilleur tarif moyen des services sans fil mobiles était offert à Winnipeg et à Regina.

- Par rapport à 2008, soit la première année où cette étude a été réalisée, le tarif moyen de l'ensemble de services de niveau 1 au Canada a augmenté de 14 %, tandis que le tarif moyen des ensembles de services de niveaux 2 et 3 a diminué respectivement de 20 % et de 24 %.
- *Tarifs des nouveaux fournisseurs¹* : Les nouveaux fournisseurs de services sans fil mobiles continuent d'offrir des tarifs bien inférieurs à ceux des titulaires, et ce, de 29 %, de 26 %, de 37 %, de 39 % et de 50 % pour les ensembles de services de niveaux 1 à 5, respectivement.
- *Tarifs des marques dérivées des titulaires²* : Les tarifs des marques dérivées des titulaires sont aussi bien inférieurs à ceux de leurs marques bien connues, et ce, de 18 %, de 23 %, de 20 %, de 13 % et de 10 %, respectivement, pour les ensembles de services de niveaux 1 à 5. Toutefois, comparativement à l'an dernier, l'écart moyen entre le tarif des marques dérivées et le tarif des marques bien connues des titulaires a généralement diminué.
- *Tarifs des revendeurs et des ERMV (ERMV)³* : Les tarifs des ensembles de services de niveaux 1, 2 et 3 des revendeurs et des ERMV sont de 14 % à 25 % inférieurs à ceux des titulaires. Ainsi, ils se comparent généralement aux tarifs des marques dérivées des titulaires. Comme dans le cas des marques dérivées, l'écart entre, d'une part, le tarif des revendeurs et des ERMV, et d'autre part, le tarif des titulaires pour l'ensemble de services de niveau 4 est relativement faible (9 %). Par contre, le tarif moyen de l'ensemble de services de niveau 5 des revendeurs et des ERMV est supérieur de 22 % à celui des titulaires.
- *Comparaison à l'échelle internationale* : Le tarif moyen de l'ensemble de services de niveau 1 au Canada est plus élevé que celui des sept autres pays étudiés. En ce qui concerne les ensembles de niveaux 2 et 3, les tarifs canadiens sont parmi les plus élevés; seuls le Japon et les É.-U. ont un tarif moyen supérieur. De même, le Canada figure parmi les pays où les tarifs des ensembles de services de niveau 4 et 5 sont les plus élevés; seuls les É.-U. ayant un tarif moyen supérieur.
- *Tarifs des entreprises régionales aux É.-U.⁴* : Aux États-Unis, comme dans le cas des nouveaux fournisseurs et des marques dérivées des titulaires au Canada, le tarif moyen des entreprises régionales est

¹ Inclus Eastlink, Mobilicity, Vidéotron et WIND.

² Inclus Bell Virgin, Rogers Fido, Rogers Chatr et TELUS Koodo.

³ Inclus Primus et PC Mobile.

⁴ Inclus Cricket, C-Spire, MetroPCS et US Cellular.

généralement inférieur à celui des titulaires. En fait, il est inférieur de 24 %, de 15 %, de 30 % et de 32 % pour les ensembles de services de niveaux 2, 3, 4 et 5, respectivement. Cependant, le tarif moyen de l'ensemble de services de niveau 1 des entreprises régionales est largement supérieur (plus de 16 %) à celui des titulaires aux États-Unis.

- *Tarifs d'itinérance au Canada et aux É.-U.* : Une comparaison des tarifs d'itinérance transfrontalière qu'offrent les titulaires au Canada et aux É.-U. révèle que les consommateurs des deux pays paient environ les mêmes frais d'itinérance pour l'ensemble des services. Par contre, au Canada, les tarifs d'itinérance des marques dérivées des entreprises titulaires et des nouveaux fournisseurs sont largement inférieurs à ceux des entreprises titulaires canadiennes, tandis qu'aux É.-U., certaines entreprises régionales n'offrent aucun service d'itinérance au Canada, ou, lorsqu'elles offrent un tel service, l'écart entre leur tarif et celui des entreprises titulaires aux É.-U. est moins marqué. Par conséquent, les tarifs d'itinérance des marques dérivées des entreprises titulaires canadiennes et des nouveaux fournisseurs sont généralement inférieurs à ceux qu'offrent les entreprises titulaires et les entreprises régionales aux É.-U.

Internet à large bande

L'étude porte sur quatre ensembles de services Internet à large bande, essentiellement définis en fonction de la vitesse de téléchargement. Il y a le niveau 1 (vitesse de téléchargement égale ou inférieure à 3 Mb/s), le niveau 2 (vitesse se situant entre 4 et 15 Mb/s), le niveau 3 (vitesse se situant entre 16 et 40 Mb/s) et le niveau 4 (vitesse supérieure à 40 Mb/s).

- *Tendances au Canada* : La plupart des tarifs moyens des services Internet à large bande ont diminué par rapport à l'an dernier. Les tarifs moyens des ensembles de services Internet à large bande de niveaux 1, 3 et 4 ont diminué respectivement de 5 %, de 1 % et de 7 %. Par contre, le tarif de l'ensemble de services de niveau 2 a augmenté de 3 %. Au cours des cinq dernières années, les tarifs des services Internet à large bande au Canada tendaient généralement à augmenter. Les tarifs des ensembles de services de niveaux 1 et 2 ont connu une hausse supérieure au taux d'inflation (à savoir une augmentation annuelle moyenne de 8 % et 3 %, respectivement), tandis que les tarifs des ensembles de services de niveaux 3 et 4 ont enregistré une hausse moyenne annuelle égale ou inférieure au taux d'inflation (à savoir une augmentation annuelle moyenne de 2 % et de 1 %, respectivement).
- *Tarifs des FSI effectuant de la revente*⁵ : Les tarifs des services Internet à large bande des fournisseurs de services Internet (FSI) effectuant de la

⁵ Inclus Primus et Teksavvy.

revente sont toujours inférieurs à ceux des titulaires dans les quatre ensembles de services. L'écart varie entre 21 %, dans le cas de l'ensemble de services de niveau 1, et 30 %, dans le cas de l'ensemble de services de niveau 3. Généralement, les FSI effectuant de la revente offrent également une limite d'utilisation de données supérieure à celle des titulaires ou n'imposent aucune limite d'utilisation de données.

- *Comparaison à l'échelle internationale* : L'étude compte très peu de fournisseurs continuant d'offrir des services Internet à large bande de niveaux 1 (vitesse inférieure à 3 Mb/s). Les fournisseurs offrant ces services se trouvaient au Canada, aux É.-U. et au Japon; c'est au Canada que le tarif moyen de l'ensemble de services de niveau 1 était le plus bas. Le tarif des ensembles de services Internet à large bande de niveaux 2 (de 4 à 15 Mb/s) au Canada se compare aussi avantageusement à celui des autres pays étudiés; il se situe dans la moyenne. Toutefois, les tarifs moyens des ensembles de services de niveaux 3 (de 16 à 40 Mb/s) et 4 (plus de 40 Mb/s) au Canada sont parmi les plus élevés recensés dans les pays étudiés.
- *Comparaison à l'échelle internationale des services sans fil fixes dans les régions rurales et éloignées* : Les services Internet à large bande sans fil fixes dans les régions rurales et éloignées offerts au Canada, aux É.-U., au R.-U. et en Australie ont également fait l'objet d'une comparaison fondée sur les mêmes ensembles de services Internet à large bande de niveaux 1 à 4. Cette comparaison a révélé que les tarifs des ensembles de services Internet à large bande sans fil fixes de niveaux 1, 2 et 3 au Canada se comparent avantageusement à ceux offerts aux É.-U., mais sont largement supérieurs à ceux offerts en Australie et au R.-U. Parmi les FSI canadiens visés par l'étude, aucun n'offrait de service Internet à large bande sans fil fixe de niveau 4 (plus de 40 Mb/s). Parmi les trois autres pays étudiés, seul un fournisseur du R.-U. offrait un tel service.

Internet mobile

L'étude porte sur deux ensembles de services Internet mobiles, à savoir le niveau 1, qui comprend les forfaits offrant une utilisation de données de 2 Go par mois, et le niveau 2, qui comprend les forfaits offrant une utilisation de données de 5 Go par mois.

- *Tendances au Canada* : Cette année, les tarifs moyens des services Internet mobiles de niveaux 1 et 2 au Canada ont légèrement augmenté par rapport à l'an dernier. Cette augmentation était légèrement inférieure à 1 % dans les deux cas. Depuis 2010, les tarifs des ensembles de services du niveau 1 ont chuté de 20 % au total. Depuis 2012, année où l'ensemble de services Internet mobiles de niveau 2 a été ajouté à l'étude, le tarif de ce niveau a diminué de seulement 2 % en tout.

- *Tarifs des nouveaux fournisseurs* : Les nouveaux fournisseurs de services sans fil offrent l'accès à l'Internet mobile à des tarifs nettement inférieurs à ceux des titulaires, à savoir 22 % moins cher dans le cas du niveau 1 et 32 % dans le cas du niveau 2. Dans les niveaux 1 et 2, les écarts sont toutefois légèrement plus faibles cette année que l'an dernier.
- *Comparaison à l'échelle internationale* : Comparativement aux tarifs des sept autres pays étudiés, les tarifs moyens de l'accès à l'Internet mobile de niveaux 1 et 2 au Canada sont parmi les plus élevés. Généralement, ils ne sont inférieurs ou similaires à la moyenne des tarifs étudiés qu'aux É.-U. et au Japon.

Forfaits

L'étude portait sur trois forfaits : le forfait 1 comprend le service filaire, Internet à large bande et le sans-fil mobile; le forfait 2 comprend le service filaire, Internet à large bande et la TVN de base; le forfait 3 comprend les quatre services.

- Tendances au Canada* : Les tarifs moyens des forfaits 1, 2 et 3 au Canada ont augmenté cette année de 9 %, 2 % et 3 % respectivement. Au cours des cinq dernières années, les tarifs moyens des trois forfaits ont généralement augmenté, à un taux se situant en moyenne entre 3 % et 4 %, soit légèrement plus que le taux d'inflation annuel moyen.
- Comparaison à l'échelle internationale* : Les tarifs moyens des forfaits au Canada se situent dans la moyenne supérieure des tarifs des pays visés par l'étude. Les écarts relevés d'un pays à l'autre pour les éléments qui composent les groupes de services (en particulier les services Internet à large bande et les services de TVN) compliquent la comparaison des forfaits. Il est toutefois important de souligner que les tarifs des forfaits au Canada soutiennent toujours très bien la comparaison avec les tarifs relevés aux É.-U., où les pratiques de tarification et de prestation de services sont semblables à celles du Canada.

Le tableau ci-dessous résume les résultats de la comparaison des tarifs de 2015 au Canada avec ceux des sept pays étrangers visés par l'étude. Les tarifs des pays étrangers sont exprimés en dollars canadiens rajustés en fonction de la parité du pouvoir d'achat (PPA) et excluent les taxes de vente.

Résumé des comparaisons des tarifs à l'échelle internationale en 2015

Tarifs mensuels moyens en \$CAN rajustés en fonction de la PPA

	Canada	É.-U.	R.-U.	France	Australie	Japon	Allemagne	Italie
Services filaires								
Niveau 1 (faible utilisation)	40,64 \$	38,49 \$	36,60 \$	37,85 \$	47,41 \$	30,41 \$	38,57 \$	40,09 \$
Niveau 2 (utilisation moyenne)	59,44 \$	64,45 \$	46,17 \$	47,37 \$	64,31 \$	58,18 \$	59,24 \$	51,90 \$
Niveau 3 (grande utilisation)	64,96 \$	72,48 \$	59,97 \$	47,37 \$	70,94 \$	90,31 \$	62,93 \$	66,32 \$
Services sans fil								
Niveau 1 (faible utilisation)	37,29 \$	37,04 \$	23,50 \$	14,26 \$	25,35 \$	27,23 \$	15,23 \$	12,15 \$
Niveau 2 (utilisation moyenne)	48,68 \$	57,59 \$	33,62 \$	40,87 \$	38,98 \$	54,81 \$	35,35 \$	22,48 \$
Niveau 3 (grande utilisation)	85,22 \$	85,65 \$	68,03 \$	61,50 \$	69,97 \$	88,96 \$	71,91 \$	53,94 \$
Niveau 4 (appels et textos illimités, 2 Go de données)	83,08 \$	92,23 \$	62,03 \$	48,24 \$	77,80 \$	s.o.	71,56 \$	63,47 \$
Niveau 5 (appels et textos illimités, 5 Go de données)	107,50 \$	131,12 \$	68,93 \$	60,96 \$	97,43 \$	s.o.	102,74 \$	77,44 \$
Large bande (accès fixe)								
Niveau 1 (\leq 3 Mb/s, 10 Go/mois)	47,51 \$	54,54 \$	s.o.	s.o.	s.o.	57,83 \$	s.o.	s.o.
Niveau 2 (4 -15 Mb/s, 50 Go/mois)	56,66 \$	67,66 \$	s.o.	67,78 \$	53,75 \$	61,03 \$	29,08 \$	54,31 \$
Niveau 3 (16 - 40 Mb/s, 100 Go/mois)	67,81 \$	91,55 \$	41,25 \$	51,68 \$	69,64 \$	64,50 \$	47,08 \$	52,28 \$
Niveau 4 (\geq 40 Mb/s, 150 Go/mois)	80,63 \$	105,90 \$	50,75 \$	57,95 \$	72,66 \$	65,32 \$	59,32 \$	60,45 \$
Internet mobile (technologie \geq 3G)								
Niveau 1 (2 Go/mois)	43,55 \$	63,02 \$	21,44 \$	17,60 \$	28,15 \$	55,49 \$	25,96 \$	15,87 \$
Niveau 2 (5 Go/mois)	64,48 \$	77,72 \$	30,60 \$	29,18 \$	41,69 \$	63,82 \$	37,17 \$	27,05 \$
Forfaits								
1) Filiaire, large bande, sans-fil	157,20 \$	154,78 \$	94,07 \$	82,75 \$	145,98 \$	156,57 \$	131,06 \$	104,39 \$
2) Filiaire, large bande, TVN	139,78 \$	168,62 \$	77,54 \$	54,35 \$	136,44 \$	136,93 \$	118,08 \$	91,64 \$
3) Filiaire, large bande, sans-fil, TVN	187,33 \$	196,20 \$	95,72 \$	93,64 \$	175,67 \$	194,36 \$	156,78 \$	116,97 \$

Les taux de change rajustés en fonction de la PPA sont fondés sur les derniers indices de la PPA publiés par l'OCDE. Pour convertir les tarifs étrangers en dollars canadiens, nous avons utilisé les taux de change moyens du marché correspondant aux mois des PPA de l'OCDE.
Rapport 2015 de Wall Communications Inc.

1.0 INTRODUCTION

Le présent rapport constitue une mise à jour pour 2015 des études comparatives des tarifs des services de télécommunication réalisées de 2008 à 2014 par Wall Communications Inc. (Wall Communications) pour le compte du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) et d'Industrie Canada.

Comme dans les études antérieures, les services de télécommunication visés par l'étude comprennent les services individuels et les forfaits suivants :

- i) services filaires;
- ii) services sans fil mobiles;
- iii) services d'accès Internet à large bande (sur réseaux filaires et sans fil fixes);
- iv) services d'accès à l'Internet mobile;
- v) forfaits comprenant les trois premiers services et le service de télévision numérique (TVN) de base.

Pour chacune de ces catégories de services, une série d'ensembles de services représentant différents niveaux d'utilisation a été établie.

En ce qui concerne le Canada, l'étude compare les tarifs de chaque ensemble défini dans les villes suivantes : Halifax, Montréal, Toronto, Winnipeg, Regina et Vancouver. L'inclusion de la ville de Winnipeg constitue une nouveauté cette année. Les tarifs pour l'ensemble du Canada sont calculés à partir des tarifs moyens pondérés des six villes visées par l'étude.

L'étude évalue aussi les tarifs de ces mêmes ensembles de services offerts en Australie, en France, en Allemagne, en Italie, au Japon, au Royaume-Uni (R.-U.) et aux États-Unis (É.-U). Ainsi, l'étude porte sur tous les pays du G7 ainsi que sur l'Australie. De plus, elle offre une comparaison des tarifs des ensembles de services offerts dans ces sept pays à ceux des ensembles offerts au Canada.

Grâce à la présente mise à jour, l'étude fournit désormais des données sur les tarifs d'ensembles de services comparables pour la période de 8 ans s'échelonnant de 2008 à 2015.

L'étude de cette année comporte plusieurs modifications notables :

- i) l'expansion de la couverture géographique de l'étude au Canada, de manière à recueillir des données sur les tarifs dans la ville de Winnipeg;
- ii) l'expansion de la couverture géographique aux É.-U., de manière à recueillir des données sur les tarifs de la ville de Minneapolis, au

- Minnesota, ce qui fait passer le nombre de villes visées aux É.-U. de trois à quatre;
- iii) l'ajout d'un cinquième ensemble de services sans fil mobiles, qui comprend des appels et des textos « illimités » à l'échelle nationale ainsi que 5 Go d'utilisation de données;
 - iv) l'inclusion de concurrents additionnels du secteur de la revente dans le marché des services mobiles et des services à large bande, soit PC Mobile et Teksavvy respectivement;
 - v) le retrait de la comparaison des services à large bande par satellite et des tarifs dans les régions rurales et éloignées au Canada, en Australie, au R.-U. et aux É.-U., qui faisait partie de l'étude de l'an dernier. Cependant, la comparaison des services à large bande sans-fil fixe et des tarifs, incluse dans l'étude de l'an dernier pour le même ensemble de pays, a été conservée.

En ce qui concerne la structure du rapport, la section 2 résume la méthode utilisée pour calculer et comparer les tarifs des services individuels et des forfaits, et décrit en détail toutes les modifications qui ont été apportées dans le cadre de l'étude réalisée cette année par rapport à celle de l'année dernière. Les cinq sections suivantes du rapport, à savoir les sections 3 à 7, présentent respectivement les résultats des études comparatives des tarifs au Canada et à l'étranger en ce qui concerne les services filaires, les services sans fil mobiles, les services Internet à large bande, les services Internet mobiles et les forfaits. Un bilan détaillé des ensembles de services et des forfaits inclus dans l'étude figure à l'annexe 1. Un bilan détaillé des résultats pour la période de 2008 à 2015 est fourni aux annexes 2 et 3.

2.0 MÉTHODE

2.1 Composition des ensembles de services

Comme par les années antérieures, la présente étude utilise la méthode de comparaison des tarifs d'ensembles de services qui est décrite en détail dans le rapport sur les méthodes que Wall Communications a produit en 2008⁶. Diverses modifications ont été apportées à la méthode de 2008 dans les études comparatives subséquentes, principalement afin de tenir compte des changements survenus dans les habitudes d'utilisation ou les caractéristiques des services au fil du temps. Toutes ces modifications ont été conservées dans l'étude de cette année. Quant aux modifications supplémentaires apportées cette année, elles sont toutes décrites ci-dessous.

La méthode utilisée pour comparer les tarifs repose sur des « ensembles de services » où chaque ensemble de services de télécommunication est défini par rapport à l'augmentation du « niveau » d'utilisation, des fonctions et, le cas échéant, du rendement :

- **Niveau 1 :** Service de base ou à faible utilisation
- **Niveau 2 :** Service courant ou à utilisation moyenne
- **Niveau 3 :** Service haut de gamme ou à grande utilisation
- **Niveaux 4 et 5 :** Service illimité ou à très grande utilisation

De deux à cinq niveaux de service sont définis pour chacun des services de télécommunication individuels visés par l'étude :

- i) **Services filaires :** Niveaux 1 à 3 des ensembles
- ii) **Services sans fil mobiles :** Niveaux 1 à 5 des ensembles
- iii) **Accès Internet à large bande :** Niveaux 1 à 4 des ensembles
- iv) **Accès Internet mobile :** Niveaux 1 et 2 des ensembles

Chacun des ensembles de services a été conçu pour représenter, selon le cas, les divers niveaux d'utilisation (utilisation faible, moyenne, grande et très grande), y compris les services illimités, qui ont généralement pour objectif de correspondre à une grande variété de niveaux d'utilisation des consommateurs canadiens typiques, y compris un ensemble « moyen » de services qu'utilise le consommateur canadien typique.

⁶ Wall Communications, *Examen des autres méthodes de comparaison des tarifs des services filaires, Internet et sans fil offerts au Canada et à l'étranger*, préparé pour le CRTC et Industrie Canada, 5 mai 2008.

Les trois forfaits suivants ont également été étudiés :

- **Forfait 1** : services filaires, accès Internet à large bande et sans fil mobile;
- **Forfait 2** : services filaires, accès Internet à large bande et TVN;
- **Forfait 3** : services filaires, accès Internet à large bande, sans fil mobile et TVN.

Les ensembles de services individuels de niveau 2 se retrouvent généralement dans chacun des forfaits. Cependant, dans certains cas, des restrictions s'appliquent au choix des éléments de service particuliers qui sont admissibles à la réduction associée au forfait. Dans de tels cas, ce sont donc les éléments de service admissibles qui sont inclus (comme un élément de service de niveau 3 ou 4 plutôt que de niveau 2). Dans le cas de l'élément TVN, une option de « base » a été retenue aux fins d'inclusion dans les forfaits applicables.

Les éléments de service particuliers compris dans chaque ensemble sont décrits dans les sections suivantes. De plus, l'annexe 1 comprend un résumé des éléments de service connexes et des hypothèses d'utilisation dans chaque cas.

2.2 Collecte de données sur les tarifs canadiens

Les données sur les tarifs canadiens qui figurent dans l'étude proviennent de divers fournisseurs de services de télécommunication (FST), y compris des compagnies de téléphone titulaires (c.-à-d. Bell Aliant, Bell Canada, MTS, SaskTel et TELUS) et des câblodistributeurs titulaires (c.-à-d. Eastlink, Vidéotron, Rogers, Access et Shaw), ainsi que des revendeurs Primus et, pour la première fois, de Teksavvy et de PC Mobile. De plus, les services mobiles offerts par les nouveaux fournisseurs WIND et Mobilicity sont également pris en compte⁷. Quant au territoire visé, les données ont été recueillies à l'égard de chacune des six villes canadiennes suivantes : Halifax, Montréal, Toronto, Winnipeg, Regina et Vancouver. Le tableau 1 présente la liste des fournisseurs canadiens visés par l'étude de cette année, répartis par ville et ensemble de services.

Tableau 1
Villes canadiennes et fournisseurs de services sélectionnés

Villes	Ensembles de services	Fournisseurs
Halifax	Services filaires Services Internet à large bande Services sans fil mobiles	Bell Aliant, Eastlink Bell Aliant, Eastlink, Teksavvy Bell, TELUS, Rogers, Eastlink, PC Mobile, marques dérivées des titulaires
	Services Internet mobiles Forfaits	Bell, TELUS, Rogers, Eastlink Bell Aliant, Eastlink

⁷ Remarque : TELUS a acheté l'ancien nouveau fournisseur Public Mobile à la fin de 2013. Comme cette entreprise appartient désormais à une titulaire, elle a été exclue de l'étude.

Villes	Ensembles de services	Fournisseurs
Montréal	Services filaires Services Internet à large bande Services sans fil mobiles Services Internet mobiles Forfaits	Bell, Vidéotron, Primus Bell, Vidéotron, Primus, Teksavvy Bell, TELUS, Rogers, Primus, Vidéotron, PC Mobile, marques dérivées des titulaires Bell, TELUS, Rogers, Vidéotron Bell, Vidéotron, Primus (le cas échéant)
Toronto	Services filaires Services Internet à large bande Services sans fil mobiles Services Internet mobiles Forfaits	Bell, Rogers, Primus Bell, Rogers, Primus, Teksavvy Bell, TELUS, Rogers, Primus, WIND, Mobilicity, PC Mobile, marques dérivées des titulaires Bell, TELUS, Rogers, WIND, Mobilicity Bell, Rogers, Primus (le cas échéant)
Winnipeg	Services filaires Services Internet à large bande Services sans fil mobiles Services Internet mobiles Forfaits	MTS, Shaw MTS, Shaw, Teksavvy MTS, TELUS, Rogers, PC Mobile, marques dérivées des titulaires MTS, Bell, TELUS, Rogers MTS, Shaw
Regina	Services filaires Services Internet à large bande Services sans fil mobiles Services Internet mobiles Forfaits	SaskTel, Access Communications SaskTel, Access Communications, Teksavvy SaskTel, Bell, TELUS, Rogers, PC Mobile, marques dérivées des titulaires SaskTel, Bell, TELUS, Rogers SaskTel, Access Communications
Vancouver	Services filaires Services Internet à large bande Services sans fil mobiles Services Internet mobiles Forfaits	TELUS, Shaw, Primus TELUS, Shaw, Primus, Teksavvy Bell, TELUS, Rogers, Primus, WIND, Mobilicity, PC Mobile, marques dérivées des titulaires Bell, TELUS, Rogers, WIND, Mobilicity TELUS, Shaw, Primus (le cas échéant)

Les tarifs des différents services individuels et forfaits offerts dans chaque ville canadienne par les FST figurant dans le tableau 1 ont été calculés en tenant compte de la part de marché estimée en fonction du nombre d'abonnés de chaque fournisseur de services⁸. De plus, afin de déterminer les tarifs du marché dans l'ensemble du Canada, la moyenne des tarifs de chaque ville a été calculée en utilisant la population correspondante comme facteur de pondération. L'annexe 2 présente, pour chaque ville visée par l'étude et pour le Canada, les tarifs moyens pondérés des différents ensembles de services et forfaits pris en compte dans l'étude.

⁸ Les estimations des parts de marché proviennent du dernier Rapport de surveillance des communications (RSC) annuel du CRTC, en l'espèce le RSC de 2014 (daté d'octobre 2014). Les estimations des parts de marché des services filaires sont faites à l'échelle de la ville; celles des services sans fil mobiles, à l'échelle de la province; et celles des services résidentiels à large bande, à l'échelle du pays. Les parts de marché des services Internet mobiles sont fondées sur les parts de marché des services sans fil mobiles. Dans le cas des forfaits, les parts de marché des services filaires, sans fil mobiles et à large bande ont été combinées.

De plus, pour les ensembles de services sans fil mobiles, les services offerts par les marques dérivées des titulaires (c.-à-d. Bell Virgin, Rogers Fido, Rogers Chatr et TELUS Koodo) sont également pris en compte. Pour assurer la cohérence avec les études des années précédentes, les tarifs des services des marques dérivées des titulaires ne sont pas inclus dans le calcul des tarifs regroupés susmentionnés à l'échelle des villes et du pays. Par contre, les tarifs des services sans fil mobiles de ces marques dérivées sont comparés à ceux des titulaires et des nouveaux fournisseurs dans une analyse distincte, à la section 4.2 ci-dessous.

Les données sur les tarifs recueillies aux fins de l'étude proviennent des sites web des FST étudiés et, au besoin, des précisions ont été obtenues auprès des conseillers du service à la clientèle⁹. Les données sur les tarifs correspondent aux tarifs annoncés, lesquels sont normalement offerts aux nouveaux clients ou aux clients existants qui changent leur niveau de service. Pour établir le tarif total de chaque ensemble de services, les meilleurs tarifs actuellement annoncés sont utilisés. Ce sont donc les prix courants qui sont utilisés; les promotions de courte durée ou les rabais promotionnels destinés aux nouveaux clients ne sont pas pris en compte¹⁰.

En général, les comparaisons des tarifs canadiens dans l'étude de cette année sont fondées sur les tarifs d'un peu plus de 500 ensembles de services distincts qui touchent 6 villes, de 2 à 7 fournisseurs par ville ainsi qu'un maximum de 17 ensembles distincts de services individuels et de forfaits par fournisseur de services.

2.3 Collecte de données sur les tarifs à l'étranger

L'étude porte sur les sept pays étrangers suivants : l'Australie, la France, l'Allemagne, l'Italie, le Japon, le R.-U. et les É.-U. Exception faite des É.-U., la collecte de données visait les tarifs des services offerts dans la plus grande ville de chaque pays. Aux É.-U., quatre villes de taille différente réparties dans l'ensemble du pays ont été prises en compte (Boston, Kansas City, Minneapolis et Seattle). L'ajout de Minneapolis est une nouveauté cette année, afin d'accroître la diversité géographique du groupe de villes étudiées aux É.-U. Le tableau 2 présente un résumé des fournisseurs de services examinés par pays et par ville, le cas échéant¹¹.

⁹ La collecte de données sur les tarifs canadiens en 2015 s'est échelonnée de la dernière semaine de janvier à la dernière semaine de février 2015.

¹⁰ Il convient de souligner que les tarifs actuellement annoncés ne correspondent pas forcément aux tarifs moyens que paie l'ensemble des clients d'un fournisseur puisque bon nombre des clients existants bénéficient d'un tarif préétabli ou du même tarif depuis longtemps.

¹¹ La collecte de données sur les tarifs offerts dans les pays étrangers s'est principalement déroulée de la première semaine de février à la fin de la deuxième semaine de mars 2015.

Tableau 2
Pays étrangers et fournisseurs de services sélectionnés

Villes	Ensembles	Fournisseurs
États-Unis Boston (Maine)	Services filaires Services Internet à large bande Services sans fil mobiles Services Internet mobiles Forfaits	Verizon, Comcast Verizon, Comcast AT&T, Verizon, Sprint, US Regionals ¹ AT&T, Verizon, Sprint Verizon, Comcast
Kansas City (Missouri)	Services filaires Services Internet à large bande Services sans fil mobiles Services Internet mobiles Forfaits	AT&T, Time Warner AT&T, Time Warner AT&T, Verizon, Sprint, US Regionals ¹ AT&T, Verizon, Sprint AT&T, Time Warner
Minneapolis (Minnesota)	Services filaires Services Internet à large bande Services sans fil mobiles Services Internet mobiles Forfaits	CenturyLink, Comcast CenturyLink, Comcast AT&T, Verizon, Sprint, US Regionals ¹ AT&T, Verizon, Sprint CenturyLink/Verizon, Comcast
Seattle (Washington)	Services filaires Services Internet à large bande Services sans fil mobiles Services Internet mobiles Forfaits	CenturyLink, Comcast CenturyLink, Comcast AT&T, Verizon, Sprint, US Regionals ¹ AT&T, Verizon, Sprint CenturyLink/Verizon, Comcast
Royaume-Uni Londres	Services filaires Services Internet à large bande Services sans fil mobiles Services Internet mobiles Forfaits	BT, Virgin, Talk Talk BT, Virgin, EE, AOL EE, Virgin, Vodafone EE, Virgin, Vodafone BT (EE), ² Virgin
Australie Sydney	Services filaires/Internet à large bande Services sans fil mobiles/Internet Forfaits	Telstra et Optus Telstra et Optus Telstra et Optus
France Paris	Services filaires/Internet à large bande Services sans fil mobiles /Internet Forfaits	Orange (France Telecom), SFR (Neuf Cegetel), Numericable ³ Orange, SFR, Numericable Orange, SFR, Numericable
Allemagne Berlin	Services filaires Services Internet à large bande Services sans fil mobiles /Internet Forfaits	Deutsche Telekom (DT), Kabel Deutschland (KD) ⁴ DT, KD, Vodafone DT, KD, Vodafone, E-plus (KPN) DT, KD

Villes	Ensembles	Fournisseurs
Italie Rome	Services filaires/Internet à large bande Services sans fil mobiles /Internet Forfaits	Telecom Italia, FastWeb Telecom Italia (TIM), Vodafone, WIND Telecom Italia, FastWeb
Japon Tokyo	Services filaires Services Internet à large bande Services sans fil mobiles/Internet Forfaits	NTT, J:Com NTT, J:Com, KDDI, Yahoo! BB NTT DoCoMo, Softbank ⁵ , au KDDI, Y!Mobile ⁵ NTT, J:Com (au KDDI)

Remarques : 1) Les entreprises régionales américaines comprennent Cricket Wireless, MetroPCS, US Cellular et C-Spire Wireless. Prendre note qu'AT&T a acquis Cricket Wireless (Leap) et que T-Mobile a acquis Metro PCS.
2) BT a acquis EE à la fin de 2014. En ce qui concerne les forfaits au R.-U., les services sans fil mobiles offerts par EE ont été inclus avec les services filaires, les services Internet et les services TVN offerts par BT.
3) Numericable et SFR, qui ont fusionné en avril 2014, utilisent encore leur marque distincte pour commercialiser leurs services.
4) Vodafone a acquis KD en 2013. Bien que ces fournisseurs continuent d'utiliser des marques distinctes pour offrir des services à large bande fixes, KD n'offre plus de services sans fil mobiles ou de services Internet. KD a déjà offert des services mobiles à titre d'ERMV.
5) Dans les études antérieures, les fournisseurs de services sans fil Willcom (anciennement affilié à J:Com) et eMobile faisaient partie des fournisseurs étudiés au Japon. Willcom et eMobile ont tous deux été acquis par Softbank. Par la suite, Y!Mobile a remplacé la marque eMobile. Softbank a remplacé Willcom parmi les entreprises visées par l'étude.

À l'instar des données sur les tarifs des services sans fil mobiles des marques dérivées des entreprises titulaires canadiennes, pour assurer la cohérence avec les études des années précédentes, les tarifs des services des marques des entreprises régionales américaines (c.-à-d. Cricket, MetroPCS, US Cellular et C-Spire) ne sont pas inclus dans le calcul des tarifs regroupés à l'échelle des É.-U. Les tarifs des services sans fil mobiles des marques régionales sont comparés à ceux des titulaires aux É.-U. dans une analyse distincte, à la section 4.3 ci-dessous.

Aux fins de comparaison des tarifs à l'échelle internationale, les tarifs en devise étrangère ont été convertis en dollars canadiens selon le taux de change du marché, rajusté en fonction de la parité de pouvoir d'achat (PPA) des différents pays. Dans le cadre de l'étude, les plus récents indices de niveaux de prix comparés de la PPA de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour janvier 2015 ont été utilisés conjointement avec les taux de change moyens du marché pour la même période d'un mois¹².

Les fluctuations des taux de change d'une année à l'autre peuvent avoir une incidence importante sur les comparaisons tarifaires effectuées entre le Canada et les autres pays si les tarifs sont exprimés en dollars canadiens. Les taux de change rajustés en fonction de la PPA tiennent compte des fluctuations des taux

¹² Se reporter aux principaux indicateurs économiques de l'OCDE, qui sont présentés à l'adresse suivante : <http://www.oecd.org/fr/std/prix-ppa/purchasingpowerparitiespppsdata.htm>. Les taux de change ont été calculés à partir du site suivant : <http://www.xe.com>.

de change ainsi que des facteurs de rajustement de la PPA des pays; il est donc généralement plus approprié de les utiliser pour comparer les niveaux de tarifs entre les pays sur le plan économique. C'est pourquoi toutes les comparaisons à l'échelle internationale qui figurent dans le présent rapport sont fondées sur les tarifs en dollars canadiens rajustés en fonction de la PPA. L'annexe 3 présente des comparaisons des tarifs dans la devise du pays et en dollars canadiens non rajustés en fonction de la PPA.

Il convient de noter que les fluctuations des taux de change et des facteurs de rajustement de la PPA peuvent avoir une incidence sur la comparaison des tarifs à l'échelle internationale. Ce fait est particulièrement pertinent dans le cas de la présente étude compte tenu des fluctuations importantes qu'ont connues le taux de change du dollar canadien et les facteurs de rajustement de la PPA au cours des huit années visées par l'étude.

Il convient également de souligner que les tarifs des services au R.-U., en France, en Allemagne, en Italie, en Australie et au Japon comprennent généralement la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) ou la taxe sur les produits et services (TPS). Dans chaque cas, nous avons exclu la TVA ou la TPS applicable afin de pouvoir comparer entre les pays les tarifs des services ne comprenant pas les taxes de vente du gouvernement¹³. Par contre, nous avons inclus, le cas échéant, d'autres droits réglementaires ou frais supplémentaires propres à l'industrie (p. ex. : frais pour le 9-1-1, frais pour le service universel et autres frais réglementaires).

De manière générale, les comparaisons à l'échelle internationale effectuées dans la présente étude sont fondées sur les tarifs d'environ 550 ensembles distincts de services individuels et de forfaits, y compris les ensembles ajoutés cette année. En tout, le tarif d'environ 1050 ensembles de services, au Canada et à l'étranger, ont été calculés afin de générer les résultats de la comparaison tarifaire qui figurent dans le présent rapport.

2.4 Résumé des ajouts et des modifications

Comme nous l'avons indiqué au début du présent document, l'étude de cette année comporte plusieurs modifications, qui sont décrites ci-dessous.

- i) *Expansion de la couverture géographique* : Cette année, les villes de Winnipeg et de Minneapolis ont été ajoutées aux villes visées par la collecte de données sur les tarifs au Canada et aux É.-U. Cet ajout a pour effet d'accroître la diversité des villes et des fournisseurs de services étudiés.

¹³ Au R.-U., en France, en Allemagne et en Italie, la TVA s'élève respectivement à 20 %, à 19,6 %, à 19 % et à 22 %. Au Japon, la TVA devrait passer de 5 % à 8 % en avril 2014. En Australie, la TPS est de 10 %.

- ii) *Modifications relatives aux fournisseurs de services canadiens étudiés* : En raison de l'ajout de la ville de Winnipeg, MTS, un fournisseur de services téléphoniques titulaire, est inclus dans l'étude de cette année. Eastlink et Bell Mobilité ont été ajoutés parmi les fournisseurs de services sans fil dans les villes de Halifax et de Regina, respectivement. Les revendeurs Teksavvy (Internet à large bande) et PC Mobile (services sans fil mobiles) ont également été ajoutés à l'étude. Par contre, Bell Solo a été retiré de l'étude, car il n'offre plus de services aux nouveaux consommateurs. De même, Public Mobile, qui était un nouveau fournisseur, n'est plus visé par l'étude, car il a été acquis par TELUS. Par conséquent, il ne peut plus être considéré comme un « nouveau fournisseur » en concurrence avec les titulaires.
- iii) *Ensemble de services sans fil mobiles de niveau 5* : Un nouvel ensemble de services sans fil mobiles à très grande utilisation a été ajouté à l'étude afin de tenir compte de l'intérêt accru envers les forfaits offrant des appels et des textos « illimités » au Canada et des niveaux supérieurs d'utilisation de données mobiles (c.-à-d. 5 Go d'utilisation de données dans ce cas-ci).
- iv) *Niveaux d'utilisation de données sur large bande* : L'utilisation moyenne de données sur large bande au Canada connaît une augmentation constante d'une année à l'autre¹⁴. Ainsi, comme dans les études des années antérieures, les exigences relatives à l'utilisation de données prévue pour les quatre ensembles de services Internet à large bande sont supérieures à celle de l'an dernier. Les augmentations adoptées sont présentées dans le tableau ci-dessous.

Ensemble de services à large bande	Année dernière	Cette année
Niveau 1	7,5 Go	10 Go
Niveau 2	30 Go	50 Go
Niveau 3	75 Go	100 Go
Niveau 4	120 Go	150 Go

- v) *Services Internet à large bande en régions rurales et éloignées* : L'étude de l'an dernier comparait un échantillon de services à large bande par satellite et sans fil fixes ainsi que les tarifs offerts aux consommateurs de régions rurales et éloignées au Canada, aux É.-U., au R.-U. et en Australie. Les services à large bande par

¹⁴ Comme l'indiquent les RSC de 2013 et de 2014 du CRTC (section 5.3 dans les deux cas), l'utilisation moyenne de données (y compris le téléversement et le téléchargement) a connu une augmentation; elle est passée d'environ 30 Go à 50 Go par mois entre 2013 et 2014.

satellite ont été éliminés de l'étude de cette année. Cependant, les données relatives aux services à large bande sans fil fixes ont été mises à jour en 2015. La section 5.4 présente les résultats de la comparaison des tarifs des services à large bande sans fil fixes.

- vi) *Autres modifications* : Comme dans les études des années antérieures, les parts de marché actualisées ont servi à établir les tarifs moyens pondérés actuels au Canada et à l'étranger¹⁵.

Depuis l'étude initiale en 2008, chaque étude ultérieure des tarifs a fait l'objet de modifications généralement mineures touchant la méthode et les mesures (comme celles qui viennent d'être mentionnées). Toutefois, des modifications plus importantes ont été apportées aux définitions des ensembles de services Internet à large bande dans l'étude de 2012, ce qui a une incidence importante sur les comparaisons des tarifs des services à large bande de 2012 et des années subséquentes avec ceux des années antérieures. Ces modifications touchent aussi les comparaisons des tarifs des forfaits entre ces mêmes périodes, puisque le service Internet à large bande fait partie des trois forfaits définis. En général, compte tenu des modifications apportées à l'étude d'année en année, il faut faire preuve de prudence lorsque l'on évalue les tendances tarifaires au cours des huit années pour lesquelles nous avons recueilli des renseignements.

¹⁵ Pour le Canada, nous avons utilisé à cette fin le RSC de 2014 du CRTC. Quant aux É.-U., nous avons utilisé des rapports de l'industrie et des rapports sur les parts de marché de la FCC. Dans les autres cas, des rapports de marchés des organismes de réglementation ainsi que des rapports financiers et des rapports d'analyse de marché des entreprises ont également été utilisés, au besoin.

3.0 SERVICES FILAIRES

3.1 Ensembles de services filaires

Comme dans les études précédentes, les frais applicables aux éléments de service suivants sont pris en compte dans la comparaison des tarifs des services filaires :

- i) frais de ligne d'accès (y compris les appels sans frais supplémentaires, le cas échéant);
- ii) frais d'utilisation du service local et frais d'appels locaux (le cas échéant);
- iii) frais d'interurbain pour les appels nationaux et internationaux;
- iv) frais pour fonctions optionnelles (p. ex., boîte vocale, afficheur et autres fonctions); et
- v) autres frais récurrents, le cas échéant (p. ex. service 9-1-1, accès au réseau, et autres frais supplémentaires ou réglementaires).

Les frais ponctuels, comme les frais d'installation et d'activation, sont exclus.

L'étude porte sur trois ensembles de services filaires. Les principaux éléments de ces ensembles sont présentés ci-dessous.

- **Niveau 1** : 400 minutes d'appels entrants et sortants par mois, dont 10 % d'appels sortants interurbains et aucune fonction
- **Niveau 2** : 1 000 minutes d'appels entrants et sortants par mois, dont 20 % d'appels sortants interurbains et deux fonctions (boîte vocale et afficheur)
- **Niveau 3** : 1 600 minutes d'appels entrants et sortants par mois, dont 30 % d'appels sortants interurbains et gamme complète des fonctions

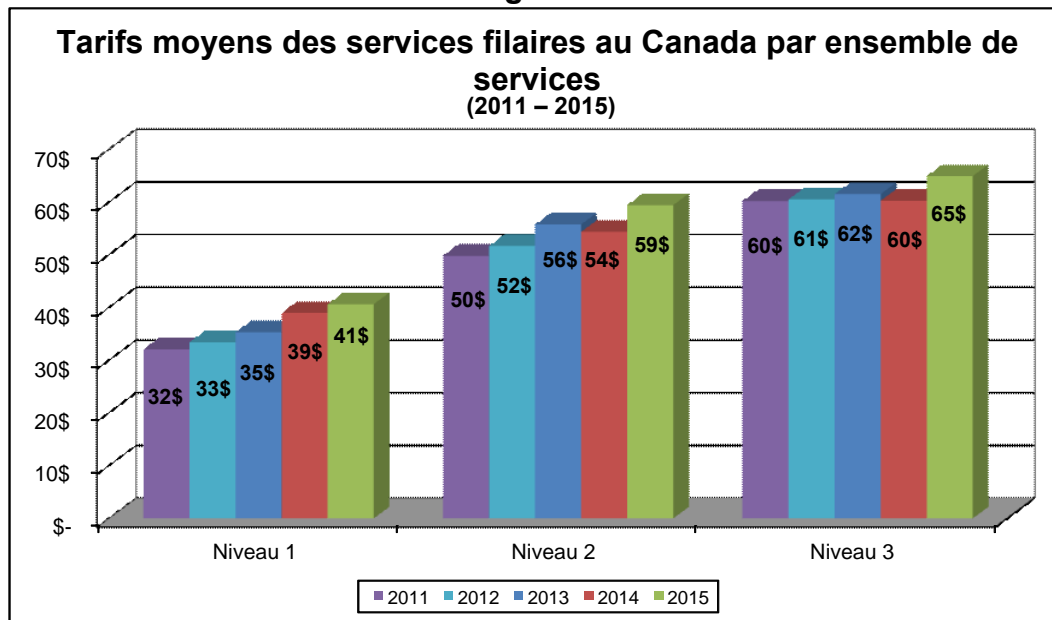
Le tableau A1.1 de l'annexe 1 présente un résumé détaillé des éléments de service et des hypothèses d'utilisation se rapportant à chacun des trois ensembles de services filaires visés par la présente étude. Aucune modification n'a été apportée aux définitions des ensembles de services filaires par rapport aux études précédentes.

3.2 Tarifs des services filaires au Canada

La figure 1 ci-dessous présente un résumé des tarifs mensuels moyens relevés au Canada pour chacun des trois ensembles de services filaires pour la période de cinq ans s'échelonnant de 2011 à 2015. Le tableau A2.1 de l'annexe 2 fournit des données plus détaillées sur les tarifs des services filaires, par ensemble de services et par ville étudiée (c.-à-d. Halifax, Montréal, Toronto, Winnipeg, Regina et Vancouver), pendant la période de huit ans s'échelonnant de 2008 à 2015, le cas échéant.

- Le tarif de l'ensemble de services filaires de niveau 1 est passé de 38,99 \$ en 2014 à 40,64 \$ en 2015, soit une hausse de 4,2 %. Le tarif moyen des services filaires de niveau 1 en 2015 variait grandement d'une ville à l'autre (de 27,34 \$ à Regina à 47,30 \$ à Toronto). Depuis 2011, le taux d'augmentation annuel moyen des tarifs des services de niveau 1 se chiffre à 6,1 %.
- Le tarif de l'ensemble de services filaires de niveau 2 est passé de 54,37 \$ en 2014 à 59,44 \$ en 2015, soit une hausse de 9,3 %. Le tarif moyen des services filaires de niveau 2 en 2015 variait aussi grandement d'une ville à l'autre (de 40,81 \$ à Regina à 64,88 \$ à Toronto). Au cours des 5 dernières années, le taux d'augmentation annuel moyen des tarifs des services de niveau 2 se chiffre à 4,5 %.
- Enfin, le tarif de l'ensemble de services filaires de niveau 3 est passé de 60,29 \$ en 2014 à 64,96 \$ en 2015, soit une hausse de 7,7 %. Pour cet ensemble de services, le tarif moyen le plus bas a été enregistré à Vancouver (48,98 \$), tandis que le plus élevé a été enregistré à Regina (69,70 \$). Depuis 2011, le taux d'augmentation annuel moyen des tarifs des services de niveau 3 se chiffre à 1,9 %, ce qui est bien en deçà du taux d'augmentation des tarifs des niveaux 1 et 2.

Figure 1



Rapport 2015 de Wall Communications Inc.

3.3 Tarifs des services filaires à l'échelle internationale

Il faut tenir compte de plusieurs différences tarifaires importantes quand vient le temps de comparer les tarifs des services filaires internationaux.

- Structure tarifaire :** Les structures tarifaires des services filaires utilisées dans de nombreux pays étrangers diffèrent grandement de celles utilisées au Canada (et aux É.-U.), où les appels locaux illimités constituent la norme. En Europe, au Japon et en Australie, les tarifs des services téléphoniques locaux sont souvent établis en fonction de l'utilisation. Pour ce qui est des appels locaux, un tarif à la minute ainsi qu'un tarif d'établissement de la communication ou de raccordement sont facturés pour chaque appel. Ces tarifs peuvent varier selon le forfait choisi¹⁶. Les frais peuvent également varier si l'appel est fait à un téléphone filaire ou à un téléphone cellulaire, ainsi qu'en fonction du fournisseur de services mobiles. Les tarifs locaux et nationaux par minute et par appel sont généralement les mêmes; par conséquent, il n'y a aucun écart entre les tarifs des services d'appels locaux et interurbains nationaux¹⁷. Toutefois, dans les pays étrangers visés par l'étude, il arrive de plus en plus souvent que les consommateurs aient accès à de nouveaux forfaits comprenant

¹⁶ L'Australie est unique en comparaison avec les trois autres pays, car les appels locaux à des téléphones filaires y sont facturés par appel, sans frais additionnels par minute.

¹⁷ Il y a toutefois quelques différences dans les tarifs facturés en Australie. Dans certains forfaits de services téléphoniques résidentiels, un tarif par minute peut s'appliquer selon la distance de l'appel à l'échelle nationale.

des appels illimités à l'échelle nationale par l'entremise de services filaires ou mobiles, ou les deux.

- *Forfait comprenant les services voix sur IP (VoIP) et les services à large bande* : En Europe, les services VoIP fixes sont souvent offerts conjointement avec les services à large bande. Outre les services VoIP, ces forfaits comprennent souvent des appels illimités à l'échelle nationale à destination de téléphones filaires ou mobiles, ou les deux, et des plans d'appels à l'étranger à un tarif relativement faible.
- *Frais réglementaires* : Aux É.-U., un certain nombre de frais réglementaires uniques et de frais supplémentaires sont facturés (en sus de la taxe de vente). Ces frais comprennent notamment les frais fédéraux d'abonnement et les frais pour le service universel. En tout, ces frais peuvent s'élever de 8 \$ à 12 \$ par mois et ils s'ajoutent aux frais d'appels locaux, aux frais d'interurbain et aux frais liés aux fonctions. L'éventail et l'importance de ces frais varient toutefois d'un État à l'autre et, ainsi, d'une municipalité à l'autre¹⁸. Comme dans les études des années antérieures, les principaux frais supplémentaires facturés aux É.-U., à savoir les frais fédéraux d'abonnement et les frais pour le service universel, sont inclus dans l'étude. Dans la plupart des pays étudiés, y compris aux É.-U., les frais du service d'urgence 9-1-1 s'appliquent et sont, par conséquent, inclus dans l'étude.

La figure 2 ci-dessous présente une comparaison entre le tarif moyen des services filaires au Canada et les tarifs relevés dans les pays étrangers visés par l'étude, pour chacun des trois ensembles de services filaires. Les prix ne comprennent pas les taxes (p. ex. TVA ou TPS) et sont exprimés en dollars canadiens rajustés en fonction de la PPA. Le tableau A3.1 et les figures A3.1a, b et c de l'annexe 3 présentent des données détaillées sur les ensembles de services filaires pour la période s'échelonnant de 2008 à 2015.

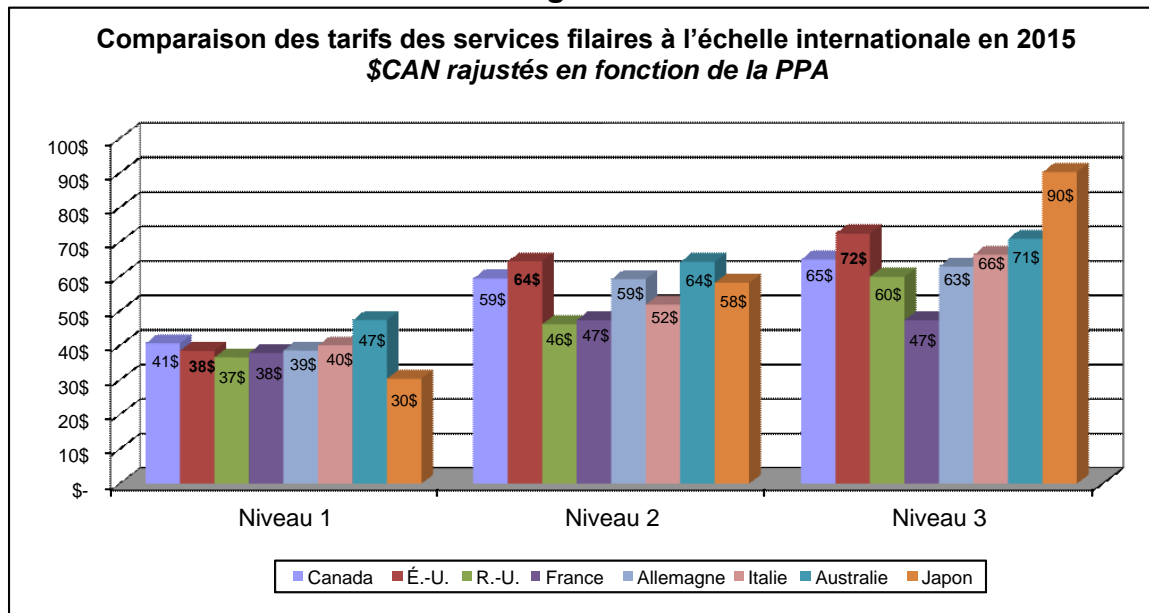
- En ce qui concerne l'ensemble de services filaires de niveau 1, le tarif du Canada, à 40,64 \$ par mois, est supérieur à la moyenne des tarifs mesurés parmi les pays étrangers étudiés, qui s'élève à environ 38,50 \$. Dans l'ensemble, le Canada se situe au septième rang de tous les pays étudiés en ce qui concerne les tarifs des services de niveau 1. Le tarif est supérieur seulement en Australie, qui se classe au huitième rang.
- En ce qui concerne l'ensemble de services filaires de niveau 2, le tarif du Canada, à 59,44 \$ par mois, est également supérieur à la moyenne des tarifs mesurés parmi les pays étrangers étudiés, qui s'élève à environ

¹⁸ Tel qu'indiqué dans les études précédentes, il est très difficile d'obtenir des renseignements précis sur ces frais et frais supplémentaires. En effet, même les représentants du service à la clientèle ne sont pas en mesure de fournir des renseignements complets sur ces frais supplémentaires, tant ils varient d'un endroit à l'autre. Dans ces cas, nous avons utilisé des estimations.

56 \$. Dans l'ensemble, le Canada se situe au sixième rang de tous les pays étudiés pour ce qui est des tarifs des services de niveau 2. Le tarif évalué est inférieur à celui des É.-U. et de l'Australie. Toutefois, le tarif de l'ensemble de services de niveau 2 au Canada est très semblable aux tarifs calculés en Allemagne et au Japon.

- En ce qui concerne les tarifs de l'ensemble de services filaires de niveau 3, le Canada est en meilleure position. Le tarif du Canada, à 64,95 \$ par mois, est inférieur à la moyenne des tarifs mesurés parmi les pays étrangers étudiés, qui s'élève à un peu plus de 67 \$. Dans l'ensemble, le Canada se situe au quatrième rang de tous les pays étudiés pour ce qui est des services de niveau 3. Le tarif évalué est inférieur à celui des É.-U., de l'Italie, de l'Australie et du Japon.

Figure 2



Rapport 2015 de Wall Communications Inc.

Comparativement aux résultats des années antérieures, le tarif des ensembles de services filaires de niveau 1 et 2 au Canada a baissé au classement. Pour ces ensembles de services, le tarif moyen au Canada, qui se classait parmi les tarifs les plus faibles recensés dans les pays étudiés, est passé parmi les plus élevés. Le tarif des ensembles de services de niveau 3 au Canada a légèrement baissé au classement, mais demeure inférieur à la moyenne des tarifs des autres pays étudiés et conserve un bon classement dans l'ensemble.

En résumé, le tarif des services filaires des ensembles de niveaux 1 et 2 (utilisation faible et moyenne) au Canada figure parmi les tarifs les plus élevés relevés dans les pays étudiés, tandis que le tarif des ensembles de services de niveau 3 (grande utilisation) au Canada se compare avantageusement à celui

des autres pays; il se situe dans la moyenne des tarifs mesurés dans les pays étudiés.

4.0 SERVICES SANS FIL MOBILES

4.1 Ensembles de services sans fil mobiles

Comme dans le cas des études précédentes, les frais applicables aux éléments de service suivants, le cas échéant, sont pris en compte dans la comparaison des tarifs des services sans fil mobiles :

- i) l'accès au réseau ou le temps d'antenne (prise en compte des volumes de minutes prévus le jour, le soir et la fin de semaine);
- ii) les frais pour les fonctions optionnelles (p. ex. boîte vocale, afficheur et autres);
- iii) les frais d'interurbain pour les appels nationaux et internationaux;
- iv) les frais de service de messages courts (SMS) ou de messagerie texte;
- v) les frais d'utilisation de données;
- vi) les autres frais mensuels applicables, comme les frais pour les appels d'urgence, le service universel ou d'autres frais réglementaires.

Plusieurs frais ou coûts importants ne sont pas pris en compte dans le calcul du tarif des services mobiles, dont les suivants : les frais ponctuels (comme les frais d'activation), le coût de l'appareil payé d'avance et les frais d'itinérance. Par contre, nous présentons à la section 4.4 une analyse comparative des frais d'itinérance au Canada et aux É.-U.

L'étude porte sur cinq ensembles de services sans fil mobiles. Le cinquième ensemble de services a été ajouté à l'étude cette année. Les principaux éléments de chaque ensemble de services sont présentés ci-dessous.

- **Niveau 1** : 150 minutes d'appels entrants et sortants par mois, dont 10 % d'appels sortants interurbains
- **Niveau 2** : 450 minutes d'appels entrants et sortants par mois, dont 10 % d'appels sortants interurbains, deux fonctions optionnelles (boîte vocale et afficheur), 300 textos par mois¹⁹

¹⁹ Cela correspond au nombre réel de messages textes qu'envoie chaque mois l'abonné canadien moyen du service sans fil mobile; voir <http://cwta.ca/fr/facts-figures/>.

- **Niveau 3 :** 1200 minutes d'appels entrants et sortants par mois, dont 15 % d'appels sortants interurbains, toutes les fonctions optionnelles, 300 textos et 1 Go d'utilisation de données par mois
- **Niveau 4 :** Nombre illimité d'appels et de textos au pays (aucun appel à l'étranger compris), boîte vocale et afficheur, 2 Go d'utilisation de données par mois
- **Niveau 5 :** Nombre illimité d'appels et de textos au pays (aucun appel à l'étranger compris), boîte vocale et afficheur, 5 Go d'utilisation de données par mois

Le tableau A1.2 de l'annexe 1 présente un résumé plus détaillé de chaque élément de service et de chaque hypothèse d'utilisation se rapportant aux quatre ensembles de services sans fil mobiles.

Le calcul des tarifs de chaque ensemble de services sans fil mobiles se fonde sur les tarifs d'un forfait standard de services mobiles d'un FST. Les services prépayés et postpayés sont pris en compte, s'il y a lieu. La moins coûteuse des deux options a été utilisée pour calculer le prix de l'ensemble.

Les forfaits postpayés peuvent être offerts sans contrat ou avec un contrat à durée déterminée (la durée de 24 mois est la plus fréquemment utilisée²⁰). Les forfaits assortis d'un contrat à durée déterminée permettent généralement aux abonnés d'acheter un nouvel appareil au rabais. Le tarif de ces forfaits comprend habituellement un élément de récupération du coût de l'appareil implicite ou explicite. D'autres forfaits, à savoir les forfaits sans contrat à durée déterminée ou ceux permettant à l'abonné d'apporter son propre appareil ou sa carte SIM seulement, sont souvent offerts à un tarif moindre, car ils ne comportent pas d'élément de récupération du coût de l'appareil. Pour assurer la cohérence avec les études des années antérieures, le cas échéant, les données sur les tarifs des forfaits postpayés recueillies dans le cadre de l'étude se fondent sur les forfaits visés par un contrat à durée déterminée²¹.

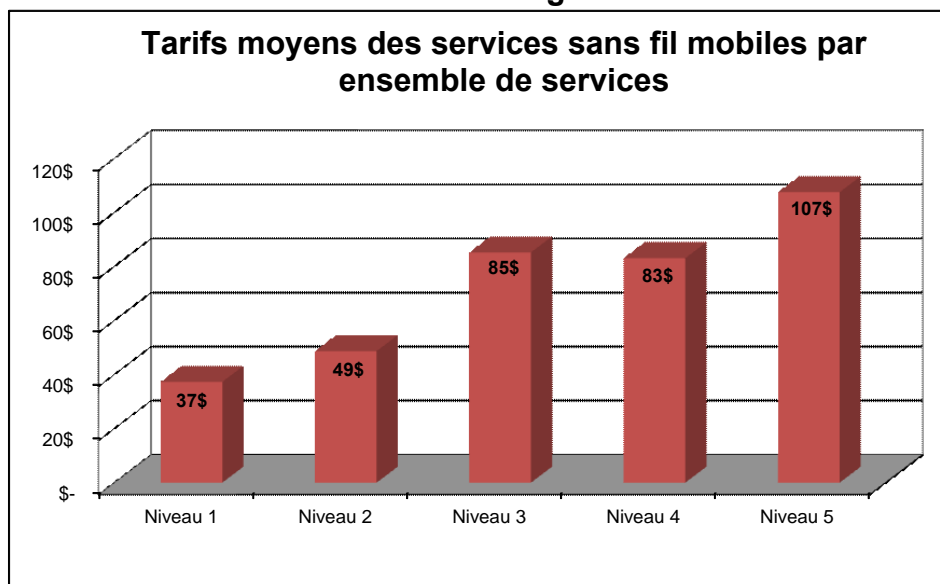
²⁰ La mise en œuvre du Code sur les services sans fil (le Code) en décembre 2013 (c.-à-d. Politique réglementaire de télécom CRTC 2013-271) a eu une incidence importante sur les modalités des forfaits de services sans fil offerts au Canada. En vertu du Code, les frais de résiliation de contrat doivent être nuls après 24 mois. Au Canada, la durée habituelle des contrats était auparavant de 36 mois. Après la mise en œuvre du Code, la durée habituelle des contrats est passée à 24 mois.

²¹ Remarque : Nous mettons l'accent sur les forfaits qui offrent des appareils récents et populaires plutôt que sur les forfaits à prix réduit qui offrent des appareils de générations précédentes ou de fin de série.

4.2 Tarifs des services sans fil mobiles au Canada

La figure 3 illustre le tarif des cinq ensembles de services sans fil mobiles au Canada en 2015. Le tarif moyen pondéré varie de 37,29 \$ par mois, pour un forfait de niveau 1 comprenant seulement un nombre limité de minutes d'appels, à 107,50 \$ par mois, pour un forfait de niveau 5 comprenant un nombre illimité de minutes d'appels et de textos partout au Canada ainsi qu'une utilisation de données de 5 Go. Il convient de souligner que le tarif de l'ensemble de services de niveau 4 (environ 83 \$) est légèrement inférieur au tarif de l'ensemble de services de niveau 3 (environ 85 \$) principalement en raison du fait que l'ensemble de niveau 3 comprend des appels interurbains à l'étranger, contrairement à l'ensemble de niveau 4²² qui n'en comprend pas.

Figure 3



Rapport 2015 de Wall Communications Inc.

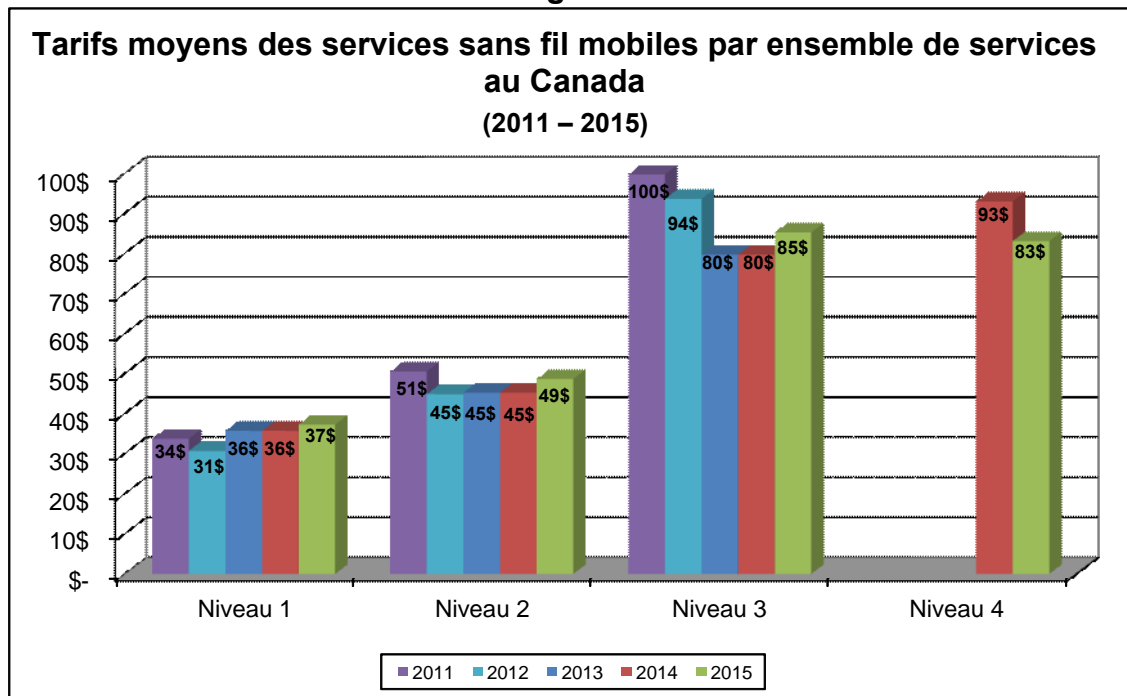
La figure 4 ci-dessous présente un résumé des tarifs moyens pondérés des services sans fil mobiles relevés au Canada pour les ensembles de services de niveaux 1, 2, 3 et 4 pour la période quinquennale s'échelonnant de 2011 à 2015. Il n'y a pas de renseignements antérieurs pour l'ensemble de niveau 5, puisque celui-ci figure dans l'étude pour la première fois cette année. Le tableau A2.2 de l'annexe 2 présente de plus amples renseignements sur les tarifs antérieurs des services sans fil mobiles par ensemble de services et par ville.

²²

L'ensemble de services sans fil mobiles de niveau 3 comprend 18 minutes d'appels à destination des É.-U. chaque mois (voir le tableau A1.2 de l'annexe 1). Pour les fournisseurs canadiens de services sans fil étudiés, cet élément de service peut représenter en moyenne une augmentation de 8,50 \$ du tarif de l'ensemble de niveau 3 (le tarif varie grandement d'un fournisseur à un autre). Cet élément de service n'est pas inclus dans les ensembles de services sans fil mobiles de niveaux 4 et 5.

- Le tarif de l'ensemble de services sans fil mobiles de niveau 1 est passé de 35,70 \$ en 2014 à 37,29 \$ en 2015, soit une hausse de 4,4 %. Le tarif moyen des ensembles de services de niveau 1 en 2015 variait d'une ville à l'autre. Le tarif le plus bas a été enregistré à Regina et à Winnipeg (entre 32 et 33 \$), tandis que le plus élevé a été enregistré à Vancouver (38,21 \$). Depuis 2011, le taux d'augmentation annuel moyen des tarifs des services de niveau 1 se chiffre à 2,5 %.
- Le tarif de l'ensemble de services de niveau 2 est passé de 45,26 \$ en 2014 à 48,68 \$ en 2015, soit une hausse de 7,6 %. Le tarif moyen des services sans fil mobiles de niveau 2 en 2015 variait d'une ville à l'autre (de 46,65 \$ à Winnipeg à 56,70 \$ à Regina). Malgré l'augmentation du tarif enregistrée cette année, les tarifs des services de niveau 2 diminuent à un taux moyen annuel de 0,9 % depuis 5 ans.
- Le tarif de l'ensemble de services de niveau 3 est passé de 79,69 \$ en 2014 à 85,22 \$ en 2015, soit une hausse de 6,9 %. Le tarif moyen des services sans fil mobiles de niveau 3 en 2015 variait grandement d'une ville à l'autre. Le tarif le plus bas a été enregistré à Regina et à Winnipeg (entre 72 et 74 \$), tandis que le plus élevé a été enregistré à Vancouver (88,32 \$). Là encore, malgré l'augmentation du tarif enregistrée cette année, depuis 2011, les tarifs des services de niveau 3 diminuent à un taux moyen annuel de 3,8 %.
- Le tarif de l'ensemble de services de niveau 4 est passé de 92,99 \$ en 2014 à 83,08 \$ en 2015, soit une baisse de 10,7 %. Le tarif moyen des services sans fil mobiles de niveau 4 en 2015 variait lui aussi grandement d'une ville à l'autre. Le tarif le plus bas a été enregistré à Regina et à Winnipeg (entre 62 \$ et 65 \$), tandis que le plus élevé a été enregistré à Halifax (91,23 \$). Il n'y a pas d'autres renseignements sur les tarifs antérieurs de l'ensemble de niveau 4, puisque celui-ci figurait dans l'étude pour la première fois l'an dernier.

Figure 4



Rapport 2015 de Wall Communications Inc.

Il convient de souligner que parmi les six villes étudiées, les tarifs moyens des services sans fil mobiles les plus bas étaient toujours enregistrés à Winnipeg et à Regina pour les cinq ensembles de services sans fil mobiles (exception faite de l'ensemble de services de niveau 2 à Regina).

Depuis 2008, soit l'année où Wall Communications a effectué sa première étude de comparaison des tarifs, les tarifs des services sans fil mobiles au Canada tendent généralement à baisser, à l'exception de l'ensemble de services de niveau 1. Depuis 2008, le tarif de l'ensemble de services de niveau 1 augmente en moyenne de 1,9 % par année, ce qui représente une augmentation totale de 14 %. Par contre, depuis 2008, le tarif des ensembles de niveaux 2 et 3 diminue en moyenne de 3,1 % et de 3,9 % par année, ce qui représente une diminution totale d'environ 20 % et 24 % respectivement. Nous ne disposons pas de données semblables sur les tendances à long terme pour les ensembles de services de niveaux 4 et 5, car ils sont tous deux étudiés depuis peu.

Comparaison des tarifs des titulaires et des nouveaux fournisseurs

Le tableau 3 ci-dessous présente une comparaison des tarifs moyens des services sans fil mobiles des entreprises titulaires et des nouveaux fournisseurs. La comparaison porte sur les quatre villes suivantes : Vancouver et Toronto (services offerts par les nouveaux fournisseurs WIND et Mobilicity), Montréal (services offerts par le nouveau fournisseur Vidéotron) et Halifax (services offerts

par le nouveau fournisseur Eastlink²³). Rogers, Bell et TELUS sont les entreprises titulaires dans les trois villes.

Tableau 3
Tarifs des services sans fil mobiles au Canada en 2015
Comparaison des titulaires et des nouveaux fournisseurs

Ensembles	Vancouver	Toronto	Montréal	Halifax	Moyenne
Niveau 1 (150 min par mois)					
Titulaires	38,23 \$	38,23 \$	38,18 \$	38,66 \$	38,33 \$
Nouveaux fournisseurs	25,68 \$	25,68 \$	31,95 \$	25,55 \$	27,21 \$
<i>Différence en pourcentage</i>	-33 %	-33 %	-16 %	-34 %	-29 %
Niveau 2 (450 min et 300 textos par mois)					
Titulaires	50,62 \$	48,95 \$	49,35 \$	49,38 \$	49,57 \$
Nouveaux fournisseurs	35,05 \$	35,05 \$	47,35 \$	28,55 \$	36,50 \$
<i>Différence en pourcentage</i>	-31 %	-28 %	-4 %	-42 %	-26 %
Niveau 3 (1 200 min, 300 textos et 1 Go de données par mois)					
Titulaires	89,30 \$	89,30 \$	84,70 \$	89,73 \$	88,26 \$
Nouveaux fournisseurs	45,65 \$	45,65 \$	67,35 \$	64,55 \$	55,80 \$
<i>Différence en pourcentage</i>	-49 %	-49 %	-20 %	-28 %	-37 %
Niveau 4 (minutes et textos illimités au Canada et 2 Go de données par mois)					
Titulaires	91,67 \$	91,67 \$	77,07 \$	92,10 \$	88,12 \$
Nouveaux fournisseurs	42,50 \$	42,50 \$	67,35 \$	65,55 \$	54,48 \$
<i>Différence en pourcentage</i>	-54 %	-54 %	-13 %	-29 %	-38 %
Niveau 5 (minutes et textos illimités au Canada et 5 Go de données par mois)					
Titulaires	121,67 \$	121,67 \$	95,40 \$	122,10 \$	115,21 \$
Nouveaux fournisseurs	42,50 \$	42,50 \$	87,35 \$	s.o.	57,45 \$
<i>Différence en pourcentage</i>	-65 %	-65 %	-8 %		-50 %

Utilisation de moyennes simples non pondérées dans tous les cas.

Rapport 2015 de Wall Communications Inc.

Comme l'illustre le tableau, les tarifs auxquels les nouveaux fournisseurs offrent l'ensemble de services sans fil mobiles de niveau 1 sont de 16 % à 33 % inférieurs à ceux des titulaires, et, en moyenne, de 29 % inférieurs dans les quatre villes combinées. En ce qui concerne les tarifs de l'ensemble de services de niveau 2, la réduction relative offerte par les nouveaux fournisseurs se situe entre 4 % et 42 % par ville, pour une moyenne de 26 % pour l'ensemble des villes. Les différences sont encore plus importantes dans le cas des ensembles de services de niveaux 3 et 4, pour lesquels la réduction relative des tarifs offerts par les nouveaux fournisseurs est de 13 % à 54 % par ville, pour une moyenne se situant entre 37 % et 38 % pour toutes les villes combinées. En ce qui concerne l'ensemble de services de niveau 5, la différence (50 % en moyenne) est encore plus marquée, car WIND et Mobilicity offrent des tarifs largement inférieurs à ceux des titulaires. Il faut signaler que les forfaits de WIND et de

²³ Remarque : Public Mobile, qui était un nouveau fournisseur, est exclu de l'étude, car il appartient désormais à TELUS.

Mobility pour les ensembles de services de niveaux 3, 4 et 5 offrent une utilisation de données illimitée²⁴, tandis que cette utilisation est limitée dans les forfaits des titulaires, de Vidéotron et d'Eastlink. De plus, Eastlink n'offre actuellement pas de forfait individuel de services sans fil mobiles comprenant plus de 3 Go de données. Par conséquent, il est inscrit « s.o. » dans la colonne de Halifax pour le niveau 5.

Comparativement à l'étude de l'an dernier, la différence entre les tarifs des services sans fil mobiles offerts par les titulaires et les nouveaux fournisseurs est demeurée essentiellement la même pour l'ensemble de services de niveau 1, a augmenté considérablement pour l'ensemble de services de niveau 2 (c.-à-d. elle a plus que doublé), mais a diminué pour les ensembles de services de niveaux 3 et 4 (diminution de 7 % et de 11 % respectivement).

Tarifs des marques dérivées des entreprises titulaires

Les services des marques dérivées des entreprises titulaires Bell Virgin, Rogers Fido et TELUS Koodo sont offerts partout au pays. Par contre, parmi les six villes canadiennes étudiées, Rogers Chatr est offert à Montréal, à Toronto et à Vancouver, mais n'est offert ni à Halifax, ni à Winnipeg, ni à Regina.

Le tableau 4 ci-dessous présente un résumé des tarifs pour les cinq ensembles de services sans fil mobiles offerts par les marques bien connues des titulaires, les marques dérivées des titulaires et les nouveaux fournisseurs à Halifax, à Montréal, à Toronto et à Vancouver en 2015. Il présente aussi les différences en pourcentage entre les marques bien connues et les marques dérivées des titulaires ainsi qu'entre les marques dérivées des titulaires et les nouveaux fournisseurs. On constate que les tarifs des marques dérivées sont bien inférieurs à ceux des marques bien connues des titulaires. Dans les quatre villes combinées, les tarifs des marques dérivées pour les ensembles de niveaux 1, 2 et 3 sont respectivement inférieurs de 18 %, de 23 % et de 20 % à ceux des titulaires. Les tarifs des marques dérivées pour les ensembles de niveaux 4 et 5 sont également inférieurs, mais dans une moindre proportion, à savoir respectivement 13 % et 10 %, dans les quatre villes combinées.

Comparativement à l'étude de l'an dernier, la différence entre les tarifs des services des marques bien connues et des marques dérivées des titulaires est moindre. En ce qui concerne les ensembles de services de niveaux 1 et 2, la différence a diminué de l'ordre de 5 points de pourcentage, tandis qu'en ce qui concerne les ensembles de services de niveaux 3 et 4, la différence a connu une diminution plus marquée, qui se chiffre à environ 10 et 20 points de pourcentage respectivement.

²⁴

Cependant, les deux forfaits comprenant des données illimitées font l'objet de politiques d'utilisation équitable prévoyant le ralentissement du trafic lorsque l'abonné atteint le seuil maximal de 5 Go ou de 6 Go de données par mois, selon le forfait.

Tableau 4
Tarifs des services sans fil mobiles au Canada en 2015
Titulaires, marques dérivées des titulaires et nouveaux fournisseurs

Ensembles	Vancouver	Toronto	Montréal	Halifax	Moyenne
Niveau 1 (150 min par mois)					
1. Titulaires	38,23 \$	38,23 \$	38,18 \$	38,66 \$	38,33 \$
2. Marques dérivées	31,31 \$	31,21 \$	31,49 \$	32,10 \$	31,53 \$
3. Nouveaux fournisseurs	25,68 \$	25,68 \$	31,95 \$	25,55 \$	27,21 \$
<i>Différence en pourcentage 2 contre 1</i>	-18 %	-18 %	-18 %	-17 %	-18 %
<i>Différence en pourcentage 3 contre 2</i>	-18 %	-18 %	1 %	-20 %	-14 %
Niveau 2 (450 min et 300 textos par mois)					
1. Titulaires	50,62 \$	48,95 \$	49,35 \$	49,38 \$	49,57 \$
2. Marques dérivées	38,11 \$	38,11 \$	38,51 \$	38,63 \$	38,34 \$
3. Nouveaux fournisseurs	35,05 \$	35,05 \$	47,35 \$	28,55 \$	36,50 \$
<i>Différence en pourcentage 2 contre 1</i>	-25 %	-22 %	-22 %	-22 %	-23 %
<i>Différence en pourcentage 3 contre 2</i>	-8 %	-8 %	23 %	-26 %	-5 %
Niveau 3 (1 200 min, 300 textos et 1 Go de données par mois)					
1. Titulaires	89,30 \$	89,30 \$	84,70 \$	89,73 \$	88,26 \$
2. Marques dérivées	74,27 \$	74,27 \$	59,67 \$	74,70 \$	70,72 \$
3. Nouveaux fournisseurs	45,65 \$	45,65 \$	67,35 \$	64,55 \$	55,80 \$
<i>Différence en pourcentage 2 contre 1</i>	-17 %	-17 %	-30 %	-17 %	-20 %
<i>Différence en pourcentage 3 contre 2</i>	-39 %	-39 %	13 %	-14 %	-21 %
Niveau 4 (minutes et textos illimités au Canada et 2 Go de données par mois)					
1. Titulaires	91,67 \$	91,67 \$	77,07 \$	92,10 \$	88,12 \$
2. Marques dérivées	80,00 \$	80,00 \$	65,40 \$	80,43 \$	76,46 \$
3. Nouveaux fournisseurs	42,50 \$	42,50 \$	67,35 \$	65,55 \$	54,48 \$
<i>Différence en pourcentage 2 contre 1</i>	-13 %	-13 %	-15 %	-13 %	-13 %
<i>Différence en pourcentage 3 contre 2</i>	-47 %	-47 %	3 %	-19 %	-29 %
Niveau 5 (minutes et textos illimités au Canada et 5 Go de données par mois)					
1. Titulaires	121,67 \$	121,67 \$	95,40 \$	122,10 \$	115,21 \$
2. Marques dérivées	107,67 \$	107,67 \$	89,73 \$	108,10 \$	103,29 \$
3. Nouveaux fournisseurs	42,50 \$	42,50 \$	87,35 \$	s.o.	57,45 \$
<i>Différence en pourcentage 2 contre 1</i>	-12 %	-12 %	-6 %	-11 %	-10 %
<i>Différence en pourcentage 3 contre 2</i>	-61 %	-61 %	-3 %		-44 %

Des moyennes simples non pondérées ont été utilisées pour les titulaires et les nouveaux fournisseurs. Les marques dérivées des titulaires ont été pondérées également, c.-à-d. un tiers pour chacun des fournisseurs suivants : Bell Virgin, Rogers Fido et TELUS Koodo. Cependant, on présume que Rogers Chatr a des parts de marché limitées dans les villes où il offre ses services, comme les nouveaux fournisseurs.

Rapport 2015 de Wall Communications Inc.

Le tableau 4 présente aussi les tarifs moyens des nouveaux fournisseurs dans les quatre mêmes villes et indique la différence en pourcentage entre les tarifs des nouveaux fournisseurs et ceux des marques dérivées des titulaires. Les tarifs des nouveaux fournisseurs sont généralement inférieurs à ceux des marques dérivées des titulaires. Toutefois, l'inverse est aussi vrai dans plusieurs cas, comme dans celui de Vidéotron à Montréal. Les tarifs des marques dérivées des titulaires et du nouveau fournisseur (c.-à-d. Vidéotron) sont très rapprochés pour les ensembles de services de niveaux 1 et 4 à Montréal, où les tarifs de

Vidéo-tron pour ces deux ensembles sont légèrement supérieurs. Par contre, les tarifs des ensembles de niveaux 2 et 3 de Vidéo-tron sont supérieurs aux tarifs moyens des marques dérivées des titulaires dans des proportions respectives de 23 % et de 10 %.

Par rapport à l'an dernier, la différence entre les tarifs des nouveaux fournisseurs et des marques dérivées des titulaires s'est accentuée, tandis que la différence entre les tarifs des nouveaux fournisseurs et des marques bien connues des titulaires est pratiquement demeurée la même. Autrement dit, les tarifs moyens offerts par les marques dérivées des titulaires ont connu une hausse et sont désormais plus rapprochés des tarifs des marques bien connues des titulaires, tandis que les rabais qu'offrent les nouveaux fournisseurs par rapport à ceux des marques bien connues des titulaires sont demeurés les mêmes.

Le tableau A2.3 de l'annexe 2 présente une comparaison des tarifs des services sans fil mobiles des marques bien connues et des marques dérivées des titulaires pour les six villes en 2014 et en 2015.

Tarifs des revendeurs ou des ERMV

Les tarifs des services sans fil mobiles offerts par deux revendeurs ou exploitants de réseau mobile virtuel (ERMV), c'est-à-dire Primus et PC Mobile, ont également été recensés dans le cadre de l'étude cette année. Le tableau 5 résume les différences entre les tarifs des marques bien connues des titulaires et les tarifs des ERMV à l'échelle nationale pour chacun des cinq ensembles de services mobiles.

Tableau 5
Tarifs des services sans fil mobiles au Canada en 2015
Comparaison entre les titulaires et les revendeurs/ERMV

Ensembles	Titulaires	Revendeurs/ERMV	Différence en pourcentage
Niveau 1	38,33 \$	32,83 \$	-14 %
Niveau 2	49,57 \$	37,00 \$	-25 %
Niveau 3	88,26 \$	69,97 \$	-21 %
Niveau 4	88,12 \$	80,40 \$	-9 %
Niveau 5	115,21 \$	140,21 \$	22 %

Moyennes non pondérées pour Halifax, Montréal, Toronto et Vancouver.

Primus et PC Mobile sont les revendeurs/ERMV.

Rapport 2015 de Wall Communications Inc.

En ce qui concerne les ensembles de services de niveaux 1, 2, et 3, les tarifs des revendeurs ou des ERMV sont inférieurs à ceux des marques bien connues

des titulaires dans une proportion variant entre 14 % et 25 %. En fait, ils sont généralement comparables, par niveau, à ceux offerts par les marques dérivées des titulaires. De même, comme pour les marques dérivées, l'écart entre le tarif des titulaires et celui des revendeurs ou des ERMV est relativement faible (9 %) pour les ensembles de services de niveau 4. Par contre, en ce qui concerne les ensembles de services de niveau 5, le tarif moyen des revendeurs ou des ERMV est considérablement supérieur de 22 % à celui des titulaires. À cet égard, il convient de souligner que Primus n'offre actuellement pas de forfait respectant les exigences des ensembles de services de niveaux 4 ou 5. Par conséquent, les différences indiquées aux niveaux 4 et 5 représentent strictement les tarifs de PC Mobile par rapport à ceux des titulaires.

4.3 Tarifs des services sans fil mobiles à l'échelle internationale

Tel qu'indiqué dans les études précédentes, il faut tenir compte d'un certain nombre de différences tarifaires importantes lorsqu'on compare les tarifs des services sans fil mobiles au Canada et à l'étranger.

- *Structure tarifaire* : Au R.-U., en Allemagne, en Italie, en France, en Australie et au Japon, la structure tarifaire des forfaits de services sans fil mobiles est très différente de celle au Canada et aux É.-U. En Europe, en Australie et au Japon, on applique le principe de « facturation de l'appelant ». Selon ce modèle, les clients des services mobiles ne paient que les appels sortants. À l'inverse, au Canada et aux É.-U., les forfaits reposent sur le principe de « facturation de l'appelé », modèle selon lequel les clients paient les appels entrants et les appels sortants. Contrairement aux forfaits offerts au Canada et aux É.-U., certains forfaits de services sans fil mobiles offerts en Europe, en Australie et au Japon comprennent aussi des frais d'établissement de la communication ou des tarifs par minute différents pour les appels effectués vers un appareil filaire et ceux vers un appareil mobile, ainsi que des tarifs à la minute possiblement différents pour les appels mobiles passés sur le réseau et ceux passés hors réseau. Cependant, comme au Canada, des forfaits de services et des forfaits comprenant des appels illimités à l'échelle nationale, sur le réseau mobile ou non, à un appareil filaire ou mobile sont désormais souvent offerts.
- *Frais réglementaires* : Au Canada, au Japon et aux É.-U., des frais réglementaires sont imposés sous une forme ou une autre. Au Canada, il y a généralement des frais explicites pour le service 9-1-1. Dans certains cas, comme au Japon, il y a aussi des frais pour le service universel. Aux É.-U., divers frais réglementaires ainsi que des frais supplémentaires imposés par le gouvernement fédéral et les États (p. ex. frais pour le

service universel) sont facturés au client²⁵. Dans l'étude de cette année, nous avons évalué ces frais à partir des données recueillies dans les études antérieures et, le cas échéant, des données actualisées sur les frais pour le service universel et les frais de récupération des coûts réglementaires propres à l'entreprise.

La figure 5 ci-dessous présente une comparaison entre les tarifs actuels des services sans fil mobiles au Canada et ceux des pays étrangers visés par l'étude, pour chacun des cinq ensembles de services sans fil. Les prix ne comprennent pas les taxes de vente et sont exprimés en dollars canadiens rajustés en fonction de la PPA. Le tableau A3.2 et les figures A3.2 a, b et c de l'annexe 3 présentent des données détaillées sur les tarifs des services sans fil mobiles à l'échelle internationale pour la période s'échelonnant de 2008 à 2015, le cas échéant, pour chaque pays et ensemble de services.

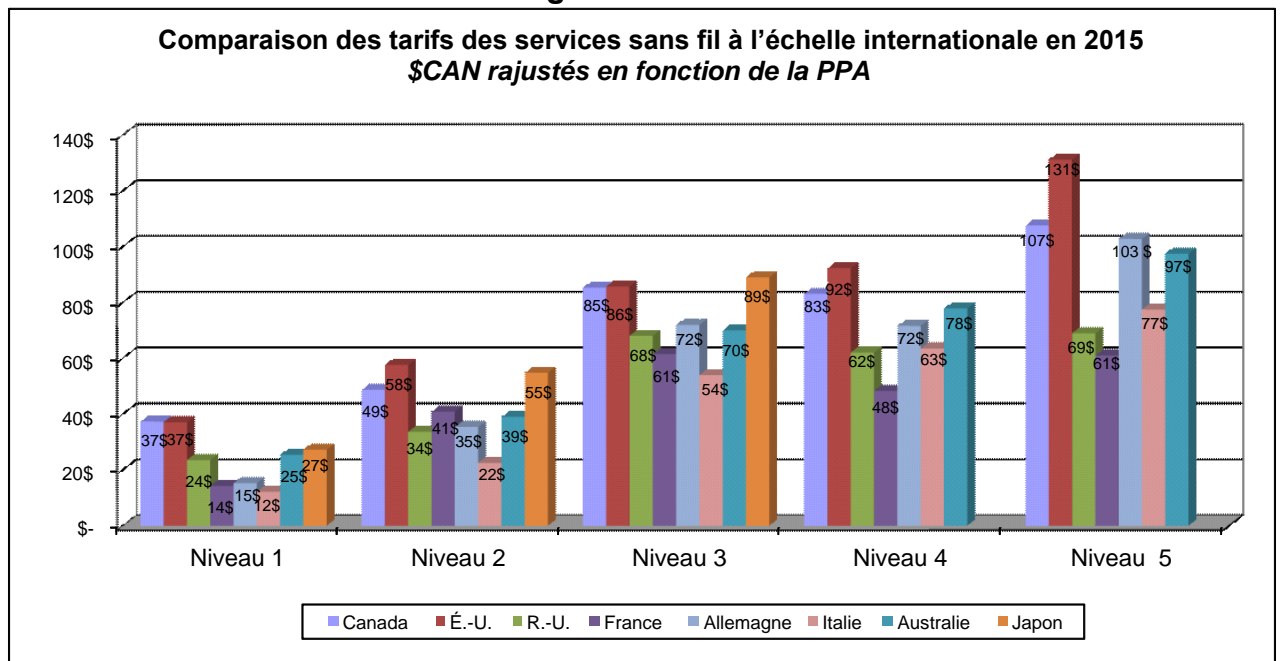
- En ce qui concerne l'ensemble de services sans fil mobiles de niveau 1, le tarif moyen au Canada, qui se chiffre à 37,29 \$, est le plus élevé parmi les pays étudiés, bien qu'il soit seulement légèrement supérieur à celui recensé aux É.-U. De plus, le tarif de l'ensemble de services de niveau 1 au Canada est largement supérieur au tarif moyen calculé dans les autres pays, qui est d'un peu plus de 22 \$. Les tarifs sont beaucoup plus bas en Europe (c.-à-d. en France, en Allemagne et en Italie), car les fournisseurs offrent des services téléphoniques prépayés à un tarif exceptionnellement bas.
- En ce qui concerne l'ensemble de services de niveau 2, le tarif moyen au Canada, qui se chiffre à 48,68 \$, est largement supérieur au tarif moyen calculé dans les autres pays, qui s'élève à 42 \$. Le Canada se classe au sixième rang pour cet ensemble de services; le tarif évalué est supérieur seulement aux É.-U. et au Japon.
- Pour ce qui est de l'ensemble de services sans fil de niveau 3, le tarif mensuel moyen de 85,22 \$ relevé au Canada se situe au-dessus de la moyenne des tarifs relevés dans les pays visés par l'étude, qui se chiffre à environ 71,50 \$. Le Canada se classe au sixième rang pour cet ensemble de services également; seuls les É.-U. et le Japon affichent un tarif supérieur.
- En ce qui concerne l'ensemble de services de niveau 4, qui comprend des appels et des textos illimités au Canada ainsi que 2 Go d'utilisation de données par mois, le tarif moyen enregistré au Canada, de 83,08 \$, occupe une place semblable par rapport aux autres pays. Ce tarif est largement supérieur au tarif moyen de l'ensemble de services de niveau 4

²⁵ Consulter, à titre d'exemple, le site suivant : <http://www.fcc.gov/cgb/phonebills/WirelessPhonebill.html> [en anglais seulement].

calculé dans les pays étrangers étudiés, qui se chiffre à un peu plus de 69 \$. Là encore, le Canada se classe au sixième rang parmi les pays étudiés (sans le Japon); le tarif moyen calculé est supérieur seulement aux É.-U. Bien que des forfaits comprenant des appels illimités à l'échelle nationale soient offerts au Japon, aucun fournisseur de services sans fil japonais visé par l'étude n'offre actuellement un nombre illimité de textos à l'extérieur du réseau. Par conséquent, le Japon est exclu des catégories des ensembles de niveaux 4 et 5 (comme dans l'étude de l'an dernier).

- Enfin, pour ce qui est de l'ensemble de services de niveau 5, qui comprend un nombre illimité d'appels et de textos ainsi qu'une utilisation de données de 5 Go par mois, à 107,50 \$, le tarif moyen canadien est, encore là, largement supérieur au tarif moyen de l'ensemble de services de niveau 5 relevé dans les pays étrangers étudiés, qui se chiffre à environ 90 \$. Pour cet ensemble de services, le Canada se classe encore au sixième rang parmi les pays étudiés (sans le Japon); seuls les É.-U. affichent un tarif moyen calculé supérieur.

Figure 5



Rapport 2015 de Wall Communications Inc.

Les ensembles de services sans fil mobiles de niveaux 1 à 3 sont visés par l'étude depuis le début, soit depuis 2008. En ce qui concerne le tarif des services sans fil mobiles, le classement relatif du Canada n'a pas changé considérablement entre 2008 et 2014. Le Canada a tendance à se situer parmi les pays où le tarif est le plus élevé, mais il se situe généralement à un niveau inférieur à celui des É.-U. et, depuis 2010, à celui du Japon, soit depuis que ce pays a été intégré à l'étude. L'ensemble de services de niveau 4 a été ajouté à l'étude pour la première fois l'an dernier, tandis que l'ensemble de services de

niveau 5 figure dans l'étude pour la première fois cette année. Par conséquent, à l'heure actuelle, nous disposons d'un nombre très limité de données sur les tendances à cet égard. Néanmoins, le classement du Canada en ce qui concerne les ensembles de niveaux 4 et 5 est semblable au classement relatif aux ensembles de services de niveaux 1 à 3, c'est-à-dire qu'il figure parmi les pays où le tarif est le plus élevé. Il convient de souligner que les tarifs moyens calculés dans les pays européens visés par l'étude, soit le R.-U. et la France depuis 2008 ainsi que l'Allemagne et l'Italie depuis l'an dernier, sont toujours grandement inférieurs à ceux calculés au Canada pour tous les ensembles de services sans fil mobiles.

En résumé, le tarif de l'ensemble de services sans fil mobiles de niveau 1 (faible utilisation) relevé au Canada est supérieur à celui de tous les autres pays visés par l'étude. En ce qui a trait aux ensembles de services de niveaux 2 à 5, le Canada figure toujours parmi les pays étudiés où les tarifs moyens calculés sont parmi les plus élevés.

4.4 Tarifs des entreprises titulaires et des entreprises régionales aux É.-U

À la section 4.2, nous avons présenté une comparaison des tarifs des services sans fil mobiles des entreprises titulaires, des marques dérivées des titulaires et des nouveaux fournisseurs au Canada. Dans la présente section, à des fins semblables, les tarifs des services sans fil mobiles offerts par les titulaires sont comparés à ceux des entreprises régionales aux É.-U. Verizon, AT&T et Sprint sont les titulaires aux É.-U., tandis que Cricket, Metro PCS, U.S. Cellular et C-Spire sont les entreprises régionales aux É.-U²⁶.

Le tableau 6 compare les tarifs des titulaires et des marques régionales aux É.-U. pour chacun des cinq ensembles de services sans fil mobiles.

²⁶ Par leur nature même, les fournisseurs régionaux de services mobiles aux É.-U. n'offrent pas de services à l'échelle nationale. Plus précisément, ils ne commercialisent pas nécessairement de services mobiles dans les quatre marchés américains étudiés (c.-à-d. Boston, Kansas City, Minneapolis et Seattle). En fait, parmi les quatre fournisseurs régionaux de services visés par l'étude, C-Spire n'offre aucun service dans ces quatre marchés, mais offre un service d'itinérance. Par conséquent, aux fins de l'étude, on a recensé les tarifs des fournisseurs régionaux de services mobiles aux É.-U. pour chaque ensemble de services sans fil mobiles et on a calculé un tarif moyen pondéré pour les quatre fournisseurs en fonction du nombre actuel d'abonnés.

Tableau 6
Tarifs des services sans fil mobiles aux É.-U. en 2015
Comparaison des titulaires et des entreprises régionales

Moyennes nationales en \$ US

Ensembles	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4	Niveau 5
Entreprises titulaires américaines	28,58 \$	44,44 \$	66,09 \$	71,17 \$	101,17 \$
Entreprises régionales américaines	33,08 \$	33,84 \$	56,32 \$	50,10 \$	69,19 \$
Différence en pourcentage	16 %	-24 %	-15 %	-30 %	-32 %

Verizon, AT&T et Sprint sont les titulaires, tandis que Cricket, MetroPCS, US Cellular et C-Spire sont les entreprises régionales.

Les moyennes nationales sont pondérées par part de marché.

Rapport 2015 de Wall Communications Inc.

À l'instar de l'an dernier, le tarif moyen de l'ensemble de services de niveau 1 des entreprises régionales aux É.-U. est supérieur à celui des entreprises titulaires aux É.-U. Toutefois, l'écart entre les deux a diminué considérablement cette année, car le tarif moyen de l'ensemble de services de niveau 1 des entreprises titulaires a connu une hausse marquée par rapport à l'an dernier, tandis que le tarif moyen des entreprises régionales a légèrement diminué. À l'inverse, les tarifs moyens des entreprises régionales aux É.-U. pour les quatre autres ensembles de services sans fil mobiles sont toujours grandement inférieurs à ceux des titulaires (c.-à-d. de 15 % dans le cas de l'ensemble de services de niveau 2 à 32 % dans le cas de l'ensemble de services de niveau 5). Comparativement à l'an dernier, la différence s'est grandement accentuée en ce qui concerne l'ensemble de services de niveau 2, tandis qu'elle a quelque peu diminué en ce qui concerne les ensembles de services de niveaux 3 et 4. Comme l'ensemble de services de niveau 5 figure dans l'étude pour la première fois cette année, il est impossible d'effectuer des comparaisons.

Tel que précisé dans la section 4.2, les tarifs des marques dérivées des titulaires et des nouveaux fournisseurs au Canada sont toujours inférieurs à ceux des entreprises titulaires canadiennes pour les cinq ensembles de services sans fil mobiles. Les rabais qu'offrent les nouveaux fournisseurs canadiens par rapport aux entreprises titulaires canadiennes sont généralement supérieurs à ceux qu'offrent les entreprises régionales aux É.-U. par rapport aux entreprises titulaires aux É.-U. Par exemple, les nouveaux fournisseurs canadiens offrent en moyenne un rabais de 50 % pour l'ensemble de services de niveau 5 (voir le tableau 3 ci-dessus), tandis que les entreprises régionales américaines offrent en moyenne un rabais de 32 % pour le même ensemble de services. Par contre, les rabais qu'offrent les marques dérivées canadiennes se rapprochent, en moyenne, des rabais qu'offrent les entreprises régionales américaines. L'ensemble de services de niveau 1 fait exception : les marques dérivées canadiennes offrent un rabais considérable, tandis que le tarif moyen des entreprises régionales américaines est supérieur à celui des entreprises titulaires. Aussi, en ce qui a trait aux ensembles de services de niveaux 4 et 5, les marques dérivées canadiennes offrent un rabais beaucoup plus limité que les

entreprises régionales américaines (c.-à-d. aux alentours de 10 % comparativement à 30 %, respectivement – voir le tableau 4 ci-dessus).

Il convient de préciser que le nombre total d'abonnés actuellement desservis par les quatre entreprises régionales américaines étudiées est très petit par rapport au nombre d'abonnés desservis par les entreprises titulaires américaines (c.-à-d. les trois entreprises titulaires étudiées, à l'exclusion de T-Mobile, comptent environ 260 millions d'abonnés, tandis que les quatre entreprises régionales étudiées en comptent environ 20 millions). Par conséquent, la part de marché des entreprises régionales américaines visées par l'étude est relativement très petite.

Il convient également de souligner que les entreprises régionales américaines ne sont pas tout à fait comparables avec les nouveaux fournisseurs canadiens de services sans fil. Généralement, les entreprises régionales américaines exercent leurs activités depuis au moins une décennie, tandis que les nouveaux fournisseurs canadiens sont relativement jeunes; le plus ancien (WIND) exerce ses activités depuis la fin de l'année 2009 seulement. En outre, deux des plus grandes entreprises régionales (Cricket et MetroPCS) ont été acquises par de grands fournisseurs de services sans fil mobiles aux É.-U., de sorte qu'elles ont désormais plus de points en commun avec les marques dérivées canadiennes qu'avec les nouveaux fournisseurs canadiens. Toutefois, les entreprises régionales américaines sont elles aussi établies à l'échelle régionale (comme les nouveaux fournisseurs canadiens Eastlink et Vidéotron).

En résumé, comme c'est le cas pour les nouveaux fournisseurs et les marques dérivées au Canada, les tarifs moyens des entreprises régionales aux É.-U. sont généralement bien inférieurs à ceux des titulaires aux É.-U. pour tous les ensembles de services mobiles, exception faite de l'ensemble de niveau 1 (faible utilisation de services téléphoniques). Cependant, la différence entre le tarif moyen des nouveaux fournisseurs et des entreprises titulaires au Canada est généralement beaucoup plus marquée que la différence entre le tarif moyen des entreprises régionales et des entreprises titulaires aux É.-U.

4.5 Tarifs d'itinérance au Canada et aux É.-U

En vue d'effectuer une comparaison distincte des tarifs, des données sur les tarifs des services d'appels, de messagerie texte et d'utilisation de données en itinérance aux É.-U. et au Canada offerts aux consommateurs canadiens et américains, respectivement, ont été recueillies dans le cadre de l'étude. À cet égard, les services d'itinérance aux É.-U. offerts par les entreprises titulaires canadiennes, leurs marques dérivées et les nouveaux fournisseurs dans le marché des services sans fil mobiles ont été recensés. Parallèlement, les services d'itinérance au Canada offerts par les entreprises titulaires et régionales aux É.-U. ont également été étudiés.

En général, les fournisseurs de services sans fil visés par l'étude offrent deux types de services d'itinérance à l'étranger. Dans le cas du premier, qui est un service « à la carte », l'utilisateur paie des frais d'utilisation pour chaque appel, texto et unité d'utilisation de données à l'étranger. Dans le cas du deuxième, l'utilisateur peut acheter un forfait complémentaire de voyage ou d'itinérance et payer des frais fixes pour obtenir un nombre défini d'appels et de textos ou un certain volume d'utilisation de données. Les forfaits complémentaires d'itinérance sont généralement en vigueur pendant une période de 30 jours. Les tarifs unitaires de ces forfaits complémentaires sont généralement bien inférieurs aux tarifs de base à la carte. Si l'utilisateur dépasse les limites fixées du forfait complémentaire, des frais supplémentaires particuliers ou des tarifs de base s'appliquent à l'utilisation excédentaire. Autrement, l'utilisateur peut renouveler le forfait pour une période additionnelle de 30 jours.

Les fournisseurs de services sans fil titulaires canadiens et, dans une moindre mesure, leurs marques dérivées offrent une vaste gamme de forfaits complémentaires individuels d'appels, de textos et d'utilisation de données en itinérance aux É.-U. ainsi que des forfaits complémentaires groupés d'itinérance comprenant soit des appels et des textos, soit des appels, des textos et des données. Pour leur part, les nouveaux fournisseurs offrent une gamme bien plus restreinte de forfaits complémentaires pour itinérance aux É.-U., mais misent plutôt sur des tarifs d'itinérance à la carte.

Aux É.-U., les entreprises titulaires étudiées (c.-à-d. Verizon, AT&T et Sprint) offrent une variété de forfaits complémentaires d'itinérance individuels comprenant des appels, des textos ou des données, qui sont précisément conçus pour le Canada, ainsi qu'un nombre limité de forfaits complémentaires d'itinérance comprenant soit des appels et des textos, soit des appels, des textos et des données. Par contre, les fournisseurs régionaux de services sans fil des É.-U. visés par l'étude offrent des forfaits très limités d'itinérance au Canada. Par exemple, C-Spire offre seulement des services à la carte d'itinérance au Canada. U.S. Cellular offre un seul forfait d'itinérance quotidienne au Canada, qui porte sur les appels²⁷, et non sur les textos ou l'utilisation de données. Cricket et MetroPCS n'offrent aucun service d'itinérance au Canada.

Tarifs d'itinérance de base à la carte

Le tableau 7 ci-dessous compare les tarifs d'itinérance à la carte offerts au Canada et aux É.-U. pour les Canadiens qui se déplacent aux É.-U. et pour les Américains qui se déplacent au Canada. Les tarifs des fournisseurs de services sans fil canadiens sont exprimés en dollars canadiens, tandis que ceux des fournisseurs américains sont exprimés en dollars canadiens rajustés en fonction de la PPA.

²⁷ Pour un tarif quotidien de 3 \$US, les appels en itinérance au Canada coûtent 0,99 \$US par minute.

Tableau 7
Comparaison des tarifs d'itinérance moyens au Canada et aux É.-U. en 2015
Tarifs de base (à la carte)

Services	Entreprises canadiennes			Entreprises américaines	
	Titulaires	Marques dérivées	Nouveaux fournisseurs	Titulaires	Marques dérivées
	Frais d'itinérance aux É.-U.			Frais d'itinérance au Canada	
	(\$CAN)			(\$CAN rajustés en fonction de la PPA)	
Appels (par minute)	1,49 \$	1,23 \$	0,29 \$	1,07 \$	1,28 \$
Textos (par texto)	0,61 \$	0,55 \$	0,20 \$	0,45 \$	0,00 \$
Données (par Mo)	5,00 \$	6,00 \$	0,68 \$	8,40 \$	2,58 \$

*Utilisation de moyennes simples non pondérées dans tous les cas.
 Rapport 2015 de Wall Communications Inc.*

Chez les entreprises canadiennes, d'une manière générale, les tarifs moyens d'itinérance à la carte des marques bien connues et des marques dérivées des titulaires sont semblables; les marques dérivées des titulaires offrent un tarif moyen légèrement inférieur pour les appels et les textos en itinérance aux É.-U., mais un tarif supérieur pour l'utilisation de données en itinérance²⁸. Par contre, les nouveaux fournisseurs offrent un tarif moyen à la carte bien inférieur en itinérance : 0,29 \$ par minute d'appel; 0,20 \$ par texto et 0,68 \$ par Mo de données.

À la carte, les tarifs moyens d'appels et de textos en itinérance des entreprises titulaires américaines sont quelque peu inférieurs à ceux des entreprises titulaires canadiennes : 1,07 \$ et 0,45 \$, respectivement. Par contre, le tarif moyen d'utilisation de données en itinérance à la carte est nettement supérieur : 8,40 \$ par Mo. Tel qu'indiqué, les fournisseurs américains régionaux de services sans fil offrent des services très limités d'itinérance au Canada. En fait, les tarifs en itinérance présentés dans le tableau 7 tiennent compte seulement de C-Spire Wireless, car c'est le seul fournisseur régional de services sans fil visé par l'étude qui offre actuellement des tarifs d'itinérance à la carte. Ces tarifs sont de 1,28 \$ par minute d'appel et d'environ 2,58 \$ par Mo de données. Les textos sont gratuits.

Ces tarifs ont relativement peu changé depuis l'an dernier. Par conséquent, le tarif relatif des différents fournisseurs de services au Canada et aux É.-U. a peu changé.

²⁸ Remarque : SaskTel offre, à la carte, un tarif de base variable d'utilisation de données en itinérance aux É.-U. (de 3 \$ à 10 \$ par Mo), en fonction du forfait d'utilisation de données au Canada de l'utilisateur. Le tarif d'utilisation de données aux É.-U. d'un utilisateur abonné à un forfait de données de 1 Go est de 6 \$ par Mo (nous utilisons ce tarif dans le calcul de la moyenne des titulaires au tableau 7).

En ce qui a trait aux entreprises titulaires canadiennes, il convient de souligner que Rogers offre l'option « Partout chez vous » aux clients qui s'abonnent à un forfait mobile « Partagez tout ». Le forfait « Partagez tout » de Rogers comprend un nombre illimité d'appels et de textos partout au Canada ainsi qu'une quantité de données par mois choisie par le consommateur. À un tarif de 5 \$ par jour (jusqu'à concurrence de 50 \$ par mois), l'option « Partout chez vous » offre aux abonnés un nombre illimité d'appels (y compris les appels interurbains au Canada et aux É.-U.) et de textos ainsi qu'une utilisation de données (jusqu'à concurrence de la quantité de données du consommateur dans le forfait « Partagez tout ») sans frais en itinérance aux É.-U. Le tarif quotidien de 5 \$ s'applique dès qu'un abonné du forfait « Partagez tout » fait un appel, envoie un texto ou utilise des données aux É.-U. Cette option permet à l'abonné de faire des appels, d'échanger des textos et d'utiliser des données en itinérance aux É.-U. à un tarif très avantageux²⁹. De la façon dont elle est structurée, l'option « Partout chez vous » de Rogers est équivalente à une option d'itinérance à la carte normale offerte par les autres fournisseurs de services étudiés. Par conséquent, elle ne figure pas dans la comparaison des tarifs à la carte illustrée dans le tableau 7 ci-dessus³⁰. Cependant, de nouvelles options de services en itinérance, comme l'option « Partout chez vous » de Rogers, sont susceptibles d'offrir des tarifs d'itinérance aux É.-U. facturés à l'utilisation nettement inférieurs aux tarifs à la carte représentés dans le tableau, y compris à ceux des nouveaux fournisseurs canadiens.

Tarifs d'itinérance des forfaits complémentaires individuels et groupés

Tel qu'indiqué, divers forfaits complémentaires individuels et groupés sont offerts au Canada et aux É.-U. Pour simplifier la comparaison des tarifs de ces forfaits, le tableau 8 ci-dessous se limite aux tarifs moyens et aux tarifs d'utilisation implicites des forfaits complémentaires individuels d'appels, de textos et de données en itinérance de bas de gamme (forfaits dont les tarifs varient de 5 \$ à 30 \$ par mois). En outre, la comparaison porte uniquement sur les forfaits complémentaires individuels (c.-à-d. offre d'un service individuel en itinérance comprenant soit des minutes d'appel, soit des textos, soit des données). Les tarifs implicites d'utilisation sont calculés en divisant le prix du forfait

²⁹ Par exemple, si un abonné du forfait « Partagez tout » de Rogers fait des appels d'une durée totale de 20 minutes, envoie 20 textos et utilise 20 Mo de données pendant une journée où il se trouve aux É.-U., le tarif d'itinérance réel pourrait équivaloir à 0,10 \$ par minute pour les appels, à 0,05 \$ par texto et à 0,10 \$ pour chaque Mo de données utilisées.

³⁰ De plus, pour les abonnés n'ayant pas choisi le forfait « Partagez tout », Rogers offre un forfait quotidien d'utilisation de données en itinérance aux É.-U. à 7,99 \$ qui comprend l'utilisation de données jusqu'à concurrence de 50 Mo par jour. Ce forfait offre ainsi des données en itinérance aux É.-U. à un tarif variant entre 0,16 \$ par Mo (si l'abonné utilise toutes les données auxquelles il a droit quotidiennement, soit 50 Mo) et 7,99 \$ pour 1 Mo (si l'abonné utilise seulement 1 Mo de données). Là encore, comme pour l'option « Partout chez vous » de Rogers, cette option n'est pas tout à fait équivalente à une option à la carte. Elle est par conséquent exclue de la comparaison des tarifs présentée dans le tableau 7.

complémentaire par le volume d'utilisation permis³¹ ou, si le forfait prévoit simplement un tarif réduit, en divisant le coût global du forfait complémentaire (selon un volume prévu d'utilisation mensuelle) par le volume d'utilisation prévu³².

Tableau 8
Comparaison des frais d'itinérance moyens au Canada et aux É.-U. en 2015
Forfaits complémentaires individuels de bas de gamme

Services	Entreprises canadiennes			Entreprises américaines	
	Titulaires	Marques dérivées	Nouveaux fournisseurs	Titulaires	Entreprises régionales
	Frais d'itinérance aux É.-U.			Frais d'itinérance au Canada	
	(\$CAN)			(\$CAN rajustés en fonction de la PPA)	
Tarif moyen du forfait complémentaire					
Forfait individuel d'appels	17,50 \$	17,50 \$	20,00 \$	20,73 \$	s.o.
Forfait individuel de textos	14,00 \$	11,67 \$	15,00 \$	s.o.	s.o.
Forfait individuel de données	17,50 \$	7,50 \$	20,00 \$	35,64 \$	s.o.
Tarifs implicites d'utilisation*					
Appels (par minute)	0,44 \$	0,29 \$	0,20 \$	0,27 \$	s.o.
Textos (par texto)	0,10 \$	0,03 \$	0,03 \$	s.o.	s.o.
Données (par Mo)	0,71 \$	0,23 \$	0,20 \$	0,52 \$	s.o.

* Les tarifs implicites d'utilisation sont calculés en divisant le prix du forfait complémentaire par le volume d'utilisation permis ou, si le forfait prévoit simplement un tarif réduit, en divisant le coût global du forfait (selon un volume prévu d'utilisation mensuelle) par le volume d'utilisation prévu.

Utilisation de moyennes simples non pondérées dans tous les cas.

« s.o. » signifie qu'aucun fournisseur de services étudié n'offre de forfait complémentaire.

Rapport 2015 de Wall Communications Inc.

Comme l'indique le tableau ci-dessus, les entreprises titulaires canadiennes et les marques dérivées offrent environ les mêmes tarifs moyens pour leurs forfaits individuels d'appels, de textos et de données en itinérance de bas de gamme, soit entre environ 7,50 \$ et 20 \$. Les tarifs implicites d'utilisation de ces forfaits sont nettement inférieurs aux tarifs à la carte équivalents. Par exemple, les tarifs implicites sont de 0,29 \$ à 0,44 \$ par minute d'appel, de 0,03 \$ à 0,10 \$ par texto et de 0,23 \$ à 0,71 \$ par Mo de données. Comparativement à l'an dernier, ces trois tarifs implicites d'utilisation ont grandement diminué.

Les nouveaux fournisseurs canadiens offrent des tarifs moyens plus avantageux pour les forfaits complémentaires individuels d'appels, de textos et de données :

³¹ Par exemple, le tarif implicite d'un forfait complémentaire d'appels en itinérance de 10 \$ comprenant 50 minutes d'appels est calculé de la façon suivante : $10 \text{ \$} / 50 = 0,20 \text{ \$}$ par minute.

³² Par exemple, le tarif implicite d'un forfait complémentaire d'appels en itinérance de 3 \$ qui réduit le tarif d'appel à 0,20 \$ par minute, en prévoyant 50 minutes d'appels, est calculé ainsi : $(3 \text{ \$} + 50 * 0,20 \text{ \$}) / 50 = 0,26 \text{ \$}$ par minute.

entre 15 \$ et 20 \$. Les nouveaux fournisseurs offrent un tarif moyen implicite d'utilisation de 0,20 \$ par minute d'appel, de 0,03 \$ par texto et de 0,20 \$ par Mo. Ces tarifs implicites sont tous largement inférieurs à ceux des entreprises titulaires, mais seulement légèrement inférieurs à ceux des marques dérivées des entreprises titulaires. Par rapport à l'an dernier, chez les nouveaux fournisseurs, le tarif des appels en itinérance a un peu diminué, tandis que le tarif des textos est demeuré le même. De plus, contrairement à l'an dernier, un forfait complémentaire individuel d'utilisation de données en itinérance est maintenant offert cette année. Il en est ainsi en raison de l'inclusion d'Eastlink à titre de nouveau fournisseur de services sans fil mobiles dans l'étude de cette année.

Le tarif moyen des forfaits complémentaires en itinérance des entreprises titulaires aux É.-U. est semblable pour ce qui est des minutes d'appel, mais est plus élevé pour ce qui est des données. Contrairement à l'an dernier, aucune entreprise titulaire des É.-U. visée par l'étude n'offre de forfait complémentaire individuel de textos. Le tarif implicite moyen des entreprises titulaires américaines pour les appels en itinérance, qui se chiffre à 0,27 \$ par minute, est nettement inférieur à celui des entreprises titulaires canadiennes, mais seulement légèrement inférieur à celui des marques dérivées des entreprises titulaires canadiennes. Le tarif implicite moyen des entreprises titulaires américaines pour l'utilisation de données en itinérance, soit 0,52 \$ par Mo, est grandement inférieur à celui des entreprises titulaires canadiennes, mais est supérieur à celui des marques dérivées des entreprises titulaires canadiennes et des nouveaux fournisseurs canadiens. Ces tarifs sont semblables à ceux calculés l'an dernier.

Comme il est indiqué ci-dessus, le tableau 8 met l'accent sur les forfaits complémentaires individuels d'appels, de textos et d'utilisation de données en itinérance. Par contre, divers forfaits individuels et groupés d'itinérance plus coûteux offerts par les entreprises titulaires canadiennes (pouvant atteindre 100 \$ par mois) présentent des tarifs implicites d'appels, de textos et d'utilisation de données en itinérance progressivement plus avantageux. D'autres forfaits complémentaires offrent des options d'appels et de textos illimités et peuvent offrir un tarif d'utilisation de données de seulement quelques sous par Mo de données. Parmi les nouveaux fournisseurs, WIND offre, à 15 \$, un forfait complémentaire comprenant 2 400 minutes d'appels et des textos ainsi qu'un nombre illimité de données (sous réserve d'une politique d'utilisation équitable) en itinérance aux É.-U.

Les entreprises titulaires américaines offrent une variété d'autres forfaits complémentaires individuels et groupés d'itinérance dont le tarif maximal est de 125 \$ US par mois. Certains de ces forfaits complémentaires offrent un nombre illimité de textos, des appels à quelques sous par minute et un tarif implicite d'utilisation de données de seulement 0,15 \$ US par Mo. Bien que ces forfaits soient comparables à ceux offerts par les entreprises titulaires canadiennes, le tarif implicite d'utilisation de données en itinérance le plus bas est légèrement

supérieur à celui offert aux abonnés canadiens utilisant des services en itinérance aux É.-U.

En résumé, les tarifs moyens d'utilisation à la carte des entreprises titulaires américaines pour les appels et les textos en itinérance au Canada étaient inférieurs aux tarifs comparables des entreprises titulaires canadiennes et de leurs marques dérivées pour l'itinérance aux É.-U., alors que les tarifs d'utilisation de données en itinérance des entreprises titulaires canadiennes étaient inférieurs à ceux de leurs homologues américaines. Dans les deux pays, les fournisseurs de services offrent divers forfaits complémentaires qui comprennent des tarifs progressivement réduits pour les appels, les textos et l'utilisation de données en itinérance (selon le niveau d'utilisation). Lorsque les forfaits complémentaires individuels d'appels, de textos et d'utilisation de données sont pris en compte, les tarifs des services d'appels et d'utilisation de données en itinérance offerts par les entreprises titulaires américaines sont légèrement inférieurs à ceux des entreprises titulaires canadiennes, mais sont autrement semblables à ceux des marques dérivées des entreprises titulaires canadiennes et sont supérieurs à ceux des nouveaux fournisseurs canadiens.

Dans l'ensemble, la comparaison des tarifs d'itinérance indique que les consommateurs des deux pays paient environ les mêmes frais globaux pour l'ensemble des services d'itinérance offerts par les entreprises titulaires canadiennes et américaines. Par contre, au Canada, les tarifs d'itinérance des marques dérivées des entreprises titulaires et des nouveaux fournisseurs sont largement inférieurs à ceux des entreprises titulaires canadiennes, tandis qu'aux É.-U., les entreprises régionales n'offrent soit aucun service d'itinérance au Canada, ou, lorsqu'elles offrent un tel service, l'écart entre leur tarif et celui des entreprises titulaires aux É.-U. est moins marqué. Par conséquent, les tarifs d'itinérance des marques dérivées des entreprises titulaires canadiennes et des nouveaux fournisseurs canadiens sont généralement inférieurs à ceux qu'offrent les entreprises titulaires et les entreprises régionales aux É.-U.

5.0 SERVICES INTERNET À LARGE BANDE

5.1 Ensembles de services Internet à large bande

Les quatre ensembles de services à large bande inclus dans l'étude sont définis en fonction de la vitesse du service et de l'utilisation mensuelle de données.

- **Niveau 1** *Vitesse* : service Internet « de base » dont la vitesse de téléchargement annoncée³³ peut atteindre **3 Mb/s**.
Utilisation mensuelle de données : **10 Go**.
- **Niveau 2** *Vitesse* : service Internet haute vitesse « moyen » (au Canada) dont la vitesse de téléchargement annoncée est de **4 à 15 Mb/s** (vitesse ciblée dans le haut de la gamme annoncée³⁴).
Utilisation mensuelle de données : **50 Go**³⁵.
- **Niveau 3** *Vitesse* : service Internet haute vitesse dont la vitesse de téléchargement annoncée est de **16 à 40 Mb/s** (vitesse ciblée dans le haut de la gamme annoncée).
Utilisation mensuelle de données : **100 Go**.
- **Niveau 4** *Vitesse* : service Internet haute vitesse dont la vitesse de téléchargement annoncée est **supérieure à 40 Mb/s** (vitesse ciblée dans le haut de la gamme de 41 à 100 Mb/s).
Utilisation mensuelle de données : **150 Go**.

Nous avons tenu compte des frais de location de modem, car ils sont obligatoires dans certains cas. Dans les cas où le modem n'est pas inclus et que le client doit l'acheter, le coût de l'équipement est amorti sur 24 mois. Autrement, les frais d'installation ou d'activation non récurrents sont exclus.

³³ Il importe de souligner que les vitesses « annoncées » peuvent, pour diverses raisons, ne pas correspondre aux vitesses « réelles » et que l'écart entre les deux peut varier selon la technologie et l'emplacement géographique. Aux fins de la présente étude, nous avons présumé que ces écarts seraient sensiblement les mêmes pour tous les services à large bande visés par l'étude.

³⁴ Selon le tableau 5.3.10 du RSC 2014 du CRTC (page 187), environ 59 % des utilisateurs de large bande au Canada s'abonnent à des services qui offrent une vitesse de téléchargement de 5 à 15 Mb/s.

³⁵ Selon le RSC 2014 du CRTC (page 174), l'utilisateur canadien moyen téléverse et télécharge environ 51 Go de données par mois.

Certains fournisseurs de services Internet (FSI) imposent des limites d'utilisation mensuelle de données dans leurs forfaits de services à large bande. Lorsque ces limites sont imposées, elles sont habituellement fixées en fonction d'une allocation mensuelle de données (Go par mois), et des frais s'appliquent lorsque cette allocation de données est dépassée. Dans la présente étude, nous avons tenu compte des limites d'utilisation imposées, le cas échéant, et des frais d'utilisation excédentaire applicables en cas de dépassement. Aucun des FSI étudiés en France, en Allemagne, en Italie, au Japon, au R.-U. ou aux É.-U. n'impose de limite d'utilisation de données. Dans le cadre de l'étude, les seuls FSI imposant des limites d'utilisation de données se trouvaient au Canada et en Australie³⁶. Dans presque tous les cas, la limite d'utilisation de données était assez élevée pour qu'aucuns frais d'utilisation excédentaire ne soient imposés selon les estimations d'utilisation de données adoptées pour les ensembles définis de services à large bande.

À cet égard, une exception s'appliquait. À Toronto, Rogers offre actuellement un forfait de services à large bande qui satisfait aux exigences de l'ensemble de services de niveau 2 en ce qui a trait à la vitesse (vitesse de téléchargement de 10 Mb/s), mais qui offre seulement 25 Go d'utilisation de données par mois (25 Go de moins que les 50 Go requis pour cet ensemble). Les frais excédentaires de Rogers dans le cadre de ce forfait de 10 Mb/s sont de 4 \$ par Go. Dans ce cas-ci, l'application des frais supplémentaires entraînerait une augmentation du coût du forfait de 100 \$ par mois, ce qui est trop dispendieux pour un ensemble de services de niveau 2 (c.-à-d. qu'il serait plus avantageux d'opter pour un service offrant une vitesse supérieure et comportant une limite supérieure d'utilisation de données que de payer ces frais supplémentaires). Par conséquent, nous n'avons pas inclus le forfait de 10 Mb/s de Rogers dans l'étude. En outre, actuellement, les forfaits de 30 Mb/s et de 60 Mb/s de Rogers ne comprennent pas une allocation suffisante de données pour respecter les exigences des ensembles de services de niveaux 3 et 4 en ce qui a trait à l'utilisation mensuelle de données. Cependant, dans les deux cas, Rogers offre un forfait complémentaire de 200 Go de données à 15 \$ par mois, qui a été ajouté au coût des ensembles de services de niveaux 3 et 4 de Rogers. Actuellement, ce forfait complémentaire n'est pas offert pour le forfait de 10 Mb/s de Rogers.

5.2 Tarifs des services à large bande au Canada

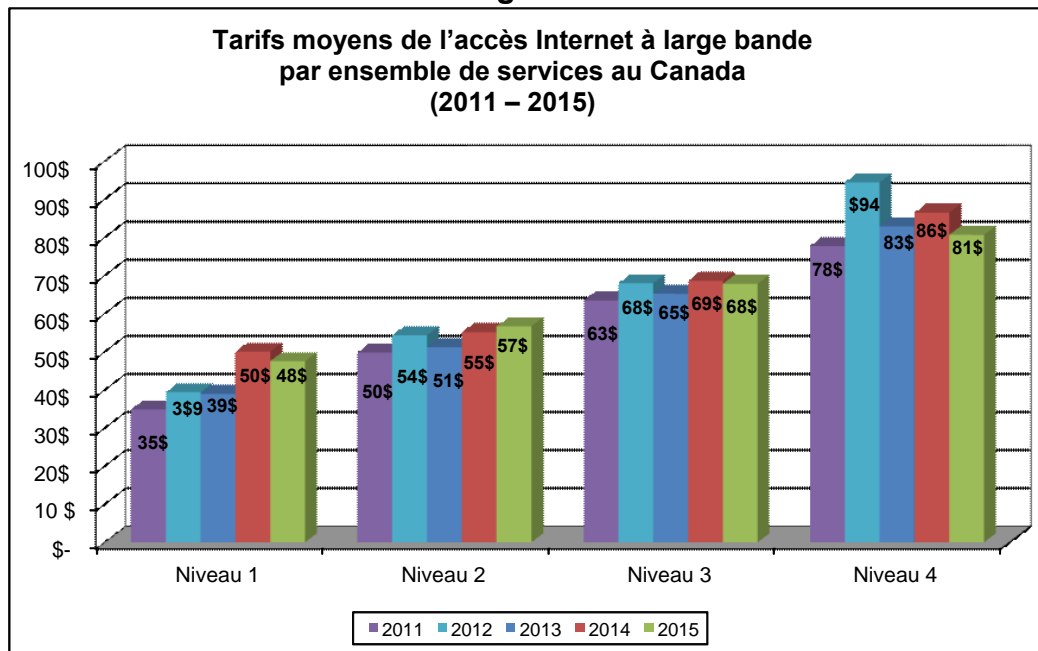
La figure 6 ci-après présente un résumé des tarifs moyens pondérés des services d'accès Internet à large bande pour les ensembles de services de niveaux 1 à 4, de 2011 à 2015. Le tableau A2.4 de l'annexe 2 présente des

³⁶ En Australie, au lieu d'imposer des frais d'utilisation excédentaire de données lorsque la limite est atteinte, la vitesse du service est considérablement réduite (c.-à-d. à 256 kbit/s).

données détaillées sur les tarifs des services à large bande des années antérieures par ville.

- Au Canada, peu de FSI offrent encore des services à large bande de niveau 1 dont la vitesse est égale ou inférieure à 3 Mb/s. Parmi les FSI étudiés, seuls ceux fournissant des services à Halifax et à Regina offraient des services de niveau 1. D'après les observations limitées effectuées dans ces deux villes, le tarif moyen pondéré de l'ensemble de services de niveau 1, qui se chiffrait à 50,00 \$ en 2014, est passé à 47,51 \$ en 2015, soit une baisse de 5 %. Le tarif moyen des ensembles de services de niveau 1 en 2015 se situait entre 34,10 \$ (à Regina) et 55,13 \$ (à Halifax). Depuis 2011, le tarif de l'ensemble de services de niveau 1 a augmenté en moyenne à un taux annuel de 8,1 %. Cette augmentation importante observée au cours des cinq dernières années est en partie attribuable à la diminution constante de l'offre de services à large bande à faible vitesse de niveau 1 et à la modification de la définition de l'ensemble de services de niveau 1 en 2012.
- Le tarif de l'ensemble de services de niveau 2 est passé de 55,10 \$ en 2014 à 56,66 \$ en 2015, une hausse de 2,8 %. Le tarif moyen de l'ensemble de services de niveau 2 en 2015 variait grandement. Le tarif le plus bas a été enregistré à Regina (52,88 \$), tandis que le plus élevé a été enregistré à Halifax (environ 74,45 \$). Au cours des 5 dernières années, le tarif des services à large bande de niveau 2 a augmenté en moyenne de 3,3 % par année.
- Par contre, le tarif de l'ensemble de services de niveau 3, qui se chiffrait à 68,60 \$ en 2014, est passé à 67,81 \$ en 2015, soit une baisse de 1,2 %. Le tarif moyen de l'ensemble de services de niveau 3 en 2015 variait lui aussi grandement. Le tarif le plus bas a été enregistré à Regina (62,88 \$), tandis que le plus élevé a été enregistré à Halifax (92,95 \$). Au cours des 5 dernières années, le tarif des services à large bande de niveau 3 a augmenté en moyenne de 1,7 % par année, tandis qu'en 2012, lorsque la définition de l'ensemble de services de niveau 3 a été modifiée, son prix est demeuré à peu près stable.
- Enfin, le tarif de l'ensemble de services de niveau 4 a connu une baisse marquée de 6,7 %; il est passé de 86,46 \$ en 2014 à 80,63 \$ en 2015. Le tarif moyen de l'ensemble de services de niveau 4 en 2015 variait entre 74,51 \$ à Montréal et 105,80 \$ à Regina. Depuis 2011, le prix de l'ensemble de services de niveau 4 a augmenté en moyenne de 0,9% par année. Toutefois, depuis la modification de la définition de cet ensemble de services en 2012, son tarif a nettement diminué; il est passé d'environ 94 \$ à 83 \$, soit une baisse de 15 %.

Figure 6



REMARQUE : Les définitions des ensembles de services à large bande ont été modifiées en 2012 afin de tenir compte des meilleures vitesses offertes. Il y a donc lieu d'exercer une certaine prudence en comparant les tarifs de 2011 et ceux de 2012 à 2015.
Rapport 2015 de Wall Communications Inc.

Les différences relatives aux vitesses des services à large bande offerts par les FSI peuvent avoir une incidence sur les écarts entre les tarifs. Par exemple, dans l'ensemble de services de niveau 3, les forfaits étudiés cette année offraient des vitesses de téléchargement annoncées de 20 à 40 Mb/s; la vitesse de téléchargement moyenne s'élevait à environ 28 Mb/s. En ce qui concerne l'ensemble de services de niveau 4, les vitesses de téléchargement annoncées se situaient entre 50 et 100 Mb/s; la vitesse de téléchargement moyenne s'élevait à environ 68 Mb/s. Depuis 2012, les vitesses moyennes de téléchargement annoncées pour les ensembles de niveaux 3 et 4 n'ont presque pas changé.

Le tableau 9 résume le pourcentage des forfaits de services à large bande au Canada comprenant une limite d'utilisation de données, la gamme de la limite d'utilisation (en ordre croissant) et la moyenne des limites d'utilisation de données s'appliquant pour les forfaits dont la limite mensuelle d'utilisation de données est explicite. Exception faite de l'ensemble de niveau 1 (qui comprend peu d'observations), la majorité des forfaits de services à large bande au Canada comprend une limite d'utilisation de données (c.-à-d. de 59 % à 79 %). Le cas échéant, cette limite varie entre 50 Go (ensemble de services de niveau 1) et 300 Go (ensemble de services de niveau 4). À l'exception de la limite moyenne d'utilisation de données dans l'ensemble de niveau 4, qui a très peu changé depuis l'an dernier, les limites moyennes d'utilisation de données ont toutes augmenté par rapport à l'an dernier, à un taux variant entre 10 % et 25 %.

Tableau 9
Forfaits de services Internet à large bande canadiens comprenant une limite d'utilisation de données (2015)

Ensemble	Pourcentage de forfaits étudiés comprenant une limite d'utilisation de données	Gamme de la limite d'utilisation de données en Go (en ordre croissant)	Moyenne des limites d'utilisation de données
Niveau 1	20 %	50	50 Go
Niveau 2	59 %	60 – 300	135 Go
Niveau 3	79 %	100 – 300	200 Go
Niveau 4	73 %	150 – 500	302 Go

Rapport 2015 de Wall Communications Inc.

Tarifs des FSI effectuant de la revente

Les tarifs des services à large bande offerts par deux FSI effectuant de la revente, soit Primus et Teksavvy, ont été recensés dans le cadre de l'étude de cette année. Ces deux FSI utilisent des services d'accès à large bande en gros (achetés auprès de compagnies de téléphone titulaires et d'entreprises de câblodistribution) pour offrir des services d'accès à large bande au détail.

Le tableau 10 résume les différences, à l'échelle nationale, entre les tarifs des entreprises titulaires et ceux des FSI effectuant de la revente pour chaque ensemble de services. Comme l'illustre le tableau, les tarifs des services à large bande des FSI effectuant de la revente sont inférieurs à ceux des entreprises titulaires pour les quatre ensembles de services. Le rabais varie entre 21 % (niveau 1) et 30 % (niveau 3). Généralement, les FSI effectuant de la revente offrent également une limite d'utilisation de données supérieure à celle des titulaires ou n'imposent aucune limite d'utilisation de données. Il convient également de souligner que les services à large bande offerts par les deux FSI étudiés variaient grandement d'une ville à l'autre. En fait, ils n'étaient pas offerts dans toutes les villes étudiées.

Tableau 10
Tarifs de l'accès Internet à large bande au Canada en 2015
Comparaison des titulaires et des FSI effectuant de la revente

Ensembles	Titulaires	FSI effectuant de la revente	Différence en pourcentage
Niveau 1	46,58 \$	36,95 \$	-21 %
Niveau 2	59,32 \$	43,10 \$	-27 %
Niveau 3	68,34 \$	47,63 \$	-30 %
Niveau 4	88,55 \$	67,62 \$	-24 %

Moyennes non pondérées.

Primus et Teksavvy sont les FSI effectuant de la revente. Prendre note que les fonctions des services, comme les vitesses et les limites d'utilisation de données, le cas échéant, varient entre les entreprises titulaires et les FSI effectuant de la revente.

Rapport 2015 de Wall Communications Inc.

5.3 Tarifs des services à large bande à l'échelle internationale

Comme c'est le cas pour les autres catégories de services, il y a des différences notables dans la façon dont certains des pays visés par l'étude fournissent les services à large bande comparativement au Canada, dont celles énoncées ci-dessous.

- Dans certains pays européens étudiés, pour obtenir un service Internet LAN à large bande offert individuellement, le client doit également louer une ligne terrestre (ce qui ajoute des frais pour la ligne terrestre).
- Au R.-U., en France, en Allemagne et en Italie, les services à large bande par fibre optique et par LAN sont souvent jumelés à des services de télévision par IP ou de VoIP, le tout offert à un tarif groupé unique. Dans certains cas, il est impossible d'obtenir uniquement un service Internet à large bande.
- Au Japon, les services Internet à large bande sont généralement composés de deux éléments de services distincts : (i) une installation d'accès au réseau (fibre optique ou LNPA), souvent fournie par NTT; et (ii) un service d'accès Internet fourni par un FSI tiers. Par conséquent, deux frais s'appliquent : les frais d'accès à la large bande et les frais du FSI.

Le tableau 11 ci-dessous présente un résumé des vitesses de téléchargement et de téléversement annoncées moyennes non pondérées des services à large bande compris dans chacun des quatre ensembles de services à large bande pour le Canada et les pays étrangers visés par l'étude³⁷. Le tableau présente

³⁷ Les vitesses de téléchargement annoncées sont faciles à trouver, mais on ne peut en dire autant des vitesses de téléversement. Par conséquent, les vitesses de

également la limite moyenne d'utilisation mensuelle de données prévue dans les forfaits. Parmi les fournisseurs de services et les pays étudiés, ces forfaits ont été recensés seulement au Canada et en Australie.

Tableau 11
Services Internet à large bande à l'échelle internationale en 2015
Vitesses annoncées moyennes et limites d'utilisation correspondantes

Ensembles	Canada	É.-U.	R.-U	Australie	France	Japon *	Allemagne	Italie
Niveau 1 (≤ 3 Mb/s, 5 Go/mois)								
Vitesse de téléchargement (Mb/s)	1,9	2,3	s.o.	s.o.	s.o.	1,3	s.o.	s.o.
Vitesse de téléversement (Mb/s)	0,7	0,9	s.o.	s.o.	s.o.	0,5	s.o.	s.o.
Limite d'utilisation (Go)	50	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Niveau 2 (4 - 15 Mb/s, 20 Go/mois)								
Vitesse de téléchargement (Mb/s)	11,1	9,8	s.o.	10,0	8,0	12,0	10,0	7,0
Vitesse de téléversement (Mb/s)	2,6	3,8	s.o.	0,7	1,0	1,3	0,6	0,4
Limite d'utilisation (Go)	135	s.o.	s.o.	50	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Niveau 3 (16 - 40 Mb/s, 50 Go/mois)								
Vitesse de téléchargement (Mb/s)	27,5	23,5	38,0	22,5	31,7	35,3	19,0	26,7
Vitesse de téléversement (Mb/s)	5,6	6,7	9,5	10,0	8,0	1,3	1,5	2,3
Limite d'utilisation (Go)	200	s.o.	s.o.	200	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Niveau 4 (> 40 Mb/s, 75 Go/mois)								
Vitesse de téléchargement (Mb/s)	67,7	76,9	84,0	100,0	100,0	352,6	100,0	100,0
Vitesse de téléversement (Mb/s)	10,5	18,5	14,5	21,0	27,5	280,6	28,7	13,3
Limite d'utilisation (Go)	302	s.o.	s.o.	200	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.

Les limites d'utilisation moyennes ont été établies à partir des limites prévues dans les forfaits étudiés.

« s.o. » signifie que les fournisseurs de services étudiés n'offrent pas de service à large bande ou n'appliquent pas de limite d'utilisation de données.

* Le forfait de 1 Gb/s de KDDI a une incidence sur les vitesses de l'ensemble de services de niveau 4 du Japon.

Rapport 2015 de Wall Communications Inc.

Comme l'indique le tableau ci-dessus, les FSI visés par l'étude au R.-U., en France, en Allemagne, en Italie et en Australie n'offrent pas de services à large bande de niveau 1. Il en est de même pour l'ensemble de services de niveau 2 au R.-U. Il convient aussi de souligner que, le cas échéant, le nombre de FSI étudiés offrant des services à large bande dans les plages de vitesses des niveaux 1 et 2 a diminué. Par conséquent, les tarifs moyens et les vitesses de services annoncées qui ont été pris en compte pour ces deux ensembles se fondent souvent sur un nombre limité d'observations ou, dans certains cas, sur une seule observation. Par contre, la plupart des FSI visés par l'étude offraient des services à large bande conformes aux exigences des niveaux 3 et 4.

Les vitesses moyennes de téléchargement annoncées pour l'ensemble de niveau 4 varient grandement en raison des différentes technologies qu'utilisent les FSI étudiés pour offrir leurs services (p. ex. câble, LNPA, VDSL et fibre

téléversement moyennes se fondent sur un moins grand nombre d'observations que les vitesses de téléchargement moyennes.

optique). La plage de vitesses de téléchargement visée par l'ensemble de niveau 4 est de 41 à 100 Mb/s. Cependant, des vitesses plus élevées figurent dans l'étude pour le Japon (c.-à-d. service de 200 Mb/s de NTT, service de 160 Mb/s de J:Com et service de 1 000 Mb/s de KDDI), puisqu'aucun service n'était disponible dans la plage de 41 à 100 Mb/s. Par conséquent, la vitesse de téléchargement moyenne est bien supérieure à 100 Mb/s dans ce cas³⁸. Les vitesses de téléchargement annoncées pour les services à large bande de niveau 4 au Canada qui figurent dans l'étude variaient de 45 à 100 Mb/s. La vitesse de téléchargement moyenne annoncée au Canada, qui était d'environ 68 Mb/s, est inférieure aux vitesses moyennes calculées dans les autres pays étudiés.

Les vitesses de téléversement annoncées dans les ensembles de niveau 4 varient aussi grandement. On retrouve les plus grandes différences dans le cas des services à large bande sur fibre optique de niveaux 3 et 4, où les vitesses de téléversement varient de 2 Mb/s (service de fibre optique de 100 Mb/s de Telstra) à 1 000 Mb/s (service résidentiel à large bande de 1 Gb/s de KDDI). Les vitesses de téléversement des services à large bande de niveau 4 au Canada qui figurent dans l'étude (de 3 à 30 Mb/s) et la vitesse moyenne de 10,5 Mb/s sont, là encore, sous la moyenne calculée dans les autres pays étudiés.

La figure 7 ci-dessous présente une comparaison des tarifs moyens pondérés actuels des services à large bande au Canada avec ceux des sept pays étrangers visés par l'étude pour chacun des quatre ensembles de service à large bande. Le tableau A3.3 et les figures A3.3 a, b, c et d de l'annexe 3 présentent des données plus détaillées sur les tarifs de services Internet à large bande relevés de 2008 à 2015, le cas échéant, pour les quatre ensembles de services à large bande.

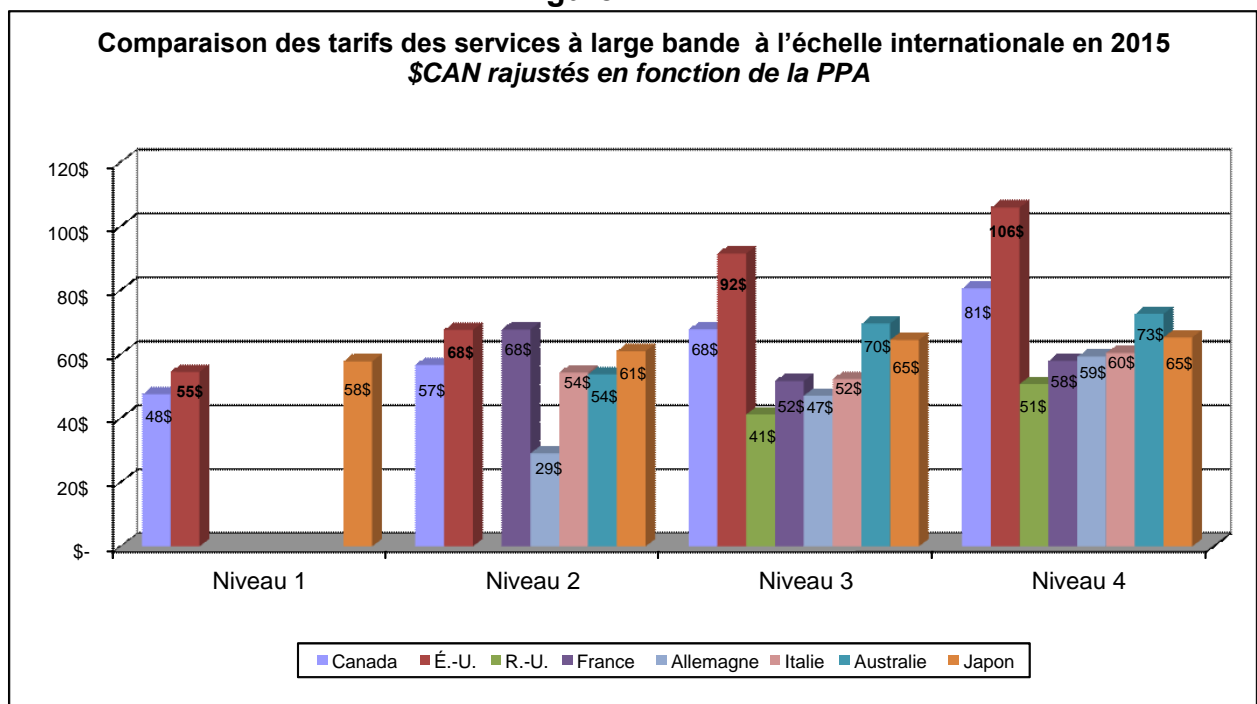
- Les services à large bande de niveau 1 étaient seulement offerts par des FSI visés par l'étude de trois des huit pays, à savoir le Canada, les É.-U. et le Japon. Le tarif mensuel moyen de 47,51 \$ au Canada est bien inférieur à celui mesuré aux É.-U. et au Japon, où il se chiffre respectivement à 55 \$ et à 58 \$.
- Dans le cas de l'ensemble de niveau 2, le tarif mensuel moyen de 56,66 \$ au Canada est légèrement supérieur à la moyenne des pays étrangers visés, qui se chiffre à environ 55,50 \$. Dans l'ensemble, le Canada se classe au quatrième rang, devant les É.-U., la France et le Japon. Aucun fournisseur de services visé au R.-U. n'offrait de forfait de services de niveau 2.

³⁸

Les deux autres entreprises visées par l'étude au Japon, KDDI et Yahoo! BB, offrent des services de 50 Mb/s. Ces services sont compris dans les ensembles de niveau 4 du Japon.

- Pour ce qui est de l'ensemble de services de niveau 3, le tarif mensuel moyen au Canada, qui se chiffre à 67,81 \$, est nettement supérieur au tarif moyen calculé dans les autres pays étudiés, qui se chiffre à environ 60 \$. Pour cet ensemble, le Canada se classe au sixième rang sur huit, devant les É.-U. et l'Australie.
- En ce qui concerne l'ensemble de niveau 4, le tarif mensuel moyen au Canada, qui se chiffre à 80,63 \$, est là encore largement supérieur au tarif moyen calculé dans les autres pays étudiés, qui se chiffre à environ 67,50 \$. Dans ce cas-ci, le Canada, qui devance seulement les É.-U., se classe au septième rang sur huit. Le tarif moyen calculé au Canada est nettement supérieur au tarif calculé dans bon nombre des autres pays. Il convient de souligner que tous les pays dont les tarifs de l'ensemble de niveau 4 sont inférieurs à celui relevé au Canada annoncent des vitesses de téléchargement et de téléversement moyennes plus élevées que celles annoncées au Canada (voir le tableau 11 ci-dessus).

Figure 7



Rapport 2015 de Wall Communications Inc.

Le classement du Canada en ce qui a trait au tarif des services à large bande est demeuré relativement stable depuis la première édition de l'étude, en 2008, y compris en ce qui concerne l'ensemble de services de niveau 4, qui a été ajouté à l'étude en 2011. Les tarifs calculés dans les pays européens étudiés, y compris le R.-U. et la France ainsi que, depuis l'an dernier, l'Allemagne et l'Italie, sont toujours inférieurs à ceux du Canada; l'écart est très marqué dans certains cas.

En résumé, les tarifs des services Internet à large bande au Canada se comparent avantageusement à ceux des autres pays visés par l'étude dans le cas des ensembles de niveau 1 (vitesses de téléchargement inférieures ou égales à 3 Mb/s) et de niveau 2 (de 4 à 15 Mb/s). Par contre, les tarifs des ensembles de niveau 3 (de 16 à 40 Mb/s) et de niveau 4 (plus de 40 Mb/s) au Canada sont supérieurs à ceux relevés dans les autres pays à l'étude, à l'exception du Japon et des É.-U pour l'ensemble de niveau 3 et seulement des É.-U. pour l'ensemble de niveau 4.

5.4 Tarifs des services à large bande dans les régions rurales et éloignées à l'échelle internationale

La présente section compare les services à large bande sans fil fixes offerts dans les régions résidentielles rurales et éloignées au Canada et dans plusieurs pays étrangers, à savoir les É.-U., le R.-U. et l'Australie.

Voici les principaux renseignements recueillis pour chaque fournisseur de services à large bande sans fil fixes :

- *Technologie* : génération de technologie sans fil fixe (p. ex. 4G ou autre);
- *Vitesses de téléchargement et de téléversement* : plage de vitesses du service en Mb/s;
- *Limites d'utilisation de données* : allocation mensuelle de données (Go/mois);
- *Coûts ponctuels* : frais initiaux d'installation, coûts de l'équipement;
- *Tarifs des services* : frais mensuels des services, location d'équipement, frais d'utilisation excédentaire de données, s'il y a lieu; et
- *Durée du contrat* : le cas échéant.

De nombreux fournisseurs de services sans fil fixes offrent leurs services dans différentes régions éloignées et rurales du Canada et dans les trois autres pays étudiés³⁹. Certains FSI sans fil fixes ne desservent qu'une seule collectivité. Il est donc difficile de sélectionner un échantillon représentatif de FSI desservant des régions rurales et éloignées dans chaque pays. Contrairement à la situation dans les marchés urbains, ce segment du marché de services à large bande n'est généralement pas dominé par un petit nombre de gros FSI. Compte tenu de

³⁹ Par exemple, on compte près de 1 200 fournisseurs de services à large bande sans fil fixes aux É.-U. Consulter le site <http://broadbandnow.com/Fixed-Wireless-Providers> [en anglais seulement].

cette réalité, nous avons fait de notre mieux pour inclure des FSI plus importants qui se spécialisent dans la prestation de services dans des régions rurales et éloignées, au Canada comme à l'étranger.

Les FSI sans fil fixes sélectionnés sont énumérés ci-dessous.

- **Canada :** Xplornet, Storm, YourLink et Ruralwave.
- **É.-U. :** Skybeam, Digis et Digitalpath.
- **Australie :** SkyMesh, Active8me et Aussie Broadband.
- **R.-U. :** Vispa, WiSpire et eXwavia.

Les données sur les services à large bande sans fil fixes sont classées selon les mêmes ensembles de services de niveaux 1 à 4 que pour les services à large bande par câble, LAN et fibre optique présentés ci-dessus. Par contre, les limites mensuelles d'utilisation de données ne sont pas appliquées, car dans bien des cas, les forfaits de services à large bande sans fil fixes comprennent des limites mensuelles d'utilisation de données relativement faibles.

Tous les services sans fil fixes visés par l'étude utilisent les technologies 4G ou supérieures. Au Canada, les services sans fil fixes à l'étude sont offerts dans divers emplacements dans le Sud du pays (c.-à-d. Nouveau-Brunswick, Ontario et Saskatchewan). De même, les services visés aux É.-U., au R.-U. et en Australie sont offerts dans divers emplacements au pays.

Le tableau 12 présente un résumé des vitesses moyennes de téléchargement annoncées et, le cas échéant, des limites d'utilisation de données pour les services à large bande sans fil fixes offerts dans les régions rurales et éloignées, par ensemble de services.

Tableau 12
Services à large bande sans fil fixes offerts dans les régions rurales et éloignées en 2015
Vitesses annoncées moyennes et limites d'utilisation correspondantes

Ensemble	Canada		É.-U.		R.-U.		Australie	
	Vitesse de téléchargement	Limite de données	Vitesse de téléchargement	Limite de données	Vitesse de téléchargement	Limite de données	Vitesse de téléchargement	Limite de données
	(Mb/s)	(Go)	(Mb/s)	(Go)	(Mb/s)	(Go)	(Mb/s)	(Go)
Niveau 1 (≤ 3 Mb/s)	1,9	38	2,0	illimité	-	-	-	-
Niveau 2 (4 – 15 Mb/s)	7,4	90	8,0	175	8,0	28	12,0	235
Niveau 3 (16 – 40 Mb/s)	25,0	75	20,0	250	20,0	70	25,0	352
Niveau 4 (> 40 Mb/s)	-	-	-	-	60,0	350	-	-

Remarque : « - » signifie que les entreprises étudiées n'offrent actuellement aucun service aux vitesses précisées.

Rapport 2015 de Wall Communications Inc.

Ce tableau montre que des forfaits de services de niveau 1 sont seulement offerts par les FSI visés du Canada et des É.-U. Dans les deux cas, les vitesses de téléchargement moyennes annoncées sont semblables, soit d'environ 2 Mb/s. En ce qui concerne l'ensemble de services de niveau 2, la vitesse moyenne de téléchargement au Canada, qui est de 7,4 Mb/s, est tout juste en deçà de celle aux É.-U. et au R.-U. La vitesse moyenne de téléchargement annoncée pour l'ensemble de services de niveau 2 en Australie est plus élevée, à 12 Mb/s. Pour l'ensemble de services de niveau 3, la vitesse moyenne de téléchargement annoncée au Canada et en Australie s'élève à 25 Mb/s, et elle est légèrement inférieure dans les deux autres pays (20 Mb/s). Le R.-U. était le seul pays où un FSI étudié offrait un service sans fil fixe de niveau 4; la vitesse de téléchargement annoncée était de 60 Mb/s.

La plupart des forfaits de services sans fil fixes visés par l'étude sont assortis de différentes limites d'utilisation de données. Cependant, certains forfaits offerts principalement par les FSI étudiés au Canada et aux É.-U. ne comportaient aucune limite d'utilisation de données. Tous les forfaits de services étudiés en Australie comportaient des limites d'utilisation de données. En ce qui concerne les forfaits assortis d'une limite d'utilisation de données, des frais d'utilisation excédentaires sont généralement facturés en cas de dépassement dans un mois donné. En ce qui a trait aux forfaits étudiés en Australie, la vitesse des services est limitée lorsque l'abonné atteint la limite d'utilisation de données.

Le tableau 12 montre que, dans le cas des ensembles de services de niveau 1, les forfaits canadiens visés par l'étude étaient limités à 38 Go d'utilisation par mois, alors que les forfaits comparables aux É.-U. ne comprenaient pas de limites d'utilisation. Les limites d'utilisation de données moyennes du niveau 2 varient grandement. La limite moyenne d'utilisation de données au Canada, qui se situe à 90 Go par mois, est largement supérieure à celle recensée au R.-U., qui se chiffre à 28 Go, mais elle est bien inférieure à celles calculées aux É.-U. et en Australie, qui s'élèvent respectivement à 175 Go et à 235 Go. Pour ce qui est de l'ensemble de niveau 3, la limite moyenne d'utilisation de données au Canada, qui se situe à 75 Go par mois, est semblable à celle relevée au R.-U., mais là encore, elle est grandement inférieure à celles recensées aux É.-U. et en Australie. Enfin, parmi les FSI visés par l'étude, un seul, au R.-U., offrait un forfait de niveau 4; ce forfait comportait une limite d'utilisation de données de 350 Go par mois.

Le tableau 13 ci-dessous présente un résumé des tarifs moyens des services Internet à large bande sans fil fixes, exprimés en dollars canadiens rajustés en fonction de la PPA, et excluant les taxes. Les tarifs moyens qui figurent dans le tableau comprennent les frais de location applicables ou les coûts de l'équipement (amortis sur 24 mois, ce qui correspond à la durée typique d'un contrat).

- En ce qui concerne l'ensemble de services à large bande sans fil fixes de niveau 1, le tarif moyen au Canada, qui se chiffre à 64,25 \$, est nettement supérieur à celui recensé aux É.-U., qui se chiffre à 57,43 \$. Les FSI à l'étude n'offraient pas de services à large bande fixes de niveau 1 dans les deux autres pays.
- Pour ce qui est de l'ensemble de services de niveau 2, le tarif moyen au Canada, qui approche les 70 \$, est bien en deçà du tarif moyen calculé aux É.-U., qui est d'environ 90 \$. Toutefois, il est largement supérieur au tarif moyen enregistré en Australie et il est deux fois plus élevé que le tarif moyen calculé au R.-U.
- En ce qui a trait à l'ensemble de niveau 3, le tarif moyen calculé au Canada, qui est d'environ 60 \$, est là encore largement inférieur au tarif moyen calculé aux É.-U., qui se chiffre à 110 \$, mais est supérieur à ceux calculés au R.-U. et en Australie. L'écart avec les tarifs de ces deux pays n'est pas aussi marqué que pour l'ensemble de niveau 2.
- Enfin, un seul des FSI étudiés offrait un service à large bande sans fil fixe respectant les exigences de l'ensemble de niveau 4. Ce FSI, qui se trouvait au R.-U., offrait un service de 60 Mb/s à un tarif d'environ 63 \$ par mois.

Tableau 13
Tarifs des services à large bande sans fil fixes offerts dans les régions rurales et éloignées en 2015

(comprennent des frais d'équipement amortis, le cas échéant)*

\$CAN rajustés en fonction de la PPA

Ensemble (Vitesse de téléchargement en Mb/s)	Canada	É.-U.	R.-U.	Australie
Niveau 1 (≤ 3 Mb/s)	64,25 \$	57,43 \$	-	-
Niveau 2 (4 – 15 Mb/s)	69,90 \$	90,11 \$	29,77 \$	50,76 \$
Niveau 3 (16 – 40 Mb/s)	59,99 \$	109,77 \$	47,20 \$	55,11 \$
Niveau 4 (> 40 Mb/s)	-	-	62,71 \$	-

* Les coûts de l'équipement, le cas échéant, ont été amortis sur une période de 24 mois.

Remarque : « - » signifie que les entreprises étudiées n'offrent actuellement aucun service aux vitesses précisées.

Rapport 2015 de Wall Communications Inc.

Le classement relatif des tarifs du Canada pour les services à large bande sans fil fixes offerts dans les régions rurales et éloignées est essentiellement le même que l'an dernier⁴⁰. La plus grande différence par rapport à l'an dernier réside

⁴⁰

Remarque : Les tarifs moyens calculés pour les É.-U., le R.-U. et l'Australie, qui sont présentés dans le tableau 12, ne peuvent être comparés aux tarifs moyens de ces mêmes pays qui sont présentés dans le tableau 14 (page 45) de l'étude de comparaison des tarifs de l'an dernier. Dans l'étude de l'an dernier, les tarifs moyens pour les É.-U., le

dans le fait que cette année, des services à large bande sans fil fixes respectant les exigences du niveau 3 sont offerts au Canada, tandis que l'an dernier, aucun des FSI canadiens visés par l'étude n'offrait de service sans fil fixe dont la vitesse de téléchargement annoncée était supérieure à 16 Mb/s (c.-à-d. un service satisfaisant aux exigences du niveau 3 ou 4)

Dans l'ensemble, les tarifs des services Internet à large bande sans fil fixes canadiens des niveaux 1, 2 et 3 se comparent avantageusement à ceux offerts aux É.-U., mais sont largement supérieurs à ceux calculés en Australie et au R.-U. À l'heure actuelle, au Canada, contrairement au R.-U., aucun FSI à l'étude n'offre de service à large bande sans fil fixe de niveau 4 (dont la vitesse est supérieure à 40 Mb/s).

R.-U. et l'Australie étaient présentés à tort dans la devise du pays, et non en dollars canadiens rajustés en fonction de la PPA.

6.0 SERVICES INTERNET MOBILES

6.1 Ensembles de services Internet mobiles

La présente étude compte deux ensembles de services Internet mobiles, qui comprennent les caractéristiques et les éléments de service présentés ci-dessous.

- Technologie : 3^e ou 4^e génération (p. ex. 3G, 3G+, 4G ou 4G LTE)
- Vitesse du service : Vitesse de téléchargement annoncée d'au moins 1,5 Mb/s⁴¹
- Équipement : Clé USB modem (incluse avec le service sans frais, ou offerte en location ou à l'achat)
- Utilisation de données :
Niveau 1 : 2 Go par mois
Niveau 2 : 5 Go par mois

Là encore, les frais ponctuels (comme les frais d'activation) sont exclus.

6.2 Tarifs des services Internet mobiles au Canada

La figure 8 ci-dessous présente un résumé des tarifs des ensembles de services Internet mobiles de niveau 1 au Canada de 2011 à 2015, ainsi que des tarifs de l'ensemble de niveau 2 de 2012 à 2015. Le tableau A2.5 de l'annexe 2 fournit des renseignements plus détaillés par ville.

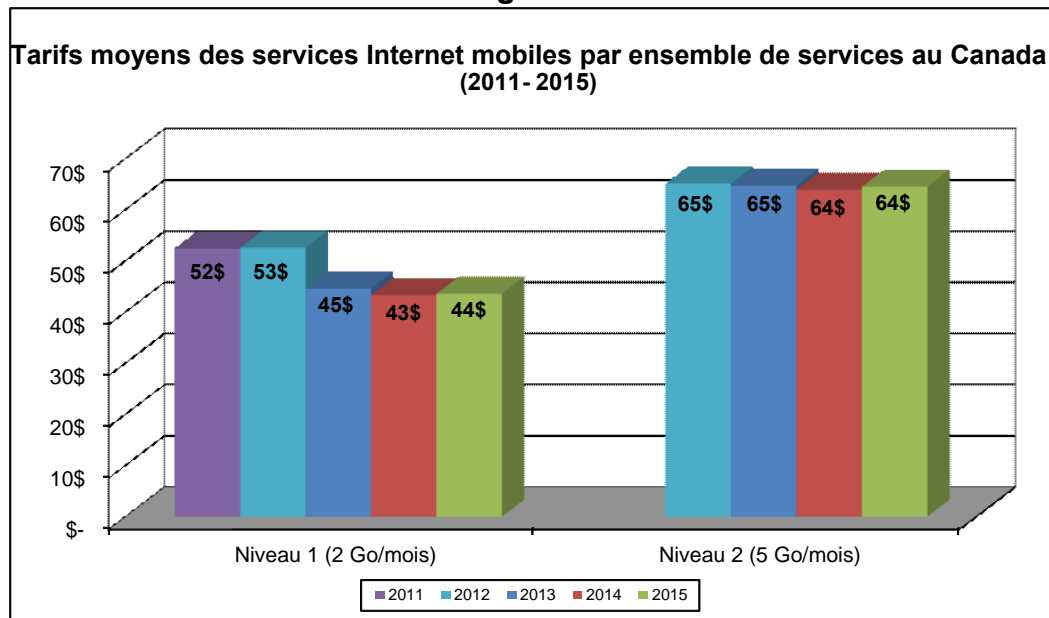
- Le tarif des services Internet mobiles de niveau 1, qui se chiffrait à 43,30 \$ en 2014, est passé à 43,55 \$ en 2015, soit une légère hausse de 0,6 %. Le tarif des services de niveau 1 variait d'environ 43 \$ dans plusieurs villes étudiées à plus de 50 \$ à Regina. La plupart des forfaits de niveau 1 offrent 2 Go ou 3 Go d'utilisation de données par mois, mais plusieurs

⁴¹ Les vitesses annoncées peuvent être très différentes des véritables vitesses moyennes dans le cas des services sans fil mobiles. Les véritables vitesses moyennes dépendent entre autres du niveau d'utilisation du réseau local et de l'emplacement des utilisateurs. Certains fournisseurs de services sans fil annoncent les vitesses maximales théoriques, tandis que d'autres annoncent ou mentionnent, à tout le moins, les vitesses moyennes attendues. Par conséquent, il est difficile de comparer les vitesses des services des différents fournisseurs et dans différents pays, et ce, même lorsque la technologie de services sans fil mobiles utilisée est la même.

comprennent des allocations de données supérieures, variant de 4 Go à 6 Go (SaskTel et Mobilicity, respectivement). La limite moyenne d'utilisation de données des forfaits de niveau 1 examinés était de 2,8 Go par mois. Depuis 2011, le tarif de l'ensemble de niveau 1 diminue à un taux annuel de 4,5 %.

- Le tarif de l'ensemble de niveau 2 a lui aussi légèrement augmenté. Il est passé de 63,90 \$ en 2014 à 64,48 \$ en 2015, soit une augmentation de 0,9 %. Le tarif de l'ensemble de niveau 2 variait de 60,57 \$, à Montréal, à 71,88 \$, à Regina. Les forfaits de niveau 2 offrent généralement 5 Go ou 6 Go d'utilisation de données par mois, alors que Sasktel (8 Go) et WIND (10 Go) offrent une limite plus élevée. La limite moyenne d'utilisation de données des forfaits de niveau 2 examinés était de 6,3 Go par mois. Depuis 2012, soit l'année à laquelle cet ensemble a été ajouté à l'étude, le tarif de l'ensemble de niveau 2 diminue à un taux annuel de 0,3 %.

Figure 8



Rapport 2015 de Wall Communications Inc.

La vitesse de téléchargement annoncée moyenne des services Internet mobiles visés par l'étude de cette année est d'environ 73 Mb/s⁴². Cette vitesse annoncée moyenne, qui est plutôt élevée, s'explique par le fait que les entreprises de services sans fil titulaires ont toutes lancé des services Internet mobiles de 4G LTE. Rogers, Bell et TELUS annoncent des vitesses 4G LTE pouvant atteindre 75 Mb/s ainsi que des vitesses supérieures pouvant atteindre 150 Mb/s dans

⁴² Dans l'étude comparative de 2014, la vitesse de téléchargement moyenne annoncée pour les services Internet mobiles était de 67 Mb/s, alors qu'elle était de 18 Mb/s dans celle de 2011.

certaines régions. Cependant, pour sa part, Bell signale également que les « vitesses moyennes attendues » peuvent être grandement inférieures (c.-à-d. de 12 à 25 Mb/s, ou, dans les régions où le réseau 4G LTE est offert, de 18 à 40 Mb/s⁴³). SaskTel annonce que son réseau 4G LTE offre des vitesses de téléchargement pouvant atteindre 100 Mb/s, mais souligne que les vitesses réelles peuvent se situer entre 7 et 15 Mb/s⁴⁴. MTS annonce que son réseau 4G LTE permet des vitesses de téléchargement pouvant atteindre 150 Mb/s. Eastlink et Vidéotron ont tous deux lancé des réseaux 4G LTE et annoncent des vitesses maximales semblables. Par contre, d'autres nouveaux fournisseurs, comme WIND et Mobilicity, annoncent des vitesses pouvant atteindre 21 Mb/s sur 3G+.

Le tableau 14 présente une comparaison des tarifs des services Internet mobiles offerts par les entreprises titulaires (Rogers, Bell et TELUS) et les nouveaux fournisseurs (Mobilicity, WIND, Vidéotron et Eastlink), le cas échéant, à Vancouver, à Toronto, à Montréal et à Halifax. Dans le cas de l'ensemble de services de niveau 1, en moyenne, les tarifs des nouveaux fournisseurs sont environ 22 % inférieurs aux tarifs des entreprises titulaires. La différence est encore plus marquée pour l'ensemble de niveau 2, soit à environ 32 %. Comme pour les services sans fil mobiles, les écarts sont plus marqués à Halifax, à Toronto et à Vancouver où Eastlink (Halifax), Mobilicity (Toronto et Vancouver) et WIND (Toronto et Vancouver) offrent des services de niveau 2 à un tarif environ 40 % inférieur à celui des entreprises titulaires. Les tarifs des entreprises titulaires et du nouveau fournisseur (c.-à-d. Vidéotron) à Montréal sont très semblables.

Tableau 14
Tarifs des services Internet mobiles au Canada en 2015
Comparaison des titulaires et des nouveaux fournisseurs

Ensembles	Vancouver	Toronto	Montréal	Halifax	Moyenne
Niveau 1 (2 Go/mois)					
Titulaires	43,75 \$	43,75 \$	43,75 \$	43,75 \$	43,75 \$
Nouveaux fournisseurs	32,46 \$	32,46 \$	42,29 \$	30,00 \$	34,30 \$
<i>Différence en pourcentage</i>	-26 %	-26 %	-3 %	-31 %	-22 %
Niveau 2 (5 Go/mois)					
Titulaires	67,08 \$	67,08 \$	60,42 \$	67,08 \$	65,42 \$
Nouveaux fournisseurs	37,46 \$	37,46 \$	62,29 \$	40,00 \$	44,30 \$
<i>Différence en pourcentage</i>	-44 %	-44 %	3 %	-40 %	-32 %

Utilisation de moyennes simples non pondérées dans tous les cas.

Rapport 2015 de Wall Communications Inc.

⁴³ Voir par exemple le site suivant : <http://network.bell.ca/fr/lte/>.

⁴⁴ Voir le site suivant : <http://www.sasktel.com/wps/wcm/connect/content/home/wireless/coverage-and-travel/4g-lte/4g-lte> [en anglais seulement].

Comparativement à l'an dernier, les rabais qu'offrent les nouveaux fournisseurs par rapport à ceux des entreprises titulaires ont légèrement diminué : 24 % l'an dernier contre 22 % cette année pour l'ensemble de niveau 1, et 38 % contre 32 % pour l'ensemble de niveau 2. La diminution de la différence globale entre les tarifs observée cette année s'explique principalement par l'augmentation des tarifs des ensembles de services de niveaux 1 et 2 de Vidéotron par rapport à l'an dernier.

Il convient de souligner que les FSI effectuant de la revente et les ERMV étudiés (Primus et PC Mobile) n'offrent actuellement aucun forfait de services Internet mobiles. Il est par conséquent impossible de comparer ces fournisseurs de services avec les entreprises titulaires ou les nouveaux fournisseurs.

6.3 Tarifs des services Internet mobiles à l'échelle internationale

Le tableau 15 présente un résumé des vitesses de téléchargement et des limites d'utilisation de données annoncées moyennes des niveaux 1 et 2 au Canada et dans chacun des sept pays étrangers visés par l'étude. Les fournisseurs de services sans fil n'annoncent souvent pas leurs vitesses de téléversement; celles-ci ne figurent donc pas au tableau.

Tableau 15
Services Internet mobiles à l'échelle internationale en 2015
Vitesses annoncées moyennes et limites d'utilisation correspondantes

Ensembles	Canada	É.-U.	R.-U	France	Australie	Japon	Allemagne	Italie
Niveau 1 (2 Go/mois)								
Vitesse de téléchargement (Mb/s)	73,4	12,8	20,2	71,0	40,0	190,0	80,7	71,0
Limite de données (Go)	2,8	4,0	3,0	5,0	4,0	5,8	2,3	3,3
Niveau 2 (5 Go/mois)								
Vitesse de téléchargement (Mb/s)	73,4	12,8	20,2	71,0	40,0	190,0	71,3	71,0
Limite de données (Go)	6,3	5,7	8,3	5,0	7,5	6,5	5,3	6,8

Moyennes simples calculées à partir des forfaits examinés dans chaque pays.

Rapport 2015 de Wall Communications Inc.

Comme l'illustre le tableau ci-dessus, les vitesses de téléchargement annoncées des services Internet mobiles varient considérablement. Au Canada, la vitesse de téléchargement annoncée moyenne de ces services est d'environ 73 Mb/s. Des vitesses de téléchargement annoncées supérieures ont été recensées en Allemagne (81 Mb/s) et au Japon (190 Mb/s), et des vitesses de téléchargement annoncées très semblables ont été relevées en France et en Italie. Par contre, dans les autres pays étrangers, les vitesses de téléchargement annoncées

moyennes sont nettement inférieures. C'est aux É.-U. qu'on retrouve la vitesse de téléchargement annoncée moyenne la plus basse : 12,8 Mb/s.

La technologie utilisée a une grande incidence sur la vitesse des services. De nombreux services visés par l'étude utilisent les mêmes technologies. Au Canada, aux É.-U., en France, en Allemagne, en Italie et au Japon, la plupart des fournisseurs de services étudiés offrent des forfaits de services Internet mobiles 4G LTE. Toutefois, bien qu'ils utilisent la même technologie, les vitesses de téléchargement annoncées varient grandement. À une extrémité se trouvent Verizon et AT&T. Elles offrent toutes deux des services Internet mobiles 4G LTE aux É.-U., mais selon les renseignements donnés sur leur site web (qui sont très limités)⁴⁵, les vitesses moyennes réelles de téléchargement se situent actuellement aux environs de 14,4 Mb/s. Par contre, comme il a déjà été mentionné, Rogers, Bell et TELUS annoncent des vitesses 4G LTE entre 75 Mb/s et 150 Mb/s. De même, Orange, en France, annonce aussi des vitesses de téléchargement 4G LTE de 100 Mb/s. À l'autre extrémité, NTT Docomo, au Japon, annonce des vitesses de téléchargement 4G LTE pouvant atteindre 225 Mb/s. Les différences dans les vitesses annoncées qui utilisent la même technologie sont donc énormes.

En général, les fournisseurs de services étudiés dans les autres pays, à savoir le R.-U. et l'Australie, offrent actuellement des forfaits 4G ou 4G+. Ils annoncent des vitesses de téléchargement variant environ entre 20 Mb/s et 40 Mb/s.

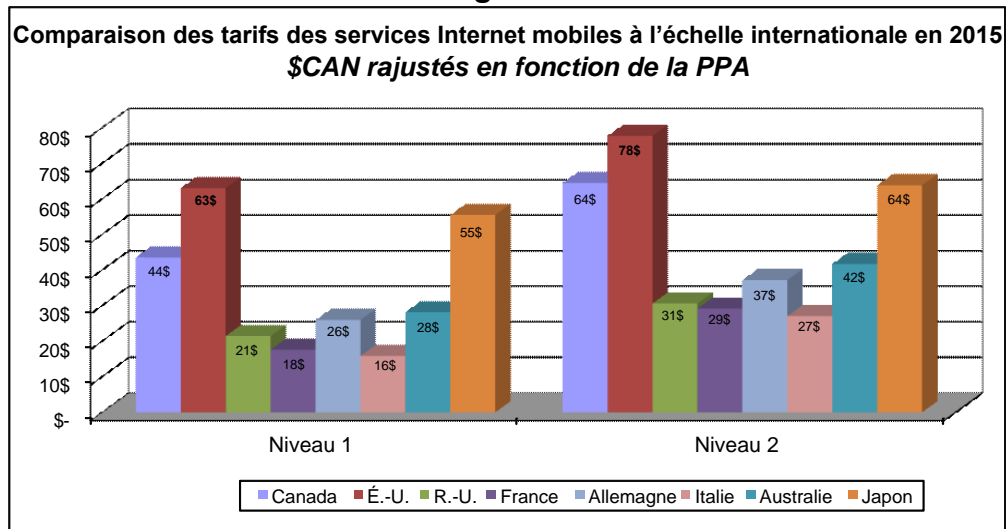
La figure 9 ci-dessous compare les tarifs des services Internet mobiles de niveaux 1 et 2 au Canada et dans les autres pays visés par l'étude. Le tableau A3.4 et les figures A3.4 a et b de l'annexe 3 présentent des données détaillées sur les tarifs de l'ensemble de services Internet mobiles de niveau 1 de 2010 à 2015, et de l'ensemble de niveau 2 de 2012 à 2015.

- En ce qui concerne l'ensemble de services Internet mobiles de niveau 1, le tarif moyen au Canada, qui se chiffre à 43,55 \$, est largement supérieur au tarif moyen des autres pays étudiés, qui s'élève à environ 32,50 \$. En général, pour cet ensemble de services, le Canada se classe au sixième rang parmi les huit pays visés par l'étude. Le tarif moyen de l'ensemble de services de niveau 1 au Canada est inférieur seulement à ceux des É.-U. et du Japon. Les tarifs relevés dans les quatre pays européens et en Australie sont nettement inférieurs à celui calculé au Canada. Il convient également de souligner que la limite moyenne d'utilisation de données pour les forfaits de services de niveau 1 au Canada (2,8 Go par mois) est parmi les plus faibles recensée dans les pays étudiés; la limite était inférieure seulement en Allemagne, à 2,3 Go (voir le tableau 15 ci-dessus).

⁴⁵ De plus, les représentants des services à la clientèle ne sont pas en mesure de fournir des renseignements sur la vitesse des services.

- Quant à l'ensemble de services Internet mobiles de niveau 2, le tarif canadien moyen de 64,48 \$ est encore une fois largement supérieur au tarif moyen calculé dans les autres pays, qui s'élève à environ 44 \$. Dans ce cas-ci, le Canada se classe au septième rang; seuls les É.-U. affichent un tarif supérieur. Cependant, le tarif moyen pour l'ensemble de niveau 2 au Japon se rapproche grandement de celui du Canada, tandis que les tarifs dans les autres pays sont tous largement inférieurs. La limite moyenne d'utilisation de données dans les forfaits de l'ensemble de services de niveau 2 au Canada, qui est de 6,3 Go par mois, est généralement comparable à celle des autres pays étudiés.

Figure 9



Rapport de Wall Communications Inc. 2014

Le rang qu'occupe le Canada par rapport aux années antérieures n'a pas vraiment changé dans le cas des ensembles de niveaux 1 et 2. Le Canada se classe au-dessus de la moyenne. Son rang est généralement près de celui des É.-U. et de celui du Japon, ou inférieur à ceux-ci. En revanche, pour les deux ensembles de services, l'Australie et les pays européens étudiés ont toujours des tarifs inférieurs à ceux du Canada, et la différence est marquée dans bien des cas.

En résumé, les tarifs des services Internet mobiles de niveau 1 (2 Go/mois) et de niveau 2 (5 Go/mois) au Canada se trouvent dans la moyenne supérieure des tarifs des pays examinés.

7.0 FORFAITS

7.1 Ensembles de forfaits

L'étude porte sur les trois forfaits de services présentés ci-dessous.

- **Forfait 1** : Service filaire, service Internet à large bande et service sans fil mobile
- **Forfait 2** : Service filaire, service Internet à large bande et service de télévision numérique (TVN)
- **Forfait 3** : Service filaire, service Internet à large bande, service sans fil mobile et service de TVN

Les options de services filaires, Internet et sans fil mobiles des forfaits correspondent à l'ensemble de niveau 2 pour chaque élément. Dans le cas de la TVN, un service numérique de base a été inclus dans le forfait. Dans les quelques cas où il n'était pas possible de grouper certaines options de service de niveau 2 pour obtenir un tarif forfaitaire, des options de service d'un niveau supérieur (niveau 3 ou 4) ont été incluses.

7.2 Tarifs des forfaits au Canada

Chacune des compagnies de téléphone titulaires visées par l'étude offre les trois forfaits définis. En ce qui concerne les câblodistributeurs étudiés, Rogers, Vidéotron et EastLink peuvent également offrir les trois forfaits⁴⁶. Par contre, Access Communications et Shaw ne fournissent pas, de façon directe ou par l'intermédiaire d'un tiers, de services sans fil. Par conséquent, ils peuvent seulement offrir le forfait 2. Primus peut uniquement offrir le forfait 1, car elle n'a pas de services de télévision. Teksavvy n'est pas en mesure d'offrir l'un ou l'autre de ces forfaits, car elle n'offre pas de services mobiles ou de services de télévision.

Le service de TVN de base est inclus dans les forfaits 2 et 3. Les services pris en compte peuvent être offerts par différents moyens, y compris le câble, la fibre jusqu'au domicile, la fibre jusqu'au noeud (y compris la télévision par IP) et le satellite. Les forfaits de services de TVN de base peuvent varier considérablement d'un fournisseur à l'autre en ce qui concerne les canaux compris, les fonctions ainsi que les tarifs. Selon les forfaits étudiés, le tarif des forfaits individuels de TVN de base au Canada se situe environ entre 31 \$ et

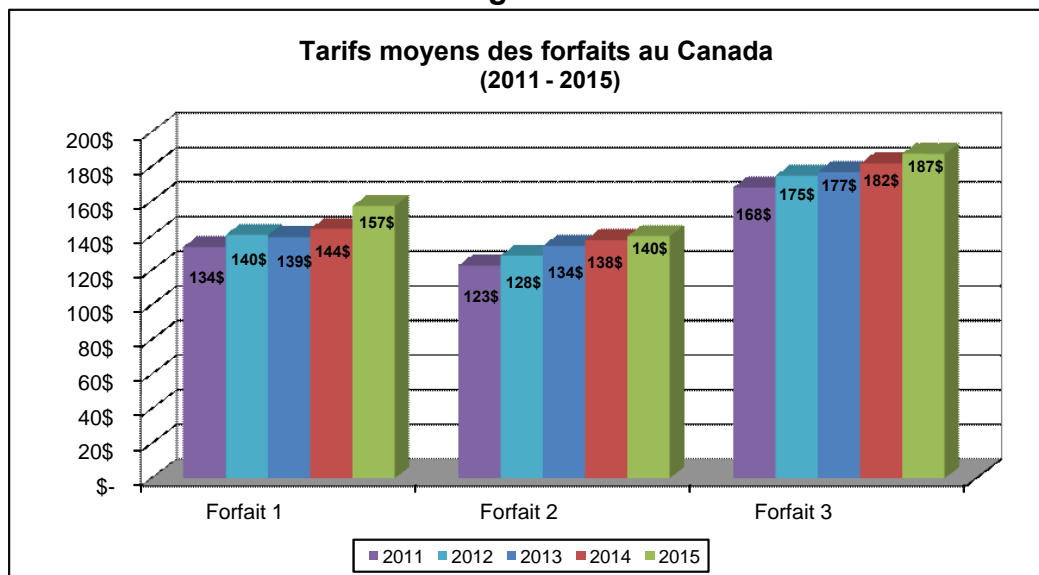
⁴⁶ EastLink a lancé son propre service sans fil mobile au début 2013. Celui-ci est inclus dans les forfaits de l'entreprise aux fins de l'étude.

62 \$ (frais additionnels ou frais d'équipement en sus). Le tarif moyen est d'environ 42 \$. En conséquence, les divers tarifs de services de TVN de base peuvent se traduire par de bons écarts entre les tarifs dans le cas des forfaits 2 et 3.

La figure 10 présente un résumé des tarifs mensuels moyens au Canada pour chacun des trois ensembles de services définis pour la période s'échelonnant de 2011 à 2015. Le tableau A2.6 de l'annexe 2 présente des données détaillées sur les tarifs des forfaits des années antérieures par ville.

- Le tarif du forfait 1, qui s'élevait à 143,95 \$ en 2015, est passé à 157,20 \$ en 2015, soit une hausse considérable de 9,2 %. Le tarif du forfait 1 variait parmi les 6 villes étudiées, d'environ 134 \$ (Winnipeg) à 170 \$ (Toronto). Depuis 2011, le tarif du forfait 1 augmente à un taux annuel de 4,2 %.
- Le tarif du forfait 2, qui s'élevait à 137,51 \$ en 2014, est passé à 139,78 \$ en 2015, soit une hausse de 1,6 %. Le tarif du forfait 2 variait d'une ville à l'autre, soit d'environ 124 \$ (Winnipeg) à 171 \$ (Halifax). Depuis 2011, le tarif du forfait 2 augmente à un taux annuel de 3,3 %.
- Enfin, le tarif du forfait 3, qui se chiffrait à 181,70 \$ en 2014, est passé à 187,33 \$ en 2015, soit une augmentation de 3,1 %. Le tarif du forfait 3 varie d'une ville à l'autre, soit d'environ 154 \$ (Winnipeg) à 218 \$ (Halifax). Depuis 5 ans, le tarif du forfait 3 augmente à un taux annuel de 2,8 %.

Figure 10



Rapport 2015 de Wall Communications Inc.

Les réductions offertes aux consommateurs canadiens varient beaucoup en fonction du forfait individuel. En moyenne, pour les trois forfaits inclus dans l'étude, la réduction totale s'élevait à 6 % pour le forfait 1, à 11 % pour le forfait 2,

et à 8 % pour le forfait 3. Ces forfaits mensuels représentent des économies variant entre 10 \$ et 17 \$ par rapport aux tarifs individuels. Les réductions moyennes sont légèrement inférieures à celles recensées dans le cadre de l'étude de l'an dernier.

7.3 Tarifs des forfaits à l'échelle internationale

Les fournisseurs de services étrangers visés qui étaient en mesure d'offrir les trois ensembles comprennent les entreprises de télécommunication titulaires aux É.-U., en France, en Allemagne, en Italie, en Australie et au Japon. Au R.-U., BT a déjà offert des services sans fil à titre de revendeur, mais a cessé de le faire en 2009. Cependant, vers la fin de 2014, BT a acquis EE, le plus grand fournisseur de services mobiles au R.-U. Par conséquent, les services sans fil mobiles de niveau 2 d'EE (selon le tarif individuel) sont inclus dans les forfaits 1 et 3 de BT dans l'étude de cette année.

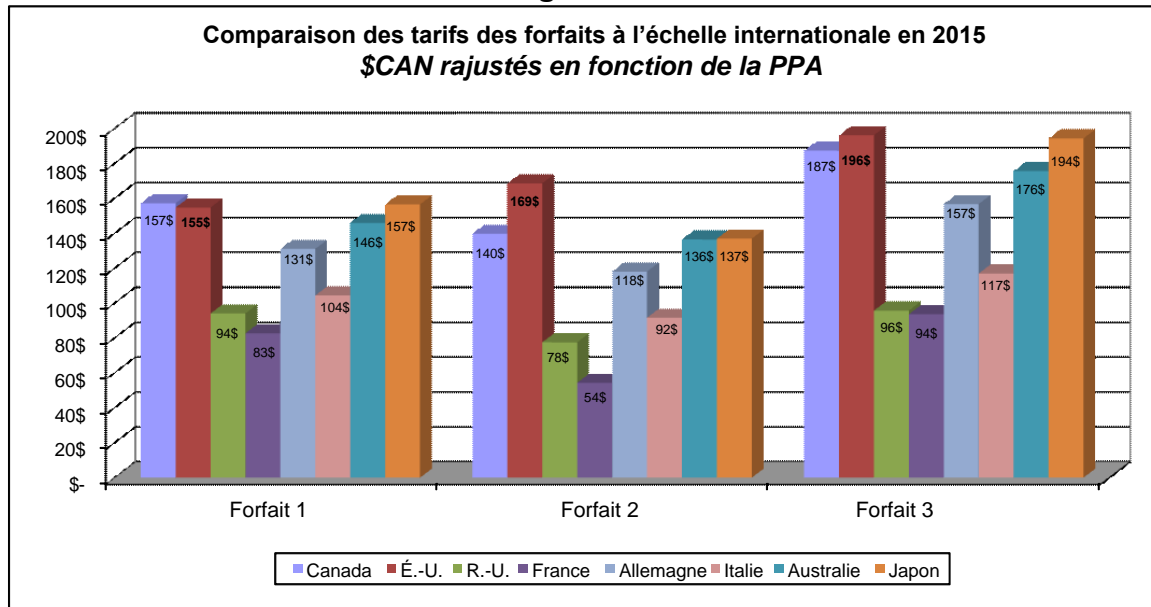
Certains câblodistributeurs sont également en mesure d'offrir les trois forfaits, notamment Virgin au R.-U. et Numericable en France. Vodafone a récemment acquis Kabel Deutschland (KD), en Allemagne. Par conséquent, dans l'étude de cette année, les forfaits 1 et 3 de KD comprennent les services sans fil mobiles de Vodafone. KD a déjà offert des services mobiles à titre de revendeur. Au Japon, J:COM a revendu un service sans fil pendant un certain temps, par l'entremise de sa filiale Willcom. Cependant, Softbank a acquis Willcom. J:COM est actuellement lié par un accord conjoint de publicité avec au KDDI. En conséquence, dans l'étude de cette année, les forfaits 1 et 3 de J:COM comprennent les services mobiles offerts par au KDDI. Enfin, les câblodistributeurs des É.-U. étudiés, Comcast et Time Warner, ne fournissent pas de services sans fil; leurs forfaits ne répondent donc pas aux exigences des forfaits 1 et 3.

Tel que préalablement mentionné, les forfaits de TVN de base peuvent varier considérablement d'un fournisseur à l'autre en ce qui concerne le nombre de canaux et les tarifs, ce qui complique la comparaison des forfaits comprenant ce service. Les forfaits de télévision de base aux É.-U., par exemple, ont tendance à comporter un grand nombre de canaux (bien plus de 100, en moyenne), mais à des tarifs plus élevés (environ 50 \$ US, en moyenne) comparé aux fournisseurs de service des autres pays visés par l'étude. En revanche, au R.-U., en France, en Allemagne et en Italie, les services de TVN de base sont compris dans les services d'accès Internet à large bande à un tarif relativement bas. Les forfaits de TVN de base offerts dans ces pays sont de loin les moins coûteux parmi ceux des pays visés par l'étude. Les forfaits de TVN de base au Canada tombent dans la moyenne en ce qui concerne les tarifs et le nombre de canaux compris dans le forfait de base.

La figure 11 ci-dessous présente une comparaison des tarifs mensuels moyens actuels de chacun des trois forfaits. Le tableau A3.5 et les figures A3.5 a, b et c de l'annexe 3 offrent des données détaillées sur les tarifs des forfaits pour la période s'échelonnant de 2008 à 2015.

- En ce qui a trait au forfait 1, qui comprend la téléphonie filaire, les services à large bande et les services sans fil mobiles, le tarif canadien moyen, qui s'élève à environ 157 \$, est largement supérieur au tarif moyen du forfait calculé dans les autres pays étudiés, qui se chiffre à environ 124 \$. Parmi les pays à l'étude, le tarif moyen du forfait 1 le plus élevé a été relevé au Canada, bien qu'il soit très près du tarif calculé pour les É.-U. et le Japon. Par contre, il est nettement supérieur aux tarifs offerts au R.-U., en France, en Allemagne et en Italie.
- Pour ce qui est du forfait 2, qui comprend la téléphonie filaire, les services à large bande et la TVN de base, le tarif canadien moyen, qui s'élève à environ 140 \$, est lui aussi largement supérieur au tarif moyen du forfait calculé dans les autres pays étudiés, qui se chiffre à environ 112 \$. Le Canada se classe au septième rang des pays étudiés pour le tarif moyen du forfait 2. Seuls les É.-U. affichent un tarif moyen supérieur pour ce forfait, bien que les tarifs calculés en Australie et au Japon soient seulement légèrement inférieurs à celui relevé au Canada. Quant au R.-U., à la France, à l'Allemagne et à l'Italie, les tarifs calculés sont tous, une fois de plus, nettement inférieurs à celui enregistré au Canada.
- En ce qui concerne le forfait 3, qui comprend les quatre services, le tarif canadien moyen, qui s'élève à environ 187 \$, est grandement supérieur au tarif moyen du forfait calculé dans les autres pays étudiés, qui se chiffre à environ 147 \$. Le Canada se classe au sixième rang des pays étudiés pour le tarif moyen du forfait. Les É.-U. et le Japon affichent un tarif supérieur. Par contre, le R.-U., la France et l'Italie affichent un tarif nettement inférieur.

Figure 11



Rapport 2015 de Wall Communications Inc.

Depuis 2008, pour les trois forfaits, le Canada a tendance à glisser au classement. Pendant cette période, le tarif des forfaits au Canada était généralement parmi les plus élevés du groupe de pays, mais se rapprochait des tarifs calculés aux É.-U., en Australie et au Japon. Les tarifs des forfaits au R.-U. et en France, ainsi qu'en Allemagne et en Italie, qui sont visés par l'étude depuis peu, ont tendance à figurer parmi les moins élevés recensés dans le groupe de pays étudiés.

En résumé, les tarifs moyens des forfaits au Canada se situent dans la moyenne supérieure des tarifs des pays visés par l'étude. Les écarts relevés d'un pays à l'autre pour les éléments qui composent les forfaits (en particulier les services à large bande et les services de TVN) rendent assez difficile la comparaison des forfaits. Il est toutefois important de souligner que les tarifs des forfaits au Canada soutiennent toujours très bien la comparaison avec les tarifs relevés aux É.-U., où les pratiques de tarification et de prestation de services sont semblables à celles du Canada.

ANNEXE 1 – ENSEMBLES DE SERVICES

**TABLEAU A1.1
ENSEMBLES DE SERVICES FILAIRES**

Temps de communication locale (en minutes)	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Appels sortants (55 %)	220	550	880
Appels entrants (45 %)	180	450	720
Total	400	1 000	1 600
Appels sortants selon l'heure et le jour de la semaine			
Périodes de pointe (40 %)	88	220	352
Périodes régulières (60 %)	132	330	528
Appels interurbains sortants	10 % du total	20 % du total	30 % du total
Au pays	16	70	150
É.-U	6	30	80
Autres pays		10	34
Total	22	110	264
Appels vers des cellulaires	15 % du total	15 % du total	15 % du total
Locaux	33	60	100
Au pays		22,5	32
À l'étranger			
Total	33	82,5	132
Durée moyenne d'un appel	3	3	3
Fonctions			
Messagerie vocale		Oui	Oui
Afficheur		Oui	Oui
Autre			Oui (fonctions groupées, le cas échéant)

**TABLEAU A1.2
ENSEMBLES DE SERVICES SANS FIL MOBILES**

Utilisation mensuelle (en minutes)	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4	Niveau 5
Appels sortants (60 %)	90	270	720	Illimité à l'échelle du pays (vers des appareils fixes et mobiles)	Illimité à l'échelle du pays (vers des appareils fixes et mobiles)
Appels entrants (40 %)	60	180	480		
Total	150	450	1,200		
Utilisation selon l'heure et le jour de la semaine					
Périodes de pointe (40 %)	60	180	480	s.o.	s.o.
Périodes régulières (60 %)	90	270	720		
Appels interurbains sortants	10 % du total	10 % du total	15 % du total		
Au pays	9	21	90	s.o.	s.o.
É.-U		6	18	(aucun appel à l'étranger)	(aucun appel à l'étranger)
Autres pays					
Total	9	27	108		
Appels vers des cellulaires	50 % du total	50 % du total	50 % du total		
Sur le réseau (2/3)	30	90	240	s.o.	s.o.
Hors réseau (1/3)	15	45	120		
Total	45	135	360		

Utilisation mensuelle (en minutes)	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4	Niveau 5
Durée moyenne d'un appel	3 min	3 min	3 min	s.o.	s.o.
Fonctions					
Messagerie vocale		Oui	Oui	Oui	Oui
Afficheur		Oui	Oui	Oui	Oui
Autre			Oui		
Textos		300	300	Illimités	Illimités
Données			1 Go	2 Go	5 Go

**TABLEAU A1.3
ENSEMBLES DE SERVICES INTERNET À LARGE BANDE**

Éléments	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4
Vitesse de transmission	Services de base ≤ 3 Mb/s	4 – 15 Mb/s (vitesse maximale offerte)	16 – 40 Mb/s (vitesse maximale offerte)	> 40 Mb/s (vitesse maximale offerte entre 41 et 100 Mb/s)
Utilisation mensuelle	10 Go	50 Go	100 Go	150 Go
Modem	Aucun coût avec contrat ou location / amortissement sur 24 mois			

**TABLEAU A1.4
ENSEMBLES DE SERVICES INTERNET MOBILES**

Éléments	Niveau 1	Niveau 2
Utilisation mensuelle	2 Go	5 Go
Vitesse de transmission	≥ 1,5 Mb/s en téléchargement (technologie 3G ou supérieure)	
Modem USB	Aucun coût avec contrat ou location / amortissement sur 24 mois	

**TABLEAU A1.5
ENSEMBLES DE FORFAITS**

Éléments	Forfait 1 (trois services)	Forfait 2 (trois services)	Forfait 3 (quatre services)
Services filaires	Services filaires (niveau 2)	Services filaires (niveau 2)	Services filaires (niveau 2)
Services sans fil	Services sans fil (niveau 2)		Services sans fil (niveau 2)
Internet à large bande	Internet à large bande (niveau 2)	Internet à large bande (niveau 2)	Internet à large bande (niveau 2)
Télévision		Forfait de TVN de base	Forfait de TVN de base

Remarque : Lorsque les options de service de niveau 2 n'étaient pas admissibles à une réduction au titre du forfait, des services d'un niveau supérieur (niveau 3 ou 4) ont pu être inclus à condition que le tarif groupé soit inférieur à la somme des tarifs individuels des éléments de services de niveau 2 correspondants.

ANNEXE 2 – COMPARAISON DES TARIFS AU CANADA

Tableau A2.1 – Tarifs des services filaires au Canada

Ensembles	Halifax	Montréal	Toronto	Winnipeg	Regina	Vancouver	Moyenne
Niveau 1 (faible utilisation, 400 min/mois)							
2008	31,73 \$	30,27 \$	31,61 \$	30,49 \$	28,16 \$	30,90 \$	30,88 \$
2009	32,23 \$	28,92 \$	32,51 \$	30,48 \$	28,16 \$	25,92 \$	29,80 \$
2010	30,08 \$	29,39 \$	33,88 \$		26,49 \$	28,27 \$	31,16 \$
2011	31,79 \$	27,33 \$	34,63 \$		26,52 \$	34,52 \$	32,06 \$
2012	31,89 \$	31,31 \$	35,30 \$		26,76 \$	33,16 \$	33,42 \$
2013	32,04 \$	32,85 \$	38,45 \$		26,86 \$	33,12 \$	35,33 \$
2014	33,06 \$	37,10 \$	44,24 \$		27,17 \$	31,45 \$	38,99 \$
2015	35,07 \$	38,47 \$	47,30 \$	36,73 \$	27,34 \$	31,39 \$	40,64 \$
TCAC	1,4 %	3,5 %	5,9 %	2,7 %	-0,4 %	0,2 %	4,0 %
Niveau 2 (utilisation moyenne, 1 000 min/mois)							
2008	48,93 \$	45,44 \$	48,96 \$	50,61 \$	41,39 \$	48,67 \$	47,91 \$
2009	53,61 \$	52,01 \$	57,78 \$	51,35 \$	41,39 \$	34,68 \$	50,05 \$
2010	50,78 \$	46,81 \$	58,09 \$		41,50 \$	44,18 \$	51,42 \$
2011	47,34 \$	46,72 \$	54,66 \$		41,52 \$	44,62 \$	49,81 \$
2012	49,05 \$	48,55 \$	57,08 \$		41,71 \$	45,19 \$	51,71 \$
2013	51,56 \$	54,58 \$	62,50 \$		39,94 \$	43,63 \$	55,77 \$
2014	55,19 \$	52,26 \$	61,77 \$		39,97 \$	41,11 \$	54,37 \$
2015	59,57 \$	59,83 \$	64,88 \$	58,23 \$	40,81 \$	47,69 \$	59,44 \$
TCAC	2,8 %	4,0 %	4,1 %	2,0 %	-0,2 %	-0,3 %	3,1 %
Niveau 3 (grande utilisation, 1 600 min/mois)							
2008	60,63 \$	59,36 \$	63,02 \$	60,47 \$	49,81 \$	57,45 \$	60,27 \$
2009	66,34 \$	61,68 \$	67,59 \$	59,47 \$	49,56 \$	51,51 \$	61,55 \$
2010	67,02 \$	61,15 \$	64,19 \$		48,96 \$	51,79 \$	60,78 \$
2011	58,35 \$	60,97 \$	61,36 \$		48,99 \$	57,59 \$	60,22 \$
2012	60,33 \$	59,08 \$	65,97 \$		49,66 \$	50,62 \$	60,52 \$
2013	64,58 \$	60,94 \$	65,84 \$		49,11 \$	52,69 \$	61,53 \$
2014	67,85 \$	58,95 \$	65,80 \$		49,03 \$	48,91 \$	60,29 \$
2015	69,70 \$	66,89 \$	68,89 \$	65,87 \$	48,98 \$	52,66 \$	64,96 \$
TCAC	2,0 %	1,7 %	1,3 %	1,2 %	-0,2 %	-1,2 %	1,1 %

Remarque : Certaines modifications mineures apportées à la méthode s'appliquent d'année en année. Les moyennes sont pondérées en fonction de la part de marché et de la population. Les résultats de Winnipeg en 2008 et en 2009 sont tirés de l'étude comparative des tarifs réalisée par Wall Communications en 2009.
Rapport 2015 de Wall Communications Inc.

Tableau A2.2 – Tarifs des services sans fil mobiles au Canada
Selon les tarifs des marques bien connues des entreprises titulaires, des nouveaux fournisseurs et des revendeurs

Ensembles	Halifax	Montréal	Toronto	Winnipeg	Regina	Vancouver	Moyenne
Niveau 1 (faible utilisation, 150 min/mois)							
2008	33,25 \$	31,96 \$	33,55 \$	31,44 \$	30,16 \$	32,90 \$	32,73 \$
2009	32,48 \$	33,24 \$	33,34 \$	31,85 \$	29,44 \$	33,32 \$	33,03 \$
2010	29,23 \$	34,38 \$	34,33 \$		28,64 \$	34,10 \$	34,03 \$
2011	29,24 \$	34,47 \$	34,45 \$		29,59 \$	31,94 \$	33,73 \$
2012	29,75 \$	34,72 \$	34,44 \$		29,66 \$	34,58 \$	34,32 \$
2013	30,76 \$	30,63 \$	31,09 \$		28,88 \$	30,06 \$	30,71 \$
2014	36,50 \$	36,28 \$	35,04 \$		35,05 \$	36,29 \$	35,70 \$
2015	37,37 \$	37,46 \$	37,54 \$	32,98 \$	32,43 \$	38,21 \$	37,29 \$
TCAC	1,7 %	2,3 %	1,6 %	0,7 %	1,0 %	2,2 %	1,9 %
Niveau 2 (utilisation moyenne, 450 min et 300 textos par mois)							
2008	53,14 \$	62,62 \$	63,37 \$	51,91 \$	61,20 \$	58,34 \$	60,81 \$
2009	48,73 \$	59,17 \$	59,20 \$	50,49 \$	44,44 \$	59,30 \$	57,78 \$
2010	48,05 \$	54,34 \$	53,56 \$		44,77 \$	53,74 \$	53,49 \$
2011	47,39 \$	51,50 \$	49,99 \$		48,19 \$	50,86 \$	50,51 \$
2012	47,22 \$	51,04 \$	51,97 \$		42,54 \$	51,61 \$	51,31 \$
2013	43,44 \$	44,78 \$	45,40 \$		44,86 \$	43,93 \$	44,86 \$
2014	45,40 \$	45,59 \$	44,29 \$		54,29 \$	46,20 \$	45,26 \$
2015	48,45 \$	49,04 \$	48,15 \$	46,65 \$	56,70 \$	49,28 \$	48,68 \$
TCAC	-1,3 %	-3,4 %	-3,8 %	-1,5 %	-1,1 %	-2,4 %	-3,1 %
Niveau 3 (grande utilisation, 1 200 min, 300 textos et 1 Go de données par mois)							
2008	121,04 \$	113,21 \$	111,51 \$	111,51 \$	113,67 \$	109,68 \$	112,34 \$
2009	105,61 \$	104,38 \$	102,20 \$	112,82 \$	94,64 \$	101,24 \$	103,24 \$
2010	101,44 \$	108,37 \$	112,63 \$		94,97 \$	107,27 \$	109,59 \$
2011	96,73 \$	98,73 \$	100,76 \$		96,69 \$	99,61 \$	99,69 \$
2012	96,44 \$	98,92 \$	98,26 \$		96,42 \$	98,22 \$	98,37 \$
2013	94,40 \$	93,78 \$	93,89 \$		77,07 \$	93,96 \$	93,59 \$
2014	86,91 \$	73,59 \$	81,00 \$		65,33 \$	86,46 \$	79,69 \$
2015	86,76 \$	82,96 \$	87,36 \$	73,54 \$	72,56 \$	88,32 \$	85,22 \$
TCAC	-4,6 %	-4,3 %	-3,4 %	-5,8 %	-6,2 %	-3,0 %	-3,9 %
Niveau 4 (appels et textos illimités au Canada et 2 Go de données par mois)							
2014	89,23 \$	92,29 \$	92,81 \$		65,62 \$	97,69 \$	92,99 \$
2015	91,23 \$	76,22 \$	87,83 \$	61,82 \$	64,43 \$	89,78 \$	83,08 \$
TCAC	2,2 %	-17,4 %	-5,4 %		-1,8 %	-8,1 %	-10,7 %
Niveau 5 (appels et textos illimités au Canada et 5 Go de données par mois)							
2015	122,21 \$	94,67 \$	117,93 \$	65,76 \$	65,62 \$	117,65 \$	107,50 \$

Remarque : Certaines modifications mineures apportées à la méthode s'appliquent d'année en année. Les moyennes sont pondérées en fonction de la part de marché et de la population. Les résultats de Winnipeg en 2008 et en 2009 sont tirés de l'étude comparative des tarifs réalisée par Wall Communications en 2009.
Rapport 2015 de Wall Communications Inc.

Tableau A2.3 – Tarifs des services sans fil mobiles au Canada
Comparaison des tarifs des marques bien connues et des marques dérivées des entreprises titulaires

Ensembles	Halifax	Montréal	Toronto	Winnipeg	Regina	Vancouver	Moyenne
Niveau 1 (faible utilisation, 150 min/mois)							
Marques bien connues 2014	36,50 \$	36,28 \$	35,04 \$		35,05 \$	36,29 \$	35,70 \$
Marques bien connues 2015	37,37 \$	37,46 \$	37,54 \$	32,98 \$	32,43 \$	38,21 \$	37,29 \$
Marques dérivées 2014	29,43 \$	28,84 \$	28,55 \$		29,62 \$	28,65 \$	28,70 \$
Marques dérivées 2015	32,10 \$	31,49 \$	31,21 \$	31,87 \$	32,29 \$	31,31 \$	31,39 \$
<i>Différence 2014 (%)</i>	-19 %	-21 %	-19 %		-15 %	-21 %	-20 %
<i>Différence 2015 (%)</i>	-14 %	-16 %	-17 %	-3 %	0 %	-18 %	-16 %
Niveau 2 (450 min et 300 textos par mois)							
Marques bien connues 2014	45,40 \$	45,59 \$	44,29 \$		54,29 \$	46,20 \$	45,26 \$
Marques bien connues 2015	48,45 \$	49,04 \$	48,15 \$	46,65 \$	56,70 \$	49,28 \$	48,68 \$
Marques dérivées 2014	32,63 \$	32,55 \$	32,17 \$		32,82 \$	32,15 \$	32,31 \$
Marques dérivées 2015	38,63 \$	38,51 \$	38,11 \$	38,20 \$	37,15 \$	38,11 \$	38,23 \$
<i>Différence 2014 (%)</i>	-28 %	-29 %	-27 %		-40 %	-30 %	-29 %
<i>Différence 2015 (%)</i>	-20 %	-21 %	-21 %	-18 %	-34 %	-23 %	-21 %
Niveau 3 (1 200 min, 300 textos et 1 Go de données par mois)							
Marques bien connues 2014	86,91 \$	73,59 \$	81,00 \$		65,33 \$	86,46 \$	79,69 \$
Marques bien connues 2015	86,76 \$	82,96 \$	87,36 \$	73,54 \$	72,56 \$	88,32 \$	85,22 \$
Marques dérivées 2014	59,03 \$	53,36 \$	58,75 \$		59,22 \$	58,61 \$	57,10 \$
Marques dérivées 2015	74,70 \$	59,67 \$	74,27 \$	64,27 \$	64,89 \$	74,27 \$	69,35 \$
<i>Différence 2014 (%)</i>	-32 %	-27 %	-27 %		-9 %	-32 %	-28 %
<i>Différence 2015 (%)</i>	-14 %	-28 %	-15 %	-13 %	-11 %	-16 %	-19 %
Niveau 4 (appels et textos illimités au Canada et 2 Go de données par mois)							
Marques bien connues 2014	89,23 \$	92,29 \$	92,81 \$		65,62 \$	97,69 \$	92,99 \$
Marques bien connues 2015	91,23 \$	76,22 \$	87,83 \$	61,82 \$	64,43 \$	89,78 \$	83,08 \$
Marques dérivées 2014	65,09 \$	58,73 \$	64,31 \$		58,95 \$	64,31 \$	62,55 \$
Marques dérivées 2015	80,43 \$	65,40 \$	80,00 \$	58,33 \$	58,95 \$	80,00 \$	74,23 \$
<i>Différence 2014 (%)</i>	-27 %	-36 %	-31 %		-10 %	-34 %	-33 %
<i>Différence 2015 (%)</i>	-12 %	-14 %	-9 %	-6 %	-8 %	-11 %	-11 %
Niveau 5 (appels et textos illimités au Canada et 5 Go de données par mois)							
Marques bien connues 2014	122,21 \$	94,67 \$	117,93 \$	65,76 \$	65,62 \$	117,65 \$	107,50 \$
Marques dérivées 2015	108,10 \$	89,73 \$	107,67 \$	58,33 \$	58,95 \$	107,67 \$	98,93 \$
<i>Différence 2015 (%)</i>	-12 %	-5 %	-9 %	-11 %	-10 %	-8 %	-8 %

Remarque : Les tarifs des entreprises titulaires se fondent sur des moyennes pondérées en fonction de la part de marché et de la population. Les marques dérivées des titulaires ont été pondérées également (c.-à-d. un tiers pour chacun des fournisseurs suivants : Bell Virgin, Rogers Fido et TELUS Koodo). Cependant, on présume que Rogers Chatra a des parts de marché limitées dans les villes où il offre ses services, comme les nouveaux fournisseurs.
 Rapport 2015 de Wall Communications Inc.

Tableau A2.4 – Tarifs des services Internet à large bande au Canada

Ensembles	Halifax	Montréal	Toronto	Winnipeg	Regina	Vancouver	Moyenne
Niveau 1 (vitesse, utilisation/mois) : (i) ≤ 1,5 Mb/s, 2 Go pour 2008-2011; (ii) ≤ 3 Mb/s, 5 Go pour 2012-2013, 7,5 Go en 2014, 10 Go en 2015							
2008	34,95 \$	32,45 \$	38,95 \$	29,95 \$	30,45 \$	23,45 \$	32,88 \$
2009	35,95 \$	28,43 \$	35,45 \$	30,95 \$	30,45 \$	24,95 \$	30,98 \$
2010	36,95 \$	29,43 \$	33,45 \$		30,95 \$	29,00 \$	31,44 \$
2011	36,15 \$	36,90 \$	34,15 \$		32,52 \$	33,00 \$	34,85 \$
2012	39,15 \$	33,35 \$	45,37 \$		31,95 \$	35,40 \$	39,37 \$
2013	42,15 \$	s.o.	s.o.		31,95 \$	39,00 \$	38,91 \$
2014	40,15 \$	s.o.	50,95 \$		42,95 \$	s.o.	50,00 \$
2015	55,13 \$	s.o.	s.o.	s.o.	34,10 \$	s.o.	47,51 \$
TCAC	6,7 %				1,6 %		5,4 %
Niveau 2 (vitesse, utilisation/mois) : (i) 1,5 - 9 Mb/s, 15 Go pour 2008-2011; (ii) 4 - 15 Mb/s, 20 Go pour 2012-2013, 30 Go en 2014, 50 Go en 2015							
2008	47,45 \$	48,95 \$	48,95 \$	41,95 \$	45,45 \$	40,95 \$	46,58 \$
2009	48,45 \$	50,43 \$	50,95 \$	42,95 \$	45,45 \$	38,45 \$	47,26 \$
2010	49,45 \$	51,43 \$	47,95 \$		45,95 \$	40,00 \$	47,60 \$
2011	50,75 \$	52,83 \$	49,33 \$		48,52 \$	45,65 \$	49,79 \$
2012	57,75 \$	60,92 \$	52,79 \$		54,95 \$	46,40 \$	54,31 \$
2013	51,15 \$	55,60 \$	47,18 \$		54,95 \$	53,51 \$	51,20 \$
2014	54,95 \$	53,91 \$	55,25 \$		54,95 \$	56,68 \$	55,10 \$
2015	74,45 \$	54,83 \$	55,17 \$	59,17 \$	52,88 \$	59,90 \$	56,66 \$
TCAC	6,6 %	1,6 %	1,7 %	5,0 %	2,2 %	5,6 %	2,8 %
Niveau 3 (vitesse, utilisation/mois) : (i) 10 - 19 Mb/s, 30 Go pour 2008-2011; (ii) 16 - 40 Mb/s, 50 Go pour 2012-2013, 75 Go en 2014, 100 Go en 2015							
2008	57,45 \$	83,45 \$	73,95 \$	52,95 \$	55,95 \$	50,95 \$	68,74 \$
2009	58,45 \$	64,40 \$	62,45 \$	52,95 \$	55,95 \$	53,45 \$	60,08 \$
2010	59,45 \$	65,40 \$	62,45 \$		56,45 \$	55,48 \$	61,88 \$
2011	60,75 \$	66,33 \$	65,35 \$		56,75 \$	55,00 \$	63,44 \$
2012	88,95 \$	66,95 \$	72,17 \$		79,95 \$	54,60 \$	67,94 \$
2013	77,95 \$	67,05 \$	64,35 \$		79,95 \$	60,69 \$	65,18 \$
2014	87,95 \$	67,15 \$	70,87 \$		70,95 \$	62,00 \$	68,60 \$
2015	92,95 \$	59,93 \$	71,39 \$	67,93 \$	62,88 \$	68,17 \$	67,81 \$
TCAC	7,1 %	-4,6 %	-0,5 %	3,6 %	1,7 %	4,2 %	-0,2 %
Niveau 4 (vitesse, utilisation/mois) : (i) > 20 Mb/s, 50 Go pour 2011; (ii) > 40 Mb/s, 75 Go pour 2012-2013, 120 Go en 2014, 150 Go en 2015							
2011	84,75 \$	73,30 \$	73,75 \$		99,95 \$	91,40 \$	77,71 \$
2012	138,95 \$	82,95 \$	106,98 \$		s.o.	74,90 \$	94,39 \$
2013	102,75 \$	82,95 \$	80,57 \$		99,95 \$	85,00 \$	82,88 \$
2014	99,55 \$	84,75 \$	86,87 \$		105,95 \$	86,00 \$	86,46 \$
2015	99,26 \$	74,51 \$	79,68 \$	87,10 \$	105,80 \$	89,79 \$	80,63 \$
TCAC	4,0 %	0,4 %	2,0 %		1,4 %	-0,4 %	0,9 %

Remarque : Certaines modifications mineures apportées à la méthode s'appliquent d'année en année. Les moyennes sont pondérées en fonction de la part de marché et de la population.

« s.o. » : Aucun fournisseur de services étudié n'offre de service à large bande dans la plage en question.

Les plages de vitesses de téléchargement et l'utilisation mensuelle de données ont été augmentées en 2012, ce qui a entraîné, dans certains cas, une augmentation des tarifs en 2012 par rapport à 2011.

Les résultats de Winnipeg en 2008 et en 2009 sont tirés de l'étude comparative des tarifs réalisée par Wall Communications en 2009.

Rapport 2015 de Wall Communications Inc.

Tableau A2.5 – Tarifs des services Internet mobiles au Canada

Ensembles	Halifax	Montréal	Toronto	Winnipeg	Regina	Vancouver	Moyenne
Niveau 1 (utilisation de 2 Go par mois)							
2010	54,15 \$	54,15 \$	54,15 \$		56,23 \$	54,16 \$	54,19 \$
2011	52,32 \$	52,76 \$	52,17 \$		53,98 \$	52,22 \$	52,41 \$
2012	53,05 \$	52,56 \$	52,51 \$		53,05 \$	52,51 \$	52,55 \$
2013	45,12 \$	44,52 \$	44,37 \$		48,99 \$	44,52 \$	44,55 \$
2014	43,75 \$	43,22 \$	43,19 \$		47,08 \$	43,30 \$	43,30 \$
2015	43,06 \$	43,63 \$	43,19 \$	44,88 \$	50,38 \$	43,30 \$	43,55 \$
TCAC	-4,5 %	-4,2 %	-4,4 %		-2,2 %	-4,4 %	-4,3 %
Niveau 2 (utilisation de 5 Go par mois)							
2012	66,38 \$	60,94 \$	65,59 \$		69,55 \$	70,22 \$	65,11 \$
2013	66,79 \$	59,22 \$	65,21 \$		70,11 \$	71,28 \$	64,67 \$
2014	67,08 \$	59,49 \$	65,60 \$		68,75 \$	65,90 \$	63,90 \$
2015	65,73 \$	60,57 \$	65,60 \$	68,63 \$	71,88 \$	65,90 \$	64,48 \$
TCAC	-0,3 %	-0,2 %	0,0 %		1,1 %	-2,1 %	-0,3 %

Les moyennes pondérées sont calculées en fonction de la part de marché et de la population.

Rapport 2015 de Wall Communications Inc.

Tableau A2.6 – Tarifs des forfaits au Canada

Ensembles	Halifax	Montréal	Toronto	Winnipeg	Regina	Vancouver	Moyenne
Forfait 1 (services filaires, services à large bande et services mobiles)							
2008	139,86 \$	141,61 \$	152,20 \$	125,07 \$	140,02 \$	152,47 \$	146,96 \$
2009	135,63 \$	141,37 \$	152,65 \$	132,22 \$	120,12 \$	122,22 \$	139,86 \$
2010	132,23 \$	135,16 \$	139,75 \$		125,12 \$	118,30 \$	133,83 \$
2011	132,10 \$	131,72 \$	138,69 \$		130,36 \$	124,54 \$	133,50 \$
2012	134,44 \$	140,06 \$	146,09 \$		133,85 \$	129,11 \$	140,47 \$
2013	131,27 \$	142,46 \$	144,41 \$		141,80 \$	122,25 \$	139,15 \$
2014	130,02 \$	147,46 \$	147,28 \$		137,55 \$	133,21 \$	143,95 \$
2015	160,86 \$	152,89 \$	170,33 \$	133,71 \$	138,55 \$	140,76 \$	157,20 \$
TCAC	2,0 %	1,1 %	1,6 %	1,0 %	-0,2 %	-1,1 %	1,0 %
Forfait 2 (services filaires, services à large bande et télévision)							
2008	124,71 \$	118,68 \$	126,54 \$	114,83 \$	112,13 \$	111,40 \$	119,93 \$
2009	121,14 \$	123,46 \$	129,71 \$	121,76 \$	115,13 \$	110,31 \$	122,43 \$
2010	120,37 \$	116,94 \$	123,39 \$		119,47 \$	108,36 \$	118,41 \$
2011	121,46 \$	119,09 \$	129,92 \$		127,52 \$	112,05 \$	122,87 \$
2012	124,19 \$	127,91 \$	135,81 \$		131,56 \$	111,81 \$	128,44 \$
2013	127,95 \$	139,67 \$	140,25 \$		133,57 \$	111,87 \$	134,19 \$
2014	144,34 \$	134,74 \$	145,16 \$		124,63 \$	123,57 \$	137,51 \$
2015	171,00 \$	139,37 \$	147,79 \$	124,39 \$	124,66 \$	121,95 \$	139,78 \$
TCAC	4,6 %	2,3 %	2,2 %	1,1 %	1,5 %	1,3 %	2,2 %
Forfait 3 (services filaires, services à large bande, services mobiles et télévision)							
2008	178,86 \$	182,13 \$	183,94 \$	153,06 \$	148,97 \$	186,47 \$	181,31 \$
2009	169,03 \$	181,24 \$	182,81 \$	168,21 \$	142,07 \$	151,22 \$	172,68 \$
2010	169,19 \$	168,65 \$	169,82 \$		145,81 \$	158,98 \$	167,01 \$
2011	170,01 \$	164,24 \$	177,48 \$		160,04 \$	150,77 \$	167,81 \$
2012	171,85 \$	171,99 \$	179,85 \$		181,58 \$	166,61 \$	174,71 \$
2013	165,50 \$	179,99 \$	183,73 \$		186,56 \$	155,97 \$	176,80 \$
2014	180,02 \$	179,87 \$	186,56 \$		167,45 \$	174,55 \$	181,70 \$
2015	217,93 \$	186,00 \$	195,47 \$	154,39 \$	170,48 \$	176,51 \$	187,33 \$
TCAC	2,9 %	0,3 %	0,9 %	0,1 %	1,9 %	-0,8 %	0,5 %

Remarque : Certaines modifications mineures apportées à la méthode s'appliquent d'année en année. Les moyennes sont pondérées en fonction de la part de marché et de la population. Dans certains cas, les tarifs des forfaits en 2012 ont augmenté par rapport à 2011 en raison des modifications apportées aux vitesses de transmission des services à large bande. Les résultats de Winnipeg en 2008 et en 2009 sont tirés de l'étude comparative des tarifs réalisée par Wall Communications en 2009. Rapport 2015 de Wall Communications Inc.

ANNEXE 3 – COMPARAISON DES TARIFS À L'ÉCHELLE INTERNATIONALE

Tableau A3.1 – Tarifs des services filaires à l'échelle internationale

Ensembles		Canada	É.-U.	R.-U.	France	Australie	Japon	Allemagne	Italie
Devise du pays									
S. filaires Niveau 1	2008	30,88 \$	31,68 \$	17,14 £	22,43 €	53,84 \$			
	2009	29,80 \$	31,56 \$	18,57 £	22,95 €	54,91 \$			
	2010	31,16 \$	32,63 \$	19,35 £	23,29 €	54,35 \$	2 767 ¥		
	2011	32,06 \$	34,23 \$	20,58 £	26,71 €	55,81 \$	2 766 ¥		
	2012	33,42 \$	35,77 \$	18,04 £	22,45 €	56,60 \$	2 766 ¥		
	2013	35,33 \$	35,85 \$	18,21 £	23,27 €	57,87 \$	2 741 ¥		
	2014	38,99 \$	33,94 \$	20,10 £	23,88 €	57,35 \$	2 737 ¥	23,43 €	26,56 €
	2015	40,64 \$	29,70 \$	22,10 £	25,66 €	57,89 \$	2 740 ¥	24,51 €	25,48 €
	TCAC	4,0 %	-0,9 %	3,7 %	1,9 %	1,0 %	-0,2 %	4,6 %	-4,1 %
	S. filaires Niveau 2	2008	47,91 \$	56,64 \$	24,24 £	41,25 €	104,43 \$		
2009		50,05 \$	56,92 \$	26,19 £	41,22 €	105,95 \$			
2010		51,42 \$	56,76 \$	26,15 £	41,10 €	105,28 \$	5 416 ¥		
2011		49,81 \$	56,77 \$	27,66 £	38,68 €	88,87 \$	5 555 ¥		
2012		51,71 \$	57,09 \$	25,30 £	36,98 €	91,81 \$	5 561 ¥		
2013		55,77 \$	55,36 \$	24,33 £	36,04 €	96,30 \$	5 554 ¥		
2014		54,37 \$	52,41 \$	25,85 £	33,83 €	82,27 \$	5 659 ¥	36,82 €	33,02 €
2015		59,44 \$	49,73 \$	27,88 £	32,11 €	78,52 \$	5 241 ¥	37,65 €	32,98 €
TCAC		3,1 %	-1,8 %	2,0 %	-3,5 %	-4,0 %	-0,7 %	2,2 %	-0,1 %
S. filaires Niveau 3		2008	60,27 \$	66,21 \$	32,87 £	48,20 €	117,00 \$		
	2009	61,55 \$	65,33 \$	36,11 £	49,48 €	117,00 \$			
	2010	60,78 \$	63,69 \$	36,17 £	47,76 €	116,14 \$	8 430 ¥		
	2011	60,22 \$	60,76 \$	36,45 £	48,12 €	99,51 \$	8 578 ¥		
	2012	60,52 \$	60,49 \$	35,54 £	44,94 €	109,14 \$	8 587 ¥		
	2013	61,53 \$	59,45 \$	35,25 £	38,19 €	120,00 \$	8 746 ¥		
	2014	60,29 \$	56,56 \$	34,11 £	35,65 €	91,35 \$	8 822 ¥	39,02 €	43,91 €
	2015	64,96 \$	55,93 \$	36,21 £	32,11 €	86,62 \$	8 136 ¥	39,99 €	42,15 €
	TCAC	1,1 %	-2,4 %	1,4 %	-5,6 %	-4,2 %	-0,7 %	2,5 %	-4,0 %
	\$CAN - PPA								
S. filaires Niveau 1	2008	30,88 \$	37,82 \$	32,32 \$	28,73 \$	43,35 \$			
	2009	29,80 \$	39,45 \$	35,24 \$	31,24 \$	45,20 \$			
	2010	31,16 \$	39,75 \$	35,32 \$	31,53 \$	44,45 \$	27,23 \$		
	2011	32,06 \$	44,84 \$	34,35 \$	37,86 \$	45,86 \$	29,55 \$		
	2012	33,42 \$	46,84 \$	28,22 \$	32,34 \$	46,57 \$	29,84 \$		
	2013	35,33 \$	45,88 \$	31,68 \$	33,53 \$	46,30 \$	30,45 \$		
	2014	38,99 \$	43,13 \$	33,28 \$	35,10 \$	46,80 \$	31,61 \$	36,55 \$	41,04 \$
	2015	40,64 \$	38,49 \$	36,60 \$	37,85 \$	47,41 \$	30,41 \$	38,57 \$	40,09 \$
	TCAC	4,0 %	0,3 %	1,8 %	4,0 %	1,3 %	2,2 %	5,5 %	-2,3 %
	S. filaires Niveau 2	2008	47,91 \$	67,63 \$	45,71 \$	52,84 \$	84,09 \$		
2009		50,05 \$	71,15 \$	49,68 \$	56,10 \$	87,22 \$			
2010		51,42 \$	69,13 \$	47,74 \$	55,63 \$	86,10 \$	53,30 \$		
2011		49,81 \$	74,37 \$	46,18 \$	54,83 \$	73,02 \$	59,33 \$		
2012		51,71 \$	74,75 \$	39,57 \$	53,29 \$	75,55 \$	60,00 \$		
2013		55,77 \$	70,85 \$	42,35 \$	51,93 \$	77,05 \$	61,70 \$		
2014		54,37 \$	66,61 \$	42,81 \$	49,72 \$	67,13 \$	65,36 \$	57,46 \$	51,02 \$
2015		59,44 \$	64,45 \$	46,17 \$	47,37 \$	64,31 \$	58,18 \$	59,24 \$	51,90 \$
TCAC		3,1 %	-0,7 %	0,1 %	-1,5 %	-3,8 %	1,8 %	3,1 %	1,7 %
S. filaires Niveau 3		2008	60,27 \$	79,05 \$	61,99 \$	61,74 \$	94,21 \$		
	2009	61,55 \$	81,66 \$	68,51 \$	67,35 \$	96,32 \$			
	2010	60,78 \$	77,58 \$	66,03 \$	64,65 \$	94,98 \$	82,95 \$		
	2011	60,22 \$	79,59 \$	60,86 \$	68,20 \$	81,77 \$	91,61 \$		
	2012	60,52 \$	79,21 \$	55,60 \$	64,76 \$	89,81 \$	92,65 \$		

Comparaisons des tarifs au Canada et à l'étranger – Édition de 2015

	2013	61,53 \$	76,08 \$	61,35 \$	55,03 \$	96,00 \$	97,17 \$		
	2014	60,29 \$	71,88 \$	56,48 \$	52,39 \$	74,54 \$	101,90 \$	60,89 \$	67,85 \$
	2015	64,96 \$	72,48 \$	59,97 \$	47,37 \$	70,94 \$	90,31 \$	62,93 \$	66,32 \$
	TCAC	1,1 %	-1,2 %	-0,5 %	-3,7 %	-4,0 %	1,7 %	3,3 %	-2,2 %
Ensembles		Canada	É.-U.	R.-U.	France	Australie	Japon	Allemagne	Italie
		\$CAN - Taux de change							
S. filaires	2008	30,88 \$	31,52 \$	34,02 \$	34,21 \$	49,26 \$			
Niveau 1	2009	29,80 \$	39,45 \$	33,25 \$	37,64 \$	46,12 \$			
	2010	31,16 \$	34,27 \$	31,54 \$	33,54 \$	51,09 \$	33,21 \$		
	2011	32,06 \$	33,71 \$	32,72 \$	36,06 \$	55,25 \$	33,20 \$		
	2012	33,42 \$	36,31 \$	28,50 \$	29,40 \$	59,71 \$	35,95 \$		
	2013	35,33 \$	35,57 \$	28,80 \$	30,76 \$	60,13 \$	30,15 \$		
	2014	38,99 \$	37,50 \$	36,98 \$	36,18 \$	57,07 \$	30,11 \$	35,49 \$	40,24 \$
	2015	40,64 \$	35,64 \$	40,67 \$	36,05 \$	56,44 \$	27,40 \$	34,44 \$	35,80 \$
	TCAC	4,0 %	1,8 %	2,6 %	0,8 %	2,0 %	-3,8 %	-3,0 %	-11,0 %
S. filaires	2008	47,91 \$	56,36 \$	48,11 \$	62,91 \$	95,55 \$			
Niveau 2	2009	50,05 \$	71,15 \$	46,87 \$	67,59 \$	89,00 \$			
	2010	51,42 \$	59,59 \$	42,62 \$	59,18 \$	98,96 \$	65,00 \$		
	2011	49,81 \$	55,92 \$	43,98 \$	52,22 \$	87,98 \$	66,67 \$		
	2012	51,71 \$	57,95 \$	39,97 \$	48,45 \$	96,86 \$	72,30 \$		
	2013	55,77 \$	54,92 \$	38,50 \$	47,64 \$	100,06 \$	61,09 \$		
	2014	54,37 \$	57,92 \$	47,57 \$	51,26 \$	81,86 \$	62,25 \$	55,79 \$	50,02 \$
	2015	59,44 \$	59,67 \$	51,30 \$	45,12 \$	76,55 \$	52,41 \$	52,90 \$	46,34 \$
	TCAC	3,1 %	0,8 %	0,9 %	-4,6 %	-3,1 %	-4,2 %	-5,2 %	-7,4 %
S. filaires	2008	60,27 \$	65,88 \$	65,25 \$	73,50 \$	107,06 \$			
Niveau 3	2009	61,55 \$	81,66 \$	64,63 \$	81,15 \$	98,28 \$			
	2010	60,78 \$	66,88 \$	58,96 \$	68,78 \$	109,17 \$	101,16 \$		
	2011	60,22 \$	59,85 \$	57,96 \$	64,96 \$	98,52 \$	102,93 \$		
	2012	60,52 \$	61,40 \$	56,16 \$	58,88 \$	115,14 \$	111,63 \$		
	2013	61,53 \$	58,98 \$	55,77 \$	50,49 \$	124,68 \$	96,21 \$		
	2014	60,29 \$	62,50 \$	62,76 \$	54,01 \$	90,90 \$	97,04 \$	59,12 \$	66,52 \$
	2015	64,96 \$	67,11 \$	66,63 \$	45,12 \$	84,45 \$	81,36 \$	56,19 \$	59,22 \$
	TCAC	1,1 %	0,3 %	0,3 %	-6,7 %	-3,3 %	-4,3 %	-5,0 %	-11,0 %

Remarque : Certaines modifications mineures apportées à la méthode s'appliquent d'année en année.

Chaque année, nous avons utilisé les plus récents indices de la PPA publiés par l'OCDE et les taux de change correspondants pour convertir les tarifs étrangers en dollars canadiens rajustés en fonction de la PPA, et en dollars canadiens non rajustés.

Rapport 2015 de Wall Communications Inc.

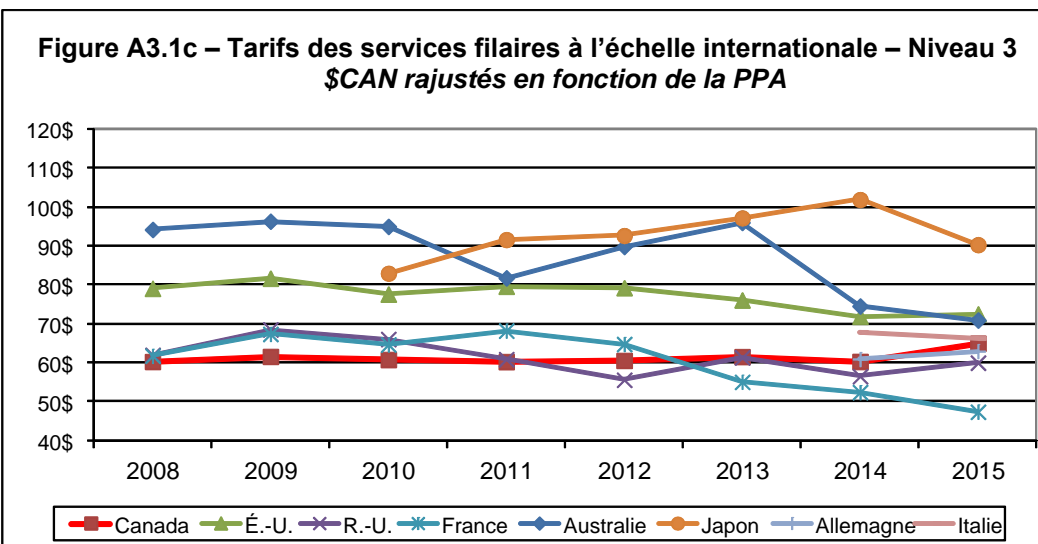
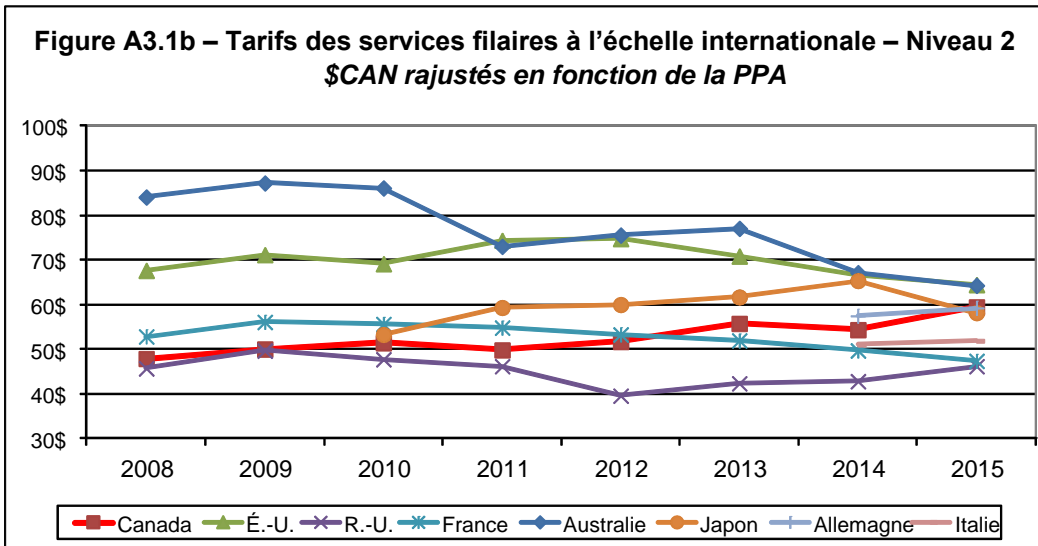
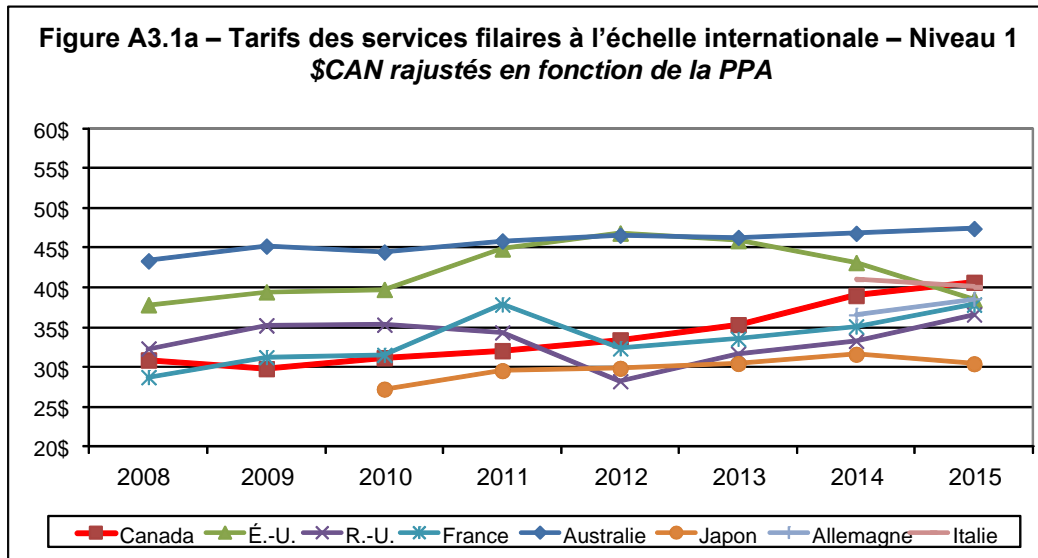


Tableau A3.2 – Tarifs des services sans fil mobiles à l'échelle internationale

Ensembles		Canada	É.-U.	R.-U.	France	Australie	Japon	Allemagne	Italie
				Devise du pays					
S. sans fil Niveau 1	2008	32,73 \$	34,27 \$	14,09 £	18,39 €	27,27 \$			
	2009	33,03 \$	34,01 \$	12,82 £	18,64 €	24,27 \$			
	2010	34,03 \$	33,20 \$	12,77 £	19,61 €	23,18 \$	2 459 ¥		
	2011	33,73 \$	25,48 \$	11,17 £	18,44 €	25,50 \$	2 368 ¥		
	2012	34,32 \$	25,80 \$	11,00 £	16,72 €	27,27 \$	2 366 ¥		
	2013	30,71 \$	25,85 \$	12,63 £	14,04 €	27,27 \$	2 528 ¥		
	2014	35,70 \$	23,88 \$	15,98 £	14,12 €	30,99 \$	2 501 ¥	10,69 €	7,02 €
	2015	37,29 \$	28,58 \$	14,19 £	9,66 €	30,95 \$	2 453 ¥	9,68 €	7,72 €
	TCAC	1,9 %	-2,6 %	0,1 %	-8,8 %	1,8 %	-0,1 %	-9,4 %	10,0 %
	S. sans fil Niveau 2	2008	60,81 \$	54,06 \$	28,63 £	43,95 €	40,86 \$		
2009		57,78 \$	53,10 \$	23,57 £	45,19 €	44,55 \$			
2010		53,49 \$	49,75 \$	20,41 £	50,76 €	43,60 \$	4 506 ¥		
2011		50,51 \$	52,43 \$	19,62 £	52,81 €	44,99 \$	4 601 ¥		
2012		51,31 \$	55,71 \$	24,57 £	42,42 €	42,00 \$	4 567 ¥		
2013		44,86 \$	59,50 \$	22,33 £	30,59 €	43,79 \$	3 993 ¥		
2014		45,26 \$	44,00 \$	24,86 £	25,55 €	47,42 \$	4 414 ¥	23,37 €	21,75 €
2015		48,68 \$	44,44 \$	20,30 £	27,70 €	47,59 \$	4 938 ¥	22,46 €	14,29 €
TCAC		-3,1 %	-2,8 %	-4,8 %	-6,4 %	2,2 %	1,8 %	-3,9 %	34,3 %
S. sans fil Niveau 3		2008	112,34 \$	113,67 \$	47,85 £	86,23 €	120,16 \$		
	2009	103,24 \$	106,06 \$	40,25 £	80,13 €	113,14 \$			
	2010	109,59 \$	101,81 \$	38,06 £	80,80 €	112,41 \$	11 909 ¥		
	2011	99,69 \$	106,12 \$	38,50 £	71,08 €	89,90 \$	11 256 ¥		
	2012	98,37 \$	108,30 \$	44,30 £	58,83 €	63,61 \$	10 984 ¥		
	2013	93,59 \$	113,93 \$	36,50 £	40,87 €	61,92 \$	11 273 ¥		
	2014	79,69 \$	72,02 \$	43,56 £	43,33 €	88,37 \$	12 112 ¥	45,59 €	43,40 €
	2015	85,22 \$	66,09 \$	41,08 £	41,69 €	85,43 \$	8 015 ¥	45,70 €	34,28 €
	TCAC	-3,9 %	-7,5 %	-2,2 %	-9,9 %	-4,8 %	-7,6 %	0,2 %	21,0 %
	S. sans fil Niveau 4	2014	92,99 \$	86,00 \$	35,25 £	34,12 €	104,00 \$	s.o.	51,67 €
2015		83,08 \$	71,17 \$	37,46 £	32,70 €	95,00 \$	s.o.	45,48 €	40,33 €
TCAC		-10,7 %	-17,2 %	6,3 %	-4,2 %	-8,7 %		-12,0 %	1,3 %
S. sans fil Niveau 5	2015	107,50 \$	101,17 \$	41,62 £	41,32 €	118,96 \$	s.o.	65,29 €	49,21 €

Comparaisons des tarifs au Canada et à l'étranger – Édition de 2015

Ensembles		Canada	É.-U.	R.-U.	France	Australie	Japon	Allemagne	Italie
\$CAN - PPA									
S. sans fil Niveau 1	2008	32,73 \$	40,92 \$	26,57 \$	23,55 \$	21,96 \$			
	2009	33,03 \$	42,51 \$	24,33 \$	25,37 \$	19,98 \$			
	2010	34,03 \$	40,43 \$	23,31 \$	26,54 \$	18,96 \$	24,20 \$		
	2011	33,73 \$	33,38 \$	18,64 \$	26,13 \$	20,95 \$	25,29 \$		
	2012	34,32 \$	33,78 \$	17,21 \$	24,09 \$	22,44 \$	25,53 \$		
	2013	30,71 \$	33,08 \$	21,97 \$	20,24 \$	21,82 \$	28,09 \$		
	2014	35,70 \$	30,34 \$	26,46 \$	20,75 \$	25,28 \$	28,88 \$	16,68 \$	10,85 \$
	2015	37,29 \$	37,04 \$	23,50 \$	14,26 \$	25,35 \$	27,23 \$	15,23 \$	12,15 \$
	TCAC	1,9 %	-1,4 %	-1,7 %	-6,9 %	2,1 %	2,4 %	-8,7 %	12,0 %
S. sans fil Niveau 2	2008	60,81 \$	64,54 \$	53,98 \$	56,30 \$	32,90 \$			
	2009	57,78 \$	66,38 \$	44,73 \$	61,51 \$	36,67 \$			
	2010	53,49 \$	60,60 \$	37,27 \$	68,70 \$	35,65 \$	44,34 \$		
	2011	50,51 \$	68,69 \$	32,75 \$	74,86 \$	36,97 \$	49,14 \$		
	2012	51,31 \$	72,94 \$	38,43 \$	61,13 \$	34,56 \$	49,28 \$		
	2013	44,86 \$	76,14 \$	38,85 \$	44,08 \$	35,04 \$	44,36 \$		
	2014	45,26 \$	55,91 \$	41,17 \$	37,55 \$	38,69 \$	50,98 \$	36,48 \$	33,61 \$
	2015	48,68 \$	57,59 \$	33,62 \$	40,87 \$	38,98 \$	54,81 \$	35,35 \$	22,48 \$
	TCAC	-3,1 %	-1,6 %	-6,5 %	-4,5 %	2,4 %	4,3 %	-3,1 %	33,1 %
S. sans fil Niveau 3	2008	112,34 \$	135,72 \$	90,23 \$	110,46 \$	96,75 \$			
	2009	103,24 \$	132,58 \$	76,36 \$	109,08 \$	93,13 \$			
	2010	109,59 \$	124,01 \$	69,49 \$	109,37 \$	91,93 \$	117,19 \$		
	2011	99,69 \$	139,03 \$	64,27 \$	100,75 \$	73,87 \$	120,21 \$		
	2012	98,37 \$	141,80 \$	69,30 \$	84,77 \$	52,35 \$	118,51 \$		
	2013	93,59 \$	145,79 \$	63,52 \$	58,90 \$	49,54 \$	125,24 \$		
	2014	79,69 \$	91,52 \$	72,14 \$	63,68 \$	72,10 \$	139,90 \$	71,15 \$	67,06 \$
	2015	85,22 \$	85,65 \$	68,03 \$	61,50 \$	69,97 \$	88,96 \$	71,91 \$	53,94 \$
	TCAC	-3,9 %	-6,4 %	-4,0 %	-8,0 %	-4,5 %	-5,4 %	1,1 %	19,6 %
S. sans fil Niveau 4	2014	92,99 \$	109,28 \$	58,37 \$	50,14 \$	84,85 \$	s.o.	80,63 \$	61,52 \$
	2015	83,08 \$	92,23 \$	62,03 \$	48,24 \$	77,80 \$	s.o.	71,56 \$	63,47 \$
	TCAC	-10,7 %	-15,6 %	6,3 %	-3,8 %	-8,3 %		-11,2 %	3,2 %
S. sans fil Niveau 5	2015	107,50 \$	131,12 \$	68,93 \$	60,96 \$	97,43 \$	s.o.	102,74 \$	77,44 \$

Comparaisons des tarifs au Canada et à l'étranger – Édition de 2015

Ensembles		Canada	É.-U.	R.-U.	France	Australie	Japon	Allemagne	Italie
\$CAN - Taux de change									
S. sans fil Niveau 1	2008	32,73 \$	34,10 \$	27,97 \$	28,04 \$	24,95 \$			
	2009	33,03 \$	42,51 \$	22,96 \$	30,56 \$	20,39 \$			
	2010	34,03 \$	34,86 \$	20,81 \$	28,23 \$	21,79 \$	29,51 \$		
	2011	33,73 \$	25,10 \$	17,76 \$	24,89 \$	25,25 \$	28,42 \$		
	2012	34,32 \$	26,19 \$	17,38 \$	21,90 \$	28,77 \$	30,76 \$		
	2013	30,71 \$	25,64 \$	19,98 \$	18,57 \$	28,34 \$	27,81 \$		
	2014	35,70 \$	26,38 \$	29,40 \$	21,39 \$	30,83 \$	27,51 \$	16,19 \$	10,64 \$
	2015	37,29 \$	34,29 \$	26,11 \$	13,58 \$	30,18 \$	24,53 \$	13,60 \$	10,85 \$
	TCAC		1,9 %	0,1 %	-1,0 %	-9,8 %	2,8 %	-3,6 %	-16,0 %
S. sans fil Niveau 2	2008	60,81 \$	53,79 \$	56,83 \$	67,03 \$	37,39 \$			
	2009	57,78 \$	66,38 \$	42,19 \$	74,11 \$	37,42 \$			
	2010	53,49 \$	52,24 \$	33,27 \$	73,09 \$	40,98 \$	40,98 \$		
	2011	50,51 \$	51,64 \$	31,19 \$	71,30 \$	44,54 \$	55,21 \$		
	2012	51,31 \$	56,54 \$	38,82 \$	55,58 \$	44,31 \$	59,38 \$		
	2013	44,86 \$	59,03 \$	35,32 \$	40,44 \$	45,50 \$	43,92 \$		
	2014	45,26 \$	48,62 \$	45,74 \$	38,71 \$	47,18 \$	48,56 \$	35,41 \$	32,95 \$
	2015	48,68 \$	53,33 \$	37,36 \$	38,92 \$	46,40 \$	49,38 \$	31,56 \$	20,07 \$
	TCAC		-3,1 %	-0,1 %	-5,8 %	-7,5 %	3,1 %	3,8 %	-10,9 %
S. sans fil Niveau 3	2008	112,34 \$	113,10 \$	94,98 \$	131,50 \$	109,95 \$			
	2009	103,24 \$	132,58 \$	72,04 \$	131,42 \$	95,03 \$			
	2010	109,59 \$	106,90 \$	62,04 \$	116,35 \$	105,67 \$	105,67 \$		
	2011	99,69 \$	104,53 \$	61,21 \$	95,96 \$	89,00 \$	135,07 \$		
	2012	98,37 \$	109,92 \$	70,00 \$	77,07 \$	67,11 \$	142,79 \$		
	2013	93,59 \$	113,02 \$	57,74 \$	54,03 \$	64,34 \$	124,00 \$		
	2014	79,69 \$	79,58 \$	80,16 \$	65,65 \$	87,92 \$	133,24 \$	69,08 \$	65,75 \$
	2015	85,22 \$	79,30 \$	75,59 \$	58,57 \$	83,30 \$	80,15 \$	64,21 \$	48,16 \$
	TCAC		-3,9 %	-4,9 %	-3,2 %	-10,9 %	-3,9 %	-5,4 %	-7,0 %
S. sans fil Niveau 4	2014	92,99 \$	95,03 \$	64,86 \$	51,69 \$	103,48 \$	s.o.	78,28 \$	60,32 \$
	2015	83,08 \$	85,40 \$	68,92 \$	45,94 \$	92,62 \$	s.o.	63,89 \$	56,67 \$
	TCAC		-10,7 %	-10,1 %	6,3 %	-11,1 %	-10,5 %		-18,4 %
S. sans fil Niveau 5	2015	107,50 \$	121,41 \$	76,59 \$	58,05 \$	115,98 \$	s.o.	91,73 \$	69,14 \$

*Remarque : Certaines modifications mineures apportées à la méthode s'appliquent d'année en année. Chaque année, nous avons utilisé les plus récents indices de la PPA publiés par l'OCDE et les taux de change correspondants pour convertir les tarifs étrangers en dollars canadiens rajustés en fonction de la PPA, et en dollars canadiens non rajustés.
« s.o. » : Les fournisseurs de services étudiés n'offraient pas de forfait respectant les exigences des ensembles.
Rapport 2015 de Wall Communications Inc.*

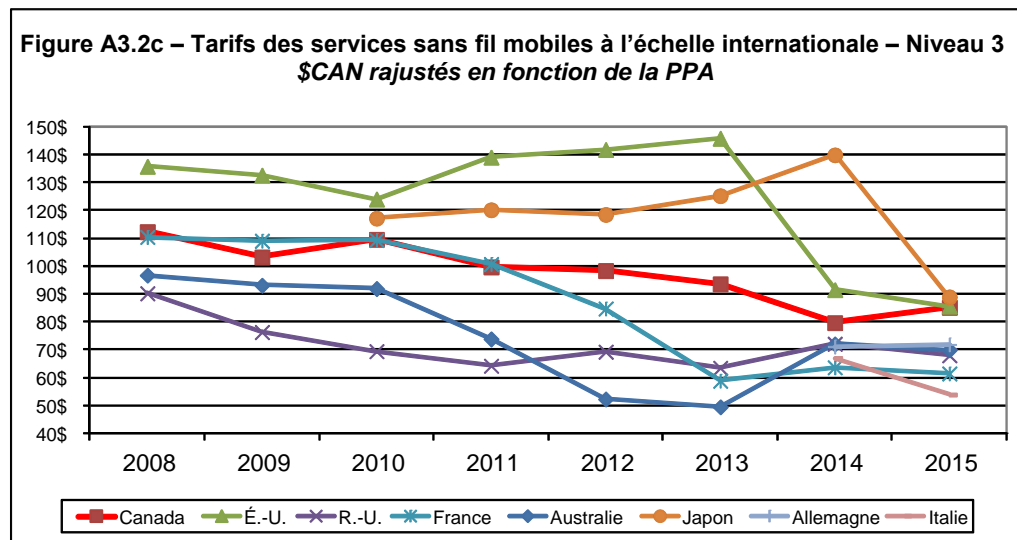
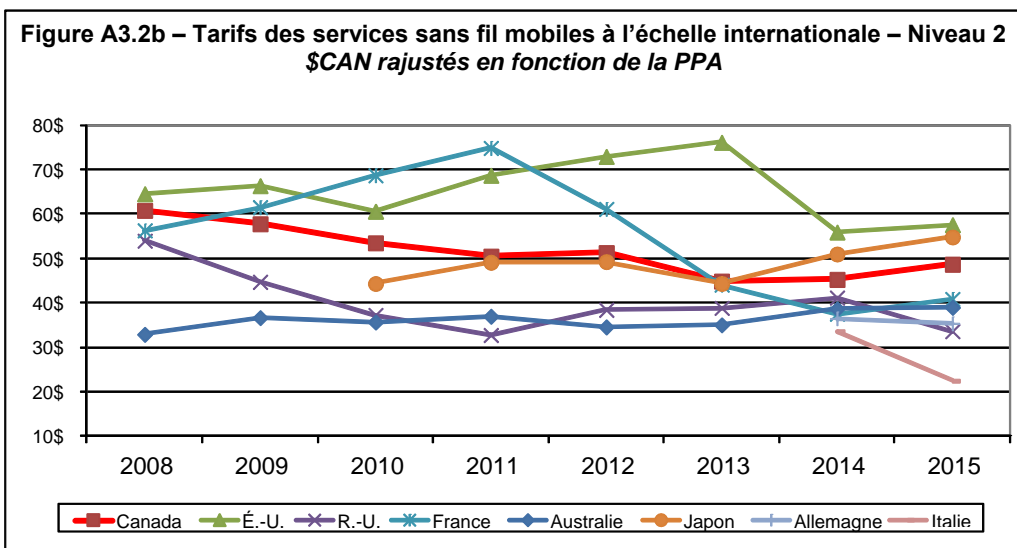
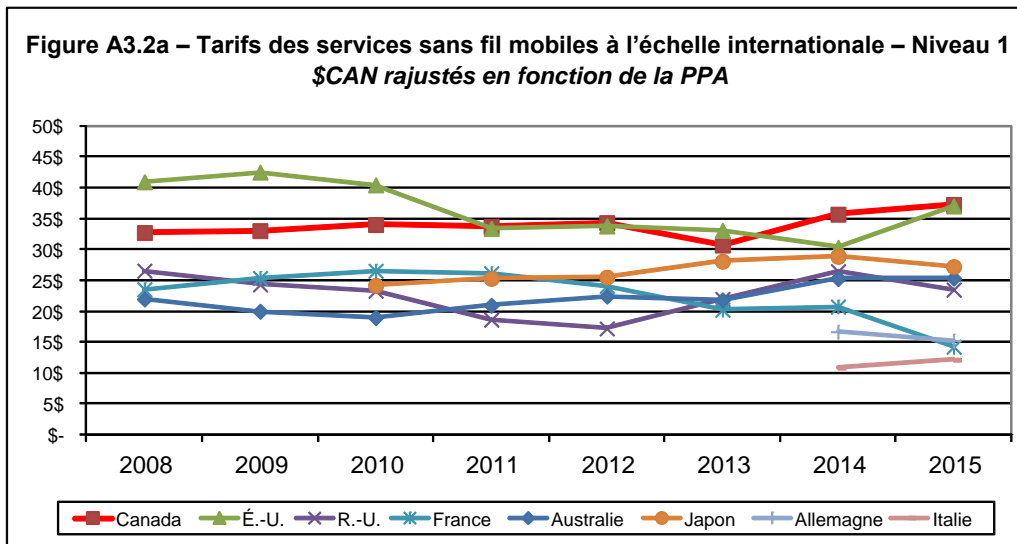


Tableau A3.3 – Tarifs des services Internet à large bande à l'échelle internationale

Ensembles		Canada	É.-U.	R.-U.	France	Australie	Japon	Allemagne	Italie
Devise du pays									
Large bande Niveau 1	2008	32,88 \$	28,28 \$	5,87 £	32,97 €	53,15 \$			
	2009	30,98 \$	32,15 \$	s.o.	32,97 €	50,18 \$			
	2010	31,44 \$	32,52 \$	s.o.	s.o.	42,69 \$	4 038 ¥		
	2011	34,85 \$	38,97 \$	s.o.	19,98 €	36,32 \$	4 038 ¥		
	2012	39,37 \$	43,72 \$	s.o.	s.o.	s.o.	4 678 ¥		
	2013	38,91 \$	40,93 \$	s.o.	s.o.	s.o.	4 100 ¥		
	2014	50,00 \$	49,20 \$	s.o.	s.o.	s.o.	4 896 ¥	s.o.	s.o.
	2015	47,51 \$	42,09 \$	s.o.	s.o.	s.o.	5 210 ¥	s.o.	s.o.
	TCAC	5,4 %	5,8 %				5,2 %		
	Large bande Niveau 2	2008	46,58 \$	46,88 \$	23,36 £	35,77 €	77,69 \$		
2009		47,26 \$	46,34 \$	15,93 £	35,77 €	77,45 \$			
2010		47,60 \$	48,41 \$	22,22 £	32,53 €	63,60 \$	5 036 ¥		
2011		49,79 \$	49,72 \$	24,39 £	33,44 €	69,05 \$	5 036 ¥		
2012		54,31 \$	60,21 \$	19,50 £	32,60 €	72,68 \$	5 162 ¥		
2013		51,20 \$	63,62 \$	18,88 £	s.o.	72,68 \$	4 728 ¥		
2014		55,10 \$	57,38 \$	18,25 £	s.o.	62,11 \$	5 251 ¥	16,72 €	33,82 €
2015		56,66 \$	52,20 \$	s.o.	45,94 €	65,63 \$	5 498 ¥	18,48 €	34,52 €
TCAC		2,8 %	1,5 %		3,6 %	-2,40 %	1,8 %	10,5 %	2,1 %
Large bande Niveau 3		2008	68,74 \$	56,45 \$	27,96 £	38,57 €	94,97 \$		
	2009	60,08 \$	56,33 \$	18,94 £	35,07 €	94,73 \$			
	2010	61,88 \$	61,79 \$	25,33 £	42,44 €	90,87 \$	7 332 ¥		
	2011	63,44 \$	60,76 \$	24,01 £	46,82 €	72,68 \$	5 104 ¥		
	2012	67,94 \$	74,08 \$	26,14 £	31,97 €	74,96 \$	5 503 ¥		
	2013	65,18 \$	77,44 \$	24,71 £	34,24 €	71,38 \$	5 537 ¥		
	2014	68,60 \$	62,77 \$	28,31 £	34,80 €	82,65 \$	5 531 ¥	24,55 €	34,25 €
	2015	67,81 \$	70,64 \$	24,91 £	35,03 €	85,04 \$	5 811 ¥	29,92 €	33,22 €
	TCAC	-0,2 %	3,3 %	-1,6 %	-1,4 %	-1,60 %	-4,5 %	21,9 %	-3,0 %
	Large bande Niveau 4	2011	77,71 \$	72,57 \$	29,99 £	35,12 €	81,77 \$	5 595 ¥	
2012		94,39 \$	122,94 \$	37,50 £	43,28 €	99,95 \$	5 806 ¥		
2013		82,88 \$	96,33 \$	30,64 £	37,88 €	90,86 \$	5 841 ¥		
2014		86,46 \$	81,19 \$	28,84 £	38,09 €	86,20 \$	5 864 ¥	37,50 €	39,98 €
2015		80,63 \$	81,71 \$	30,65 £	39,28 €	88,72 \$	5 885 ¥	37,70 €	38,41 €
TCAC		0,9 %	3,0 %	0,5 %	2,8 %	2,10 %	1,3 %	0,5 %	-3,9 %
\$CAN - PPA									
Large bande Niveau 1	2008	32,88 \$	33,77 \$	29,93 \$	42,23 \$	42,79 \$			
	2009	30,98 \$	40,19 \$	s.o.	44,87 \$	41,31 \$			
	2010	31,44 \$	39,61 \$	s.o.	s.o.	34,91 \$	39,73 \$		
	2011	34,85 \$	51,06 \$	s.o.	28,33 \$	29,84 \$	43,13 \$		
	2012	39,37 \$	57,24 \$	s.o.	s.o.	s.o.	50,48 \$		
	2013	38,91 \$	52,38 \$	s.o.	s.o.	s.o.	45,55 \$		
	2014	50,00 \$	62,53 \$	s.o.	s.o.	s.o.	56,55 \$	s.o.	s.o.
	2015	47,51 \$	54,54 \$	s.o.	s.o.	s.o.	57,83 \$	s.o.	s.o.
	TCAC	7,2 %	10,8 %				9,2 %		
	Large bande Niveau 2	2008	46,58 \$	55,97 \$	44,05 \$	45,82 \$	62,56 \$		
2009		47,26 \$	57,92 \$	30,22 \$	48,69 \$	63,76 \$			
2010		47,60 \$	58,97 \$	40,57 \$	44,03 \$	52,01 \$	49,55 \$		
2011		49,79 \$	65,14 \$	40,72 \$	47,41 \$	56,74 \$	53,79 \$		
2012		54,31 \$	78,84 \$	30,50 \$	46,97 \$	59,81 \$	55,70 \$		
2013		51,20 \$	81,42 \$	32,85 \$	s.o.	58,15 \$	52,53 \$		
2014		55,10 \$	72,91 \$	30,22 \$	s.o.	50,67 \$	60,65 \$	26,09 \$	52,26 \$
2015		56,66 \$	67,66 \$	s.o.	67,78 \$	53,75 \$	61,03 \$	29,08 \$	54,31 \$
TCAC		2,8 %	2,7 %		5,8 %	-2,1 %	4,3 %	11,4 %	3,9 %

Comparaisons des tarifs au Canada et à l'étranger – Édition de 2015

Large bande Niveau 3	2008	68,74 \$	67,40 \$	52,72 \$	49,41 \$	76,47 \$			
	2009	60,08 \$	70,41 \$	35,93 \$	47,73 \$	77,98 \$			
	2010	61,88 \$	75,26 \$	46,24 \$	57,45 \$	74,32 \$	72,15 \$		
	2011	63,44 \$	79,60 \$	40,09 \$	66,37 \$	59,72 \$	54,52 \$		
	2012	67,94 \$	97,00 \$	40,88 \$	46,07 \$	61,69 \$	59,37 \$		
	2013	65,18 \$	99,10 \$	43,01 \$	49,34 \$	57,10 \$	61,52 \$		
	2014	68,60 \$	79,76 \$	46,89 \$	51,15 \$	67,44 \$	63,88 \$	38,30 \$	52,92 \$
	2015	67,81 \$	91,55 \$	41,25 \$	51,68 \$	69,64 \$	64,50 \$	47,08 \$	52,28 \$
TCAC	-0,2 %	4,5 %	-3,4 %	0,6 %	-1,3 %	-2,2 %	22,9 %	-1,2 %	
Large bande Niveau 4	2011	77,71 \$	95,07 \$	50,07 \$	49,79 \$	67,19 \$	59,76 \$		
	2012	94,39 \$	160,97 \$	58,66 \$	62,36 \$	82,25 \$	62,65 \$		
	2013	82,88 \$	123,27 \$	53,31 \$	54,58 \$	72,69 \$	64,89 \$		
	2014	86,46 \$	103,17 \$	47,76 \$	55,98 \$	70,33 \$	67,73 \$	58,52 \$	61,79 \$
	2015	80,63 \$	105,90 \$	50,75 \$	57,95 \$	72,66 \$	65,32 \$	59,32 \$	60,45 \$
TCAC	0,9 %	2,7 %	0,3 %	3,9 %	2,0 %	2,3 %	1,4 %	-2,2 %	
Ensembles		Canada	É.-U.	R.-U.	France	Australie	Japon	Allemagne	Italie
\$CAN - Taux de change									
Large bande Niveau 1	2008	32,88 \$	28,14 \$	31,51 \$	50,27 \$	48,63 \$			
	2009	30,98 \$	40,19 \$	s.o.	54,06 \$	42,15 \$			
	2010	31,44 \$	34,15 \$	s.o.	s.o.	40,13 \$	48,46 \$		
	2011	34,85 \$	38,39 \$	s.o.	26,98 \$	35,96 \$	48,46 \$		
	2012	39,37 \$	44,37 \$	s.o.	s.o.	s.o.	60,82 \$		
	2013	38,91 \$	40,60 \$	s.o.	s.o.	s.o.	45,10 \$		
	2014	50,00 \$	54,37 \$	s.o.	s.o.	s.o.	53,86 \$	s.o.	s.o.
	2015	47,51 \$	50,50 \$	s.o.	s.o.	s.o.	52,10 \$	s.o.	s.o.
TCAC	7,2 %	11,6 %				2,7 %			
Large bande Niveau 2	2008	46,58 \$	46,64 \$	46,37 \$	54,54 \$	71,09 \$			
	2009	47,26 \$	57,92 \$	28,51 \$	58,66 \$	65,06 \$			
	2010	47,60 \$	50,83 \$	36,22 \$	46,84 \$	59,79 \$	60,43 \$		
	2011	49,79 \$	48,98 \$	38,78 \$	45,15 \$	68,36 \$	60,43 \$		
	2012	54,31 \$	61,12 \$	30,81 \$	42,70 \$	76,68 \$	67,10 \$		
	2013	51,20 \$	63,11 \$	29,87 \$	s.o.	75,52 \$	52,01 \$		
	2014	55,10 \$	63,40 \$	33,58 \$	s.o.	61,80 \$	57,76 \$	25,33 \$	51,24 \$
	2015	56,66 \$	62,65 \$	s.o.	64,55 \$	63,99 \$	54,98 \$	25,96 \$	48,50 \$
TCAC	2,8 %	4,3 %		2,4 %	-1,5 %	-1,9 %	2,5 %	-5,4 %	
Large bande Niveau 3	2008	68,74 \$	56,17 \$	55,50 \$	58,82 \$	86,89 \$			
	2009	60,08 \$	70,41 \$	33,90 \$	57,51 \$	79,57 \$			
	2010	61,88 \$	64,88 \$	41,29 \$	61,12 \$	85,42 \$	87,99 \$		
	2011	63,44 \$	59,85 \$	38,18 \$	63,21 \$	71,96 \$	61,25 \$		
	2012	67,94 \$	75,19 \$	41,29 \$	41,88 \$	79,09 \$	71,54 \$		
	2013	65,18 \$	76,82 \$	39,10 \$	45,27 \$	74,16 \$	60,91 \$		
	2014	68,60 \$	69,36 \$	52,10 \$	52,73 \$	82,24 \$	60,84 \$	37,19 \$	51,88 \$
	2015	67,81 \$	84,77 \$	45,83 \$	49,22 \$	82,91 \$	58,11 \$	42,03 \$	46,68 \$
TCAC	-0,2 %	6,1 %	-2,7 %	-2,5 %	-0,7 %	-8,0 %	13,0 %	-10,0 %	
Large bande Niveau 4	2011	77,71 \$	71,48 \$	47,69 \$	47,41 \$	80,96 \$	67,15 \$		
	2012	94,39 \$	124,78 \$	59,25 \$	56,69 \$	105,45 \$	75,48 \$		
	2013	82,88 \$	95,56 \$	48,47 \$	50,08 \$	94,41 \$	64,25 \$		
	2014	86,46 \$	89,71 \$	53,07 \$	57,71 \$	85,77 \$	64,51 \$	56,82 \$	60,58 \$
	2015	80,63 \$	98,05 \$	56,39 \$	55,19 \$	86,50 \$	58,85 \$	52,96 \$	53,97 \$
TCAC	0,9 %	8,2 %	4,3 %	3,9 %	1,7 %	-3,2 %	-6,8 %	-10,9 %	

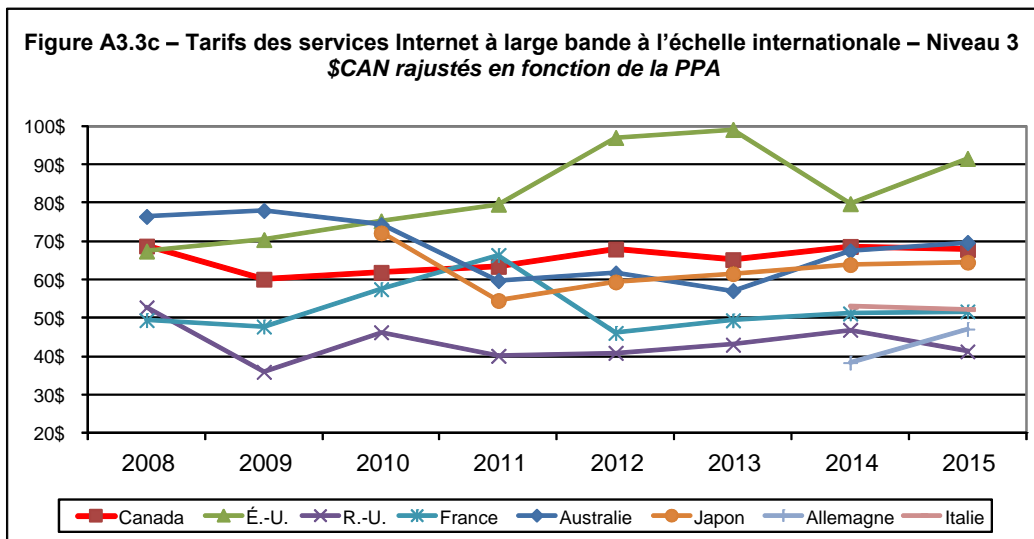
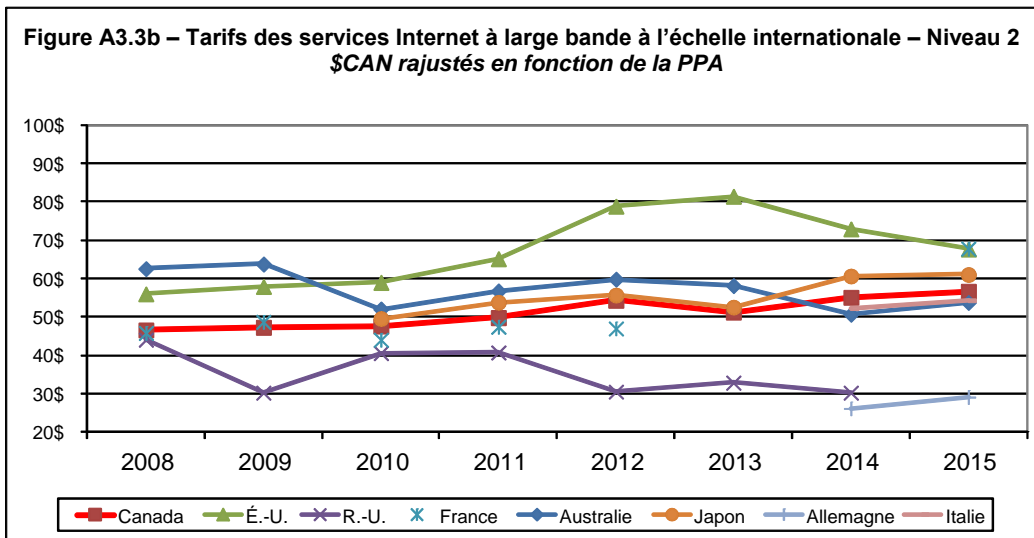
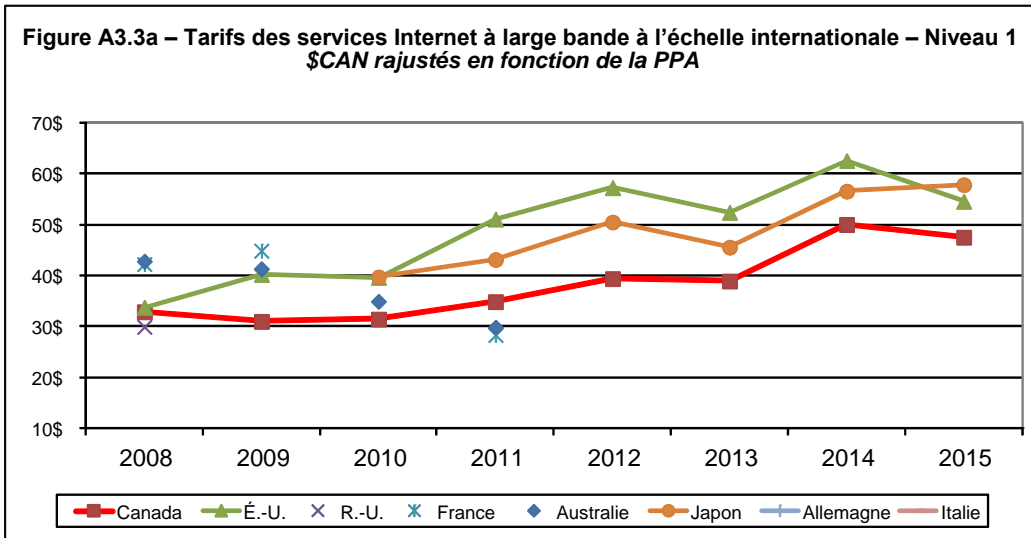
Remarque : Certaines modifications mineures apportées à la méthode s'appliquent d'année en année.

« s. o. » : Les entreprises étudiées n'offrent actuellement aucun service aux vitesses précisées.

Chaque année, nous avons utilisé les plus récents indices de la PPA publiés par l'OCDE et les taux de change correspondants pour convertir les tarifs étrangers en dollars canadiens rajustés en fonction de la PPA, et en dollars canadiens non rajustés

Les vitesses et les volumes d'utilisation de données par mois ont été augmentés à partir de 2012 dans le cas des quatre niveaux, ce qui, dans certains cas, a fait grimper les tarifs de 2012 et des années suivantes par rapport aux années antérieures.

Rapport 2015 de Wall Communications Inc.



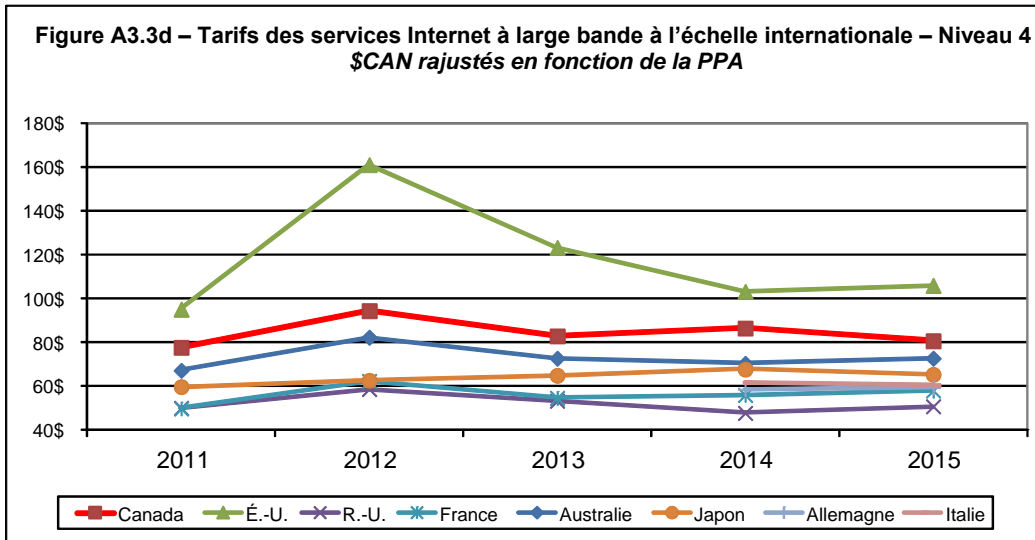


Tableau A3.4 – Tarifs des services Internet mobiles à l'échelle internationale

Ensembles		Canada	É.-U.	R.-U.	France	Australie	Japon	Allemagne	Italie
Devise du pays									
Niveau 1 (2 Go/mois)	2010	54,19 \$	60,15 \$	13,62 £	34,20 €	41,44 \$	7 724 ¥		
	2011	52,41 \$	54,58 \$	14,08 £	30,54 €	33,08 \$	6 497 ¥		
	2012	52,55 \$	39,94 \$	17,53 £	27,31 €	38,14 \$	5 087 ¥		
	2013	44,55 \$	42,68 \$	13,63 £	24,27 €	36,00 \$	5 179 ¥		
	2014	43,30 \$	50,16 \$	13,23 £	12,57 €	31,46 \$	4 333 ¥	22,03 €	11,36 €
	2015	43,55 \$	48,63 \$	12,94 £	11,93 €	34,38 \$	4 999 ¥	16,50 €	10,08 €
	TCAC	-4,3 %	-4,2 %	-1,0 %	-19,0 %	-3,7 %	-8,3 %	-25,1 %	-11,2 %
Niveau 2 (5 Go/mois)	2012	65,11 \$	53,09 \$	25,00 £	69,50 €	54,50 \$	5 261 ¥		
	2013	64,67 \$	46,75 \$	35,63 £	30,99 €	43,91 \$	5 242 ¥		
	2014	63,90 \$	54,34 \$	27,74 £	29,29 €	45,10 \$	5 372 ¥	31,85 €	16,73 €
	2015	64,48 \$	59,97 \$	18,48 £	19,78 €	50,90 \$	5 749 ¥	23,62 €	17,19 €
	TCAC	-0,3 %	4,1 %	-9,6 %	-34,2 %	-2,3 %	3,0 %	-25,8 %	2,7 %
\$CAN - PPA									
Niveau 1 (2 Go/mois)	2010	54,19 \$	73,26 \$	24,86 \$	46,29 \$	33,89 \$	76,00 \$		
	2011	52,41 \$	71,50 \$	23,51 \$	43,30 \$	27,18 \$	69,38 \$		
	2012	52,55 \$	52,29 \$	27,42 \$	39,36 \$	31,38 \$	54,89 \$		
	2013	44,55 \$	54,61 \$	23,71 \$	34,98 \$	28,80 \$	57,54 \$		
	2014	43,30 \$	63,74 \$	21,90 \$	18,47 \$	25,67 \$	50,05 \$	34,37 \$	17,56 \$
	2015	43,55 \$	63,02 \$	21,44 \$	17,60 \$	28,15 \$	55,49 \$	25,96 \$	15,87 \$
	TCAC	-4,3 %	-3,0 %	-2,9 %	-17,6 %	-3,6 %	-6,1 %	-24,5 %	-9,6 %
Niveau 2 (5 Go/mois)	2012	65,11 \$	69,51 \$	39,11 \$	100,15 \$	44,85 \$	56,77 \$		
	2013	64,67 \$	59,82 \$	62,01 \$	44,65 \$	35,13 \$	58,24 \$		
	2014	63,90 \$	69,05 \$	45,93 \$	43,04 \$	36,80 \$	62,04 \$	49,70 \$	25,86 \$
	2015	64,48 \$	77,72 \$	30,60 \$	29,18 \$	41,69 \$	63,82 \$	37,17 \$	27,05 \$
	TCAC	-0,3 %	3,8 %	-7,9 %	-33,7 %	-2,4 %	4,0 %	-25,2 %	4,6 %
\$CAN - Taux de change									
Niveau 1 (2 Go/mois)	2010	54,19 \$	63,16 \$	22,20 \$	49,24 \$	38,95 \$	92,69 \$		
	2011	52,41 \$	53,76 \$	22,39 \$	41,23 \$	32,75 \$	77,96 \$		
	2012	52,55 \$	40,53 \$	27,69 \$	35,78 \$	40,23 \$	66,14 \$		
	2013	44,55 \$	42,34 \$	21,56 \$	32,09 \$	37,40 \$	56,97 \$		
	2014	43,30 \$	55,43 \$	24,33 \$	19,04 \$	31,31 \$	47,67 \$	33,37 \$	17,21 \$
	2015	43,55 \$	58,36 \$	23,82 \$	16,76 \$	33,52 \$	49,99 \$	23,18 \$	14,17 \$
	TCAC	-4,3 %	-1,6 %	1,4 %	-19,4 %	-3,0 %	-11,6 %	-30,5 %	-17,7 %
Niveau 2 (5 Go/mois)	2012	65,11 \$	53,88 \$	39,50 \$	91,05 \$	57,50 \$	68,39 \$		
	2013	64,67 \$	46,38 \$	56,37 \$	40,97 \$	45,62 \$	57,66 \$		
	2014	63,90 \$	60,04 \$	51,04 \$	44,38 \$	44,87 \$	59,09 \$	48,25 \$	25,35 \$
	2015	64,48 \$	71,96 \$	34,00 \$	27,79 \$	49,63 \$	57,49 \$	33,18 \$	24,15 \$
	TCAC	-0,3 %	10,1 %	-4,9 %	-32,7 %	-4,8 %	-5,6 %	-31,2 %	-4,7 %

Remarque : Certaines modifications mineures apportées à la méthode s'appliquent d'année en année. Chaque année, nous avons utilisé les plus récents indices de la PPA publiés par l'OCDE et les taux de change correspondants pour convertir les tarifs étrangers en dollars canadiens rajustés en fonction de la PPA, et en dollars canadiens non rajustés. Rapport 2015 de Wall Communications Inc.

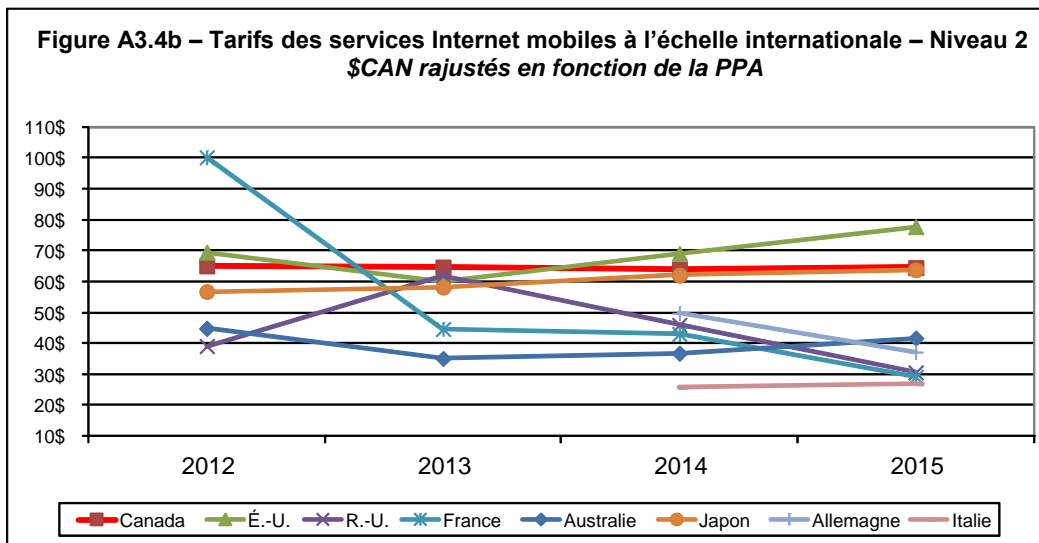
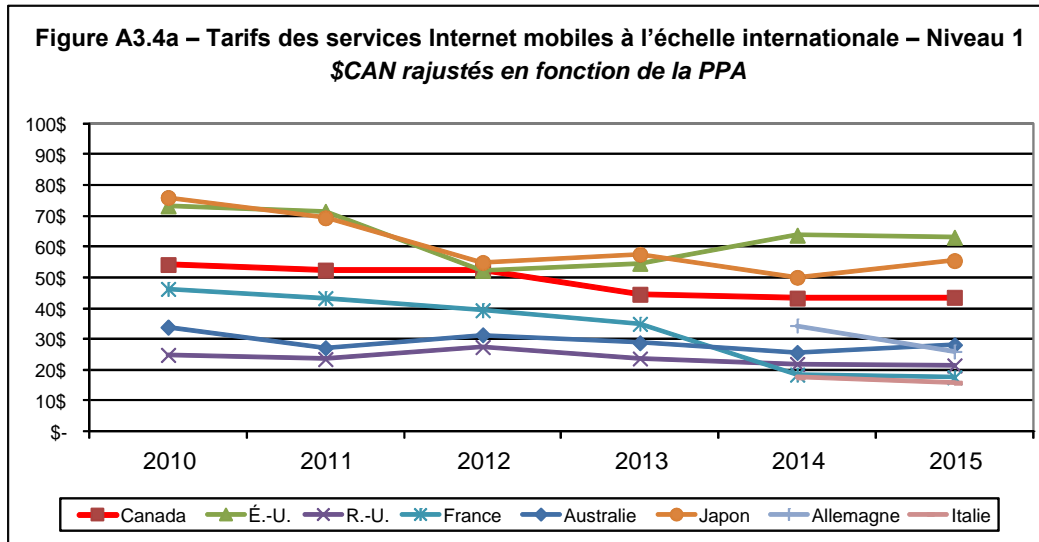


Tableau A3.5 – Tarifs des forfaits à l'échelle internationale

Ensembles		Canada	É.-U.	R.-U.	France	Australie	Japon	Allemagne	Italie
Devise du pays									
Forfait 1 (Fixes, large bande, mobiles)	2008	146,96 \$	147,40 \$	73,11 £	107,87 €	191,03 \$			
	2009	139,86 \$	142,19 \$	66,65 £	110,12 €	193,53 \$			
	2010	133,83 \$	135,15 \$	57,95 £	105,77 €	161,75 \$	13 931 ¥		
	2011	133,50 \$	139,42 \$	57,12 £	98,87 €	176,81 \$	14 037 ¥		
	2012	140,47 \$	142,88 \$	63,02 £	84,62 €	185,28 \$	14 618 ¥		
	2013	139,15 \$	144,57 \$	64,01 £	66,36 €	183,05 \$	13 468 ¥		
	2014	143,95 \$	128,36 \$	63,65 £	48,01 €	184,23 \$	13 972 ¥	71,47 €	69,85 €
	2015	157,20 \$	119,43 \$	56,80 £	56,09 €	178,24 \$	14 106 ¥	83,29 €	66,34 €
TCAC		1,0 %	-3,0 %	-3,5 %	-8,9 %	-1,0 %	0,2 %	16,5 %	-5,0 %
Forfait 2 (Fixes, large bande, télévision)	2008	119,93 \$	129,89 \$	47,13 £	67,46 €	181,41 \$			
	2009	122,43 \$	131,05 \$	48,07 £	67,42 €	183,26 \$			
	2010	118,41 \$	135,43 \$	50,79 £	70,44 €	160,18 \$	12 906 ¥		
	2011	122,87 \$	132,73 \$	49,24 £	52,01 €	169,76 \$	12 896 ¥		
	2012	128,44 \$	135,30 \$	44,74 £	47,35 €	180,92 \$	13 482 ¥		
	2013	134,19 \$	131,22 \$	46,29 £	48,00 €	181,59 \$	12 352 ¥		
	2014	137,51 \$	135,41 \$	42,46 £	47,57 €	174,64 \$	12 963 ¥	70,73 €	60,69 €
	2015	139,78 \$	130,11 \$	46,82 £	36,84 €	166,59 \$	12 336 ¥	75,04 €	58,23 €
TCAC		2,2 %	0,0 %	-0,1 %	-8,3 %	-1,2 %	-0,9 %	6,1 %	-4,1 %
Forfait 3 (Les 4 services)	2008	181,31 \$	180,17 \$	74,57 £	110,40 €	225,53 \$			
	2009	172,68 \$	170,58 \$	60,71 £	112,65 €	231,24 \$			
	2010	167,01 \$	172,84 \$	64,11 £	120,26 €	201,30 \$	17 533 ¥		
	2011	167,81 \$	181,88 \$	69,19 £	103,39 €	218,17 \$	18 043 ¥		
	2012	174,71 \$	183,79 \$	72,44 £	87,71 €	226,19 \$	18 723 ¥		
	2013	176,80 \$	175,12 \$	70,67 £	70,33 €	222,79 \$	16 437 ¥		
	2014	181,70 \$	168,71 \$	61,31 £	63,43 €	223,60 \$	17 575 ¥	101,24 €	80,85 €
	2015	187,33 \$	151,39 \$	57,80 £	63,48 €	214,50 \$	17 510 ¥	99,63 €	74,33 €
TCAC		0,5 %	-2,5 %	-3,6 %	-7,6 %	-0,7 %	0,0 %	-1,6 %	-8,1 %
\$CAN - PPA									
Forfait 1 (Fixes, large bande, mobiles)	2008	146,96 \$	175,99 \$	137,87 \$	138,18 \$	153,82 \$			
	2009	139,86 \$	177,74 \$	126,45 \$	149,89 \$	159,31 \$			
	2010	133,83 \$	164,61 \$	105,80 \$	143,16 \$	132,28 \$	137,08 \$		
	2011	133,50 \$	182,65 \$	95,36 \$	140,15 \$	145,28 \$	149,91 \$		
	2012	140,47 \$	187,07 \$	98,57 \$	121,94 \$	152,47 \$	157,73 \$		
	2013	139,15 \$	185,00 \$	111,39 \$	95,62 \$	146,45 \$	149,63 \$		
	2014	143,95 \$	163,11 \$	105,40 \$	70,56 \$	150,32 \$	161,38 \$	111,52 \$	107,94 \$
	2015	157,20 \$	154,78 \$	94,07 \$	82,75 \$	145,98 \$	156,57 \$	131,06 \$	104,39 \$
TCAC		1,0 %	-1,8 %	-5,3 %	-7,1 %	-0,7 %	2,7 %	17,5 %	-3,3 %
Forfait 2 (Fixes, large bande, télévision)	2008	119,93 \$	155,09 \$	88,88 \$	86,41 \$	146,07 \$			
	2009	122,43 \$	163,81 \$	91,21 \$	91,78 \$	150,86 \$			
	2010	118,41 \$	164,95 \$	92,72 \$	95,34 \$	131,00 \$	126,99 \$		
	2011	122,87 \$	173,88 \$	82,21 \$	73,72 \$	139,49 \$	137,73 \$		
	2012	128,44 \$	177,15 \$	69,98 \$	68,23 \$	148,88 \$	145,47 \$		
	2013	134,19 \$	167,92 \$	80,55 \$	69,17 \$	145,27 \$	137,23 \$		
	2014	137,51 \$	172,07 \$	70,32 \$	69,91 \$	142,49 \$	149,72 \$	110,38 \$	93,79 \$
	2015	139,78 \$	168,62 \$	77,54 \$	54,35 \$	136,44 \$	136,93 \$	118,08 \$	91,64 \$
TCAC		2,2 %	1,2 %	-1,9 %	-6,4 %	-1,0 %	1,5 %	7,0 %	-2,3 %
Forfait 3 (Les 4 services)	2008	181,31 \$	215,13 \$	140,62 \$	141,43 \$	181,60 \$			
	2009	172,68 \$	213,23 \$	115,19 \$	153,35 \$	190,36 \$			
	2010	167,01 \$	210,52 \$	117,04 \$	162,78 \$	164,62 \$	172,52 \$		
	2011	167,81 \$	238,27 \$	115,51 \$	146,56 \$	179,27 \$	192,70 \$		
	2012	174,71 \$	240,65 \$	113,31 \$	126,39 \$	186,13 \$	202,02 \$		
	2013	176,80 \$	224,09 \$	122,98 \$	101,35 \$	178,24 \$	182,62 \$		
	2014	181,70 \$	214,39 \$	101,52 \$	93,21 \$	182,43 \$	202,99 \$	157,98 \$	124,94 \$
	2015	187,33 \$	196,20 \$	95,72 \$	93,64 \$	175,67 \$	194,36 \$	156,78 \$	116,97 \$
TCAC		0,5 %	-1,3 %	-5,3 %	-5,7 %	-0,5 %	2,4 %	-0,8 %	-6,4 %

Comparaisons des tarifs au Canada et à l'étranger – Édition de 2015

Ensembles		Canada	É.-U.	R.-U.	France	Australie	Japon	Allemagne	Italie
\$CAN - Taux de change									
Forfait 1	2008	146,96 \$	146,66 \$	145,12 \$	164,50 \$	174,80 \$			
(Fixes, large bande, mobiles)	2009	139,86 \$	177,74 \$	119,29 \$	180,59 \$	162,56 \$			
	2010	133,83 \$	141,91 \$	94,46 \$	152,30 \$	152,05 \$	167,17 \$		
	2011	133,50 \$	137,33 \$	90,82 \$	133,48 \$	175,04 \$	168,44 \$		
	2012	140,47 \$	145,02 \$	99,56 \$	110,85 \$	195,47 \$	190,04 \$		
	2013	139,15 \$	143,41 \$	101,26 \$	87,73 \$	190,19 \$	148,15 \$		
	2014	143,95 \$	141,83 \$	117,12 \$	72,74 \$	183,31 \$	153,70 \$	108,27 \$	105,82 \$
	2015	157,20 \$	143,31 \$	104,52 \$	78,81 \$	173,78 \$	141,06 \$	117,02 \$	93,21 \$
	TCAC	1,0 %	-0,3 %	-4,6 %	-10,0 %	-0,1 %	-3,3 %	8,1 %	-11,9 %
Forfait 2	2008	119,93 \$	129,24 \$	93,55 \$	102,87 \$	165,99 \$			
(Fixes, large bande, télévision)	2009	122,43 \$	163,81 \$	86,05 \$	110,57 \$	153,94 \$			
	2010	118,41 \$	142,20 \$	82,79 \$	101,43 \$	150,57 \$	154,87 \$		
	2011	122,87 \$	130,74 \$	78,29 \$	70,21 \$	168,06 \$	154,75 \$		
	2012	128,44 \$	137,33 \$	70,69 \$	62,03 \$	190,87 \$	175,27 \$		
	2013	134,19 \$	130,17 \$	73,23 \$	63,46 \$	188,67 \$	135,88 \$		
	2014	137,51 \$	149,63 \$	78,13 \$	72,07 \$	173,77 \$	142,59 \$	107,16 \$	91,95 \$
	2015	139,78 \$	156,13 \$	86,15 \$	51,77 \$	162,43 \$	123,36 \$	105,43 \$	81,82 \$
	TCAC	2,2 %	2,7 %	-1,2 %	-9,3 %	-0,3 %	-4,4 %	-1,6 %	-11,0 %
Forfait 3	2008	181,31 \$	179,27 \$	148,02 \$	168,36 \$	206,36 \$			
(Les 4 services)	2009	172,68 \$	213,23 \$	108,67 \$	184,75 \$	194,24 \$			
	2010	167,01 \$	181,48 \$	104,50 \$	173,17 \$	189,22 \$	189,22 \$		
	2011	167,81 \$	179,15 \$	110,01 \$	139,58 \$	215,99 \$	216,52 \$		
	2012	174,71 \$	186,55 \$	114,46 \$	114,90 \$	238,63 \$	243,40 \$		
	2013	176,80 \$	173,72 \$	111,80 \$	92,98 \$	231,48 \$	180,81 \$		
	2014	181,70 \$	186,42 \$	112,80 \$	96,09 \$	222,48 \$	193,33 \$	153,38 \$	122,49 \$
	2015	187,33 \$	181,67 \$	106,35 \$	89,18 \$	209,14 \$	175,10 \$	139,98 \$	104,43 \$
	TCAC	0,5 %	0,2 %	-4,6 %	-8,7 %	0,2 %	-1,5 %	-8,7 %	-14,7 %

Remarque : Certaines modifications mineures apportées à la méthode s'appliquent d'année en année.

Chaque année, nous avons utilisé les plus récents indices de la PPA publiés par l'OCDE et les taux de change correspondants pour convertir les tarifs étrangers en dollars canadiens rajustés en fonction de la PPA, et en dollars canadiens non rajustés

Les vitesses et les volumes d'utilisation de données par mois ont été augmentés à partir de 2012 dans le cas des quatre niveaux, ce qui, dans certains cas, a fait grimper les tarifs de 2012 et des années suivantes par rapport aux années antérieures.

Rapport 2015 de Wall Communications Inc.

